



Publicité : Publicitas - Sion
Téléphone 027 / 21 21 11

Le no 70 ct.

PRINCE
AMEUBLEMENTS

VETROZ
Tél. 027 / 36 24 39

Prochainement
au Grand Conseil

Nouvelliste

et Feuille d'Avis du Valais

Sion: le tribunal administratif cantonal s'est installé

C'est le 1^{er} janvier 1978 qu'est entrée en vigueur la nouvelle loi sur la procédure et la juridiction administratives votée par le peuple valaisan. C'est à cette même date qu'est entré officiellement en fonction le tribunal cantonal administratif. Celui-ci, composé comme on le sait des trois juges permanents que sont MM. Pierre Felley, président, Paul Imboden et Jean-Claude Lugon, s'est installé au N° 17 du « Grand-Pont », à Sion, au premier étage. Une plaque flamboyante neuve indique à l'entrée donnant sur le trottoir: « Tribunal administratif cantonal. Premier étage ».

Le premier dossier est parvenu au tribunal et le travail de celui-ci s'organise sans accroc. Le NF souhaite à cette nouvelle instance cantonale de l'ordre judiciaire une bonne année inaugurale et des décisions toutes marquées de la sagesse de Salomon !

Dire beaucoup en peu de mots!

Si vous ne voulez pas que votre porte-monnaie en souffre trop, il faudra désormais être quelque peu avare de paroles au téléphone, même lors de conversations locales. Hier, en effet, est entrée en vigueur l'ordonnance relative à la loi sur la correspondance télégraphique et téléphonique. Elle touche de nombreux réseaux locaux.

Pour tous les réseaux locaux où il y a plus de 5000 raccordements - soit ceux où la taxe d'abonnement mensuelle est de 17 ou 19 francs - la taxe d'une communication établie à l'intérieur du réseau local est désormais de 10 centimes pour chaque période de 4 minutes et 48 secondes. Dans une année, le 3 janvier 1979, le même système entrera en vigueur dans les autres réseaux locaux; en ce qui concerne les conversations téléphoniques à partir de cabines publiques, le système reste inchangé. La taxe de base s'élève à 40 centimes, les taxes suivantes étant de 10 centimes par 3 minutes.

Proche-Orient

Sommes-nous toujours les témoins éblouis d'un événement inouï ou les spectateurs dépités d'une aigre ratiocination? Avec une naïve impatience, chacun s'attendait à ce que MM. Sadate et Begin gagnent leur prix Nobel de la paix et non l'Oscar de la publicité. Chacun se renfonçait dans son fauteuil et, béat, s'apprêtait à entonner l'hymne à la joie. Las, les musiciens étaient pétrifiés, la baguette du chef d'orchestre suspendue, les choristes étaient là. Ils ont dérapé dans la chansonnette publicitaire.

L'on nous serine maintenant, tout de même, raison garder s'impose. Quel esprit rassis pouvait s'attendre à ce qu'après trente ans de conflit, la paix, soudain, apparaisse, forte et assurée? Que diable, il est des problèmes à régler et la sage lenteur diplomatique a repris ses droits. L'essentiel est la démarche prodigieuse de M. Sadate à Jérusalem. La réponse non moins étonnante de M. Begin. Car il est venu à Ismailia. Il répète toujours sur un ton de plus en plus lassé que tout est négociable.

LE RÊVE DU BALLOT

Contrairement aux apparences, le véritable changement est venu de M. Begin, non de M. Sadate. Celui-ci n'a pas mo-

De notre correspondant à Jérusalem Jacques Helle

difié d'un iota ses positions: retrait israélien sur les lignes de 1967 et création d'un Etat palestinien, pas forcément sous la crosse de l'Organisation de libération de la Palestine. Son refrain est: la paix apporte la

sécurité et vos exigences de sécurité ne peuvent que ramener la guerre. Il est inutile et insultant que vous restiez à Sharm El Sheik. Créons dans le Sinai des zones démilitarisées, contrôlées, trouvons des systèmes d'alerte qui ne prennent point un passage de chameaux pour une percée de tanks et un vol de gerfauts pour des fusées volantes, abandonnez les territoires arabes conquis à l'occasion de la guerre de 1967.

M. Begin a argué que le droit international ne le contraignait pas à pareille restitution, puisque cette guerre était de pure défense. Le président égyptien n'en a pas tout à fait convenu, l'imputant plutôt à une série de malentendus qui pourraient se reproduire et engendrer des résultats pires encore.

Suite page 27

Vins, fruits et légumes du Valais

UNE LOI POUR DES DÉCRETS

Par Gérald Rudaz

avant être perçues et en désignant L'AUTORITÉ ADMINISTRATIVE SEULE AUTORISÉE À LES ENCAISSER. En ce qui concerne l'OPAV (Office de propagande pour les produits de l'agriculture valaisanne), la situation était la même que celle de l'UVT

(Union valaisanne du tourisme) face aux exigences du Tribunal fédéral. Créée par un décret, découlant lui-même d'un décret organisant la production et le commerce des fruits et légumes, l'OPAV ne reposait pas sur une base légale assez solide pour résister à des attaques identiques à celles qui furent dirigées contre la perception des taxes de séjour. C'est donc avec raison que le Conseil d'Etat a, dès le 21 mai 1975, chargé un groupe de travail d'établir les grandes lignes d'un projet de loi sur l'OPAV.

C'est ainsi que le trio composé de MM. Pierre Felley, actuellement président du tribunal administratif, J.-C. Lugon, actuellement juge administratif cantonal, et J.-M. Closuit, avocat, put déposer en 1977 trois avant-projets, soumis auparavant à la Division fédérale de l'agriculture et à un avis de droit du professeur Grisel, de l'université de Lausanne.

L'étape pré-parlementaire valaisanne a ensuite suivi son cours normal par la procédure de consultation auprès des milieux intéressés du canton.

De quoi s'agit-il?

Le message du Conseil d'Etat au Grand Conseil souligne les trois buts principaux de ce projet de loi qui va être soumis maintenant à l'examen des députés:

① Revoir l'ensemble du droit en vigueur et regrouper dans une même loi des dispositions jus- qu'ici disséminées dans

divers décrets et règlements d'application.

② Fixer exactement « qui fait quoi », c'est-à-dire établir des distinctions précises entre les tâches incombant à l'organisation professionnelle et celles qui lui sont déléguées par les pouvoirs publics.

③ Assurer de façon solide face au droit le fonctionnement et les moyens financiers nécessaires aux divers organismes chargés d'atteindre le but fixé par la loi, soit « d'encourager une production vinicole, fruitière et maraîchère de qualité et d'en favoriser l'écoulement par des mesures propres à mieux la faire connaître et apprécier ».

Suite page 26

Cambriolage cette nuit Deux jeunes Sédunois arrêtés

Voir page 26

Un sanglier provoque une collision

Voir page 26



Ciel azur et soleil éclatant pour les « bonnets rouges »

De nombreux parents étaient anxieux, hier matin, avant de savoir si le cours des Mayens 1978 aurait lieu. Effectivement, lors de l'embarquement dans les cars, un temps gris et pluvieux ne laissait en rien supposer qu'à l'arrivée à Thyon, (notre photo, lors de la collation) un ciel azur et un soleil éclatant seraient au rendez-vous. Une journée exceptionnelle s'annonçait avec en plus cinq centimètres de neige poudreuse pour la grande joie de tous les participants. La rencontre annuelle des « bonnets rouges » a pris un excellent départ. Puisse le beau temps subsister pour une réussite totale du cours des Mayens 1978.

Voir page 26

Photo NF

La peau d'un homme...

Le professeur Marcel De Corte, le grand philosophe catholique belge, fait remarquer que l'acte essentiel qui fonde et marque l'être concret est la naissance. Le plus curieux, c'est que « nous ne saurons jamais rien de ce moment solennel où se noue notre relation au réel. Le visage des nouveau-nés est aussi fermé que celui des morts. L'instant où se décide notre destin est à jamais indéchiffrable. »

« Nul ne se souvient de sa naissance. Les origines de notre être nous sont cachées au même titre que celles de l'être. »

Nous entrons dans la vie, dans la société, sans en avoir conscience et nous en disparaissions aussitôt si tout un cercle familial et social ne venait au secours de ce curieux nouveau-né incapable de vivre par lui seul.

Nous tenons donc à la société par cette « relation fondamentale », « ce conditionnement premier, intangible, permanent » et que nous ne pouvons modifier en aucune manière. « Nous n'y pouvons rien, au sens le plus fort de l'expression. » Il ne nous reste qu'à constater: « A jamais je serai cet homme-ci (...) le point de départ de ma destinée est établi irrévocablement (...) Sans doute, ma liberté pourra ultérieu-

rement imaginativement briser ces liens vivants. Elle ne pourra jamais les rompre réellement. Je ne pourrai jamais avoir d'autres père et mère. Je ne pourrai jamais être autre que moi-même et je ne pourrai jamais exciper

LA BATAILLE DES IDÉES

de capacités que je n'ai pas. Je ne pourrai jamais faire en sorte que je ne sois pas né en tel pays et à telle époque. Jamais, rigoureusement jamais, sauf en imagination et dans un monde irréel que j'aurai construit où évoluera un personnage que j'aurai construit également (persona signifie « masque »), dont les apparences dissimuleront ma réalité. Je ne puis m'aliéner que dans mes chimères. »

Fort page.
Le rapport qui existe entre moi, ma famille, ma patrie, ma race, mon temps m'a été imposé à ma naissance. Il s'agit d'une articulation organique, « aussi certaine et quasiment aussi tangible » que celle qui joint entre elles les parties de mon corps.

Si bien que nous ne sommes pas

seulement nos organes et notre intelligence, notre corps et notre âme, mais aussi les substances qui nous ont élaborés, l'hérédité que nous charriions dans notre sang et dans nos pensées. Quant aux communautés naturelles qui nous ont reçus, elles nous sont accordées « par une sorte d'harmonie préétablie. »

Par cela, notre destinée s'inscrit dans une famille, un peuple, une race que nous n'avons pas choisis, qui nous sont imposés, de naissance; d'une manière tout à fait autoritaire.

Rien ne peut modifier cette évidence: que nous ne nous sommes pas faits nous-mêmes.

Mais nous pouvons nous fuir. Ce fut l'idée folle du siècle des lumières.

On ne considéra plus l'individu lié à une famille, à un peuple, à un temps, mais un individu-dieu-roi et disposant souverainement de lui-même.

L'individu ne constituait plus un élément d'une lignée, mais un petit démiurge, chacun portant dans son cerveau une conception du monde.

On ne s'en aperçut pas tout de suite, mais c'est de cette utopie qu'ont découlé tous les malheurs: on ne pourrait plus jamais constituer de société sur cette négation des liens sociaux, des communautés fondamentales: famille et patrie.

Alors, les petits démiurges du café du Commerce ont bien pu détraquer le monde, comme un gamin détraque une montre. Mais si l'on veut que la montre remarche, il faut remettre les pièces à leur place et il n'en est qu'une pour chaque pièce.

Henry Troyat a très bien analysé cette impossible révolte du vain petit démiurge individualiste. Dans *Le Moscovite* (« J'ai lu », édit.) il fait tenir à son héros Armand, ces propos remarquables:

« L'essentiel pour moi, ce n'est ni la France, ni la Russie, c'est moi-même. La peau d'un homme a, paraît-il, une superficie d'environ sept pieds carrés. Voilà donc l'étendue de mon territoire. Ma vraie patrie. La seule dont je ne puisse m'évader, la seule que je ne puisse renier! »

Mais quand Armand, fuyant la Russie, arrive à Paris, il sent qu'il y a quelque chose qu'il n'a pas pu emporter avec ses sept pieds carrés de peau, et il le confie à son amie Catherine:

« En vérité, je ne vois pas encore très clair en moi. »

Et Catherine a cette réponse admirable:

« Je vais t'aider: as-tu l'impression d'être arrivé ou te sens-tu encore en voyage? » Jacques Ploncard d'Assac

NUL N'EST CENSÉ IGNORER LA LOI

La dissolution de l'union des biens (2) ou l'histoire d'un couple, en termes de fortune

Jacques et Marlyse se marient en 1950 sous le régime légal de l'union des biens. Au moment du mariage, Marlyse est propriétaire d'un petit appartement de deux pièces, d'un livret d'épargne de 5000 francs, de quelques bijoux. Le couple décide de s'établir dans un appartement spacieux - l'appartement de deux pièces de Marlyse est loué.

En 1957 le père de Marlyse distribue son portefeuille d'actions entre ses enfants. Marlyse reçoit dix actions nominatives pour la valeur de 35 000 francs et dix actions au porteur pour la valeur de 10 000 francs. En 1960 le père de Marlyse est décédé. Il laisse à sa fille deux immeubles: une petite maisonnette de campagne et un verger. Jacques et Marlyse vendent la maisonnette et le verger et investissent le prix reçu ainsi que 20 000 francs provenant de la fortune de Jacques dans la construction d'une villa.

En 1965 le couple divorce. Le régime matrimonial est dissous. Chacun reprend ses biens et s'il reste un bénéfice, 2/3 en reviennent à Jacques, 1/3 en revient à Marlyse.

en 1957 dans la propriété de Jacques mais, au moment du divorce, Marlyse peut les reprendre (entre-temps elles se sont accrues de valeur). Le cas serait différent si le mariage était dissous non pas par un divorce mais par le décès de l'un des conjoints. Dans ce cas ce n'est pas en nature que Marlyse reprendrait les actions au porteur mais Jacques (ou ses héritiers) serait débiteur de Marlyse pour la valeur des actions au moment de leur entrée dans sa propriété, à savoir de 10 000 francs.

La villa

Reste le cas de la villa, achetée, en grande partie en remploi de l'héritage de Marlyse. Cette villa vaut, grâce à la conjoncture favorable, 40 000 francs de plus qu'au moment de sa construction en 1960. Les époux sont inscrits comme copropriétaires au registre foncier et ceci en proportion de leurs investissements: le partage ne fait pas de problème dans ce cas. Il reste juste la question de la plus-value: Jacques prétend que cette plus-value constitue un acquêt puisque c'est grâce à son habileté en affaires que le terrain a été choisi et c'est grâce à son emplacement que l'immeuble s'est accru de valeur. Néanmoins, la jurisprudence dit que la plus-value ne constitue pas un acquêt tant qu'elle reste conjoncturelle et que la simple habileté du mari ne constitue pas encore une mesure d'administration spéciale qui lui donne droit à empêcher à lui seul l'accroissement de valeur de l'immeuble. La plus-value se partagera donc également dans la proportion de la copropriété.

Comment calcule-t-on le bénéfice ou le déficit ?

Le bénéfice (dont les 2/3 reviennent à Jacques) ou le déficit (que Jacques supporterait seul) c'est le résultat comptable obtenu en calculant la différence entre la fortune conjugale nette et les apports nets de chaque époux. L'on calcule donc d'une part la fortune conjugale nette en déduisant les dettes de ce que le couple possède au moment de la dissolution. D'autre part, l'on calcule l'apport net de chaque époux en déduisant les dettes personnelles et en y ajoutant les créances ainsi que les récompenses réciproques (dans notre cas, par ex., Jacques doit rendre à Marlyse ses actions au porteur, mais Marlyse doit 2000 francs à Jacques pour des dépenses qu'il a faites pour l'entretien de l'appartement loué).

Enfin, si nous appelons R (résultat) le bénéfice ou le déficit, nous aurons l'équation:

R = fortune conjugale (fortune Jacques + fortune Marlyse). Portalis

Que reçoit Jacques ? Que reçoit Marlyse ?

Revenons à la situation en 1950. Les bijoux de Marlyse ainsi que ses autres biens strictement personnels entrent dans ses biens réservés, biens dont elle dispose seule et qui restent toujours sa propriété. L'appartement, qui est aussi sa propriété constitue une partie de ses apports dont Jacques avait, durant le mariage, l'administration et la jouissance: ainsi, les loyers perçus durant les 15 ans de mariage sont entrés dans les acquêts, donc, sont devenus la propriété de Jacques. (Pour ceux qui n'auraient pas lu notre précédent article sur la dissolution du régime de l'union des biens rappelons que les biens matrimoniaux de la femme sont ses apports, les biens, rappelés, que les biens matrimoniaux et les acquêts, donc les biens acquis durant le mariage. Or au moment de la dissolution chacun reprend ses biens matrimoniaux.)

Le carnet d'épargne avec la somme initiale et ce qui s'y est ajouté durant les années, est la propriété de Marlyse ainsi que les actions nominatives que son père lui a données. La différence est que le carnet d'épargne n'entre pas dans les apports de Marlyse et qu'elle garde toujours la libre disposition tandis que les actions nominatives de la femme constituent des apports et les intérêts apportés par ces actions entrent dans la propriété du mari.

Quant aux actions au porteur, non individualisées, elles sont entrées déjà

Environnement: action du Conseil de l'Europe

Peines plus sévères pour les pollueurs

Inquiet du niveau de pollution dû au développement industriel, le Conseil de l'Europe vient de recommander à ses vingt pays membres de mettre davantage le droit pénal au service de la protection de l'environnement, complétant ainsi les mesures civiles et administratives déjà prises. Les responsabilités en matière de pollution devraient être plus clairement définies, les pollueurs devraient être, dans les cas graves, punis plus sévèrement.

Sur initiative de M. René Pleven, alors ministre de la justice en France, le Conseil de l'Europe a chargé en 1972 son « comité pour les problèmes criminels » d'étudier systématiquement, en comparant les législations nationales, la contribution que le droit pénal pourrait apporter à la protection de l'environnement. Ce comité vient de terminer ses travaux. Il a formulé une recommandation qui vient d'être adoptée par le Conseil de l'Europe. La recommandation invite les Etats à

- diversifier les peines et amendes en cas de pollution,
- utiliser le produit des amendes en faveur de l'environnement,
- demander, dans certains cas, en lieu de l'emprisonnement, la remise en état des lieux pollués,
- prononcer, dans des cas graves, des interdictions professionnelles,
- publier les condamnations prononcées contre les pollueurs,
- mieux définir les responsabilités tant des individus que des sociétés, en se fondant sur le résultat (de la pollution) et non pas sur les intentions des auteurs,
- créer des sections spécialisées dans les tribunaux pour juger les délits de pollution,
- donner le droit de plainte non seulement aux personnes directement touchées par une pollution, mais aussi à des groupements constitués pour la protection de l'environnement,
- créer des « casiers judiciaires » spéciaux pour les pollueurs,
- exclure les pollueurs du bénéfice d'éventuelles amnisties.

La recommandation demande, en outre, aux Etats membres de diffuser très largement ce rapport et de rendre compte, tous les trois ans, des mesures

prises. D'autre part, les Etats sont invités à étudier la possibilité de codifier le droit pénal en matière d'environnement sur le plan européen.

Fait à relever: c'est un Suisse romand, Alphonse Droz (Service fédéral de l'environnement) qui a dirigé le comité européen et préparé la recommandation résumée ci-dessus. A. Droz se félicite de l'excellent esprit de collaboration qui a animé son comité. Il relève que la Suisse a participé activement à ces travaux. En matière de protection des eaux, elle est en bonne position en Europe. Le droit suisse doit être complété par une loi générale sur l'environnement qui est en préparation et qui sera soumise aux Chambres fédérales au cours de l'année prochaine.

Selon A. Droz, la Suisse peut adhérer à l'esprit général de la recommandation adoptée à Strasbourg, mais pas à tous les points particuliers. Ainsi nos autorités ne semblent pas prêtes à reconnaître le droit de plainte à des groupements écologiques. Mais de manière générale, la Suisse se trouve à l'aise au Conseil de l'Europe dans ce domaine-ci.

La musique à Paris

C'est toujours une joie, lorsque l'on vit toute l'année au milieu de la musique et parmi les musiciens de tous bords, de découvrir une nouvelle étoile, un artiste vrai, réunissant tous les éléments aptes à en faire très rapidement un soliste de renommée internationale. Cela a été le cas lors du premier grand récital parisien, salle Pleyel, dimanche 2 décembre, du pianiste russe Michael Rudy.

Ce jeune garçon de 24 ans avait déjà fait parler de lui en 1975, en remportant le premier Grand Prix Marguerite-Long, récompense très prestigieuse, qui a couronné au long des derniers trente ans une pléiade de jeunes virtuoses qui par la suite ont entamé, et poursuivent toujours à l'heure actuelle, des carrières brillantes. Citons pour mémoire le premier lauréat, en 1943, le regretté Samson François, météore éblouissant du ciel musical, disparu si prématurément, Aldo Ciccolini, Paul Badura-Skoda, Peter Frankl, Pierre Barbizet, Olivier Gardon, Philippe Entremont, etc. En décembre 1976, Michael Rudy est venu s'établir en France, déchaînant les foudres soviétiques, puisqu'à l'édition 1977 du concours Long (bi-annuel), par représaille aucun candidat soviétique n'était présent, contrairement aux éditions précédentes où très souvent les jeunes Russes remportaient les lauriers... Tout cela n'est somme toute que de la petite histoire: ce qui compte vraiment c'est qu'avec Michael Rudy nous nous trouvons en présence d'un artiste d'exception. En effet, malgré sa jeunesse, ce pianiste possède une maturité musicale, une palette sonore d'une variété infinie, une sensibilité profonde et pudique qui, jointes à une technique sans failles, le plaçant au niveau des plus grands. Son récital débutait avec douze Ländler op. posthume op. 171, de Schubert, et déjà son tempérament romantique et intimiste à la fois nous captivait. Avec la monumentale sonate de Liszt en si mineur, dès les premières notes le ton est donné. La grandeur lisztienne nous sera enfin restituée: toucher merveilleux, phrasé inimitable, la beauté, la pureté de cette œuvre grandiose, son romantisme passionné, l'exaltation foudroyante et généreuse nous touchent dans leur sincérité profonde. Enfin une interprétation humaine,

Une révélation: le pianiste Michael Rudy

poétique, d'une très grande virtuosité, d'autant plus grande que la technique étincelante de l'artiste ne cache pas, comme c'est trop souvent le cas chez les jeunes pianistes actuels, l'essence musicale. Avec la deuxième sonate de Prokofiev le côté sensuel, parfois langoureux des passages lents nous charme, ce qui n'empêche pas la sauvagerie de jeune barbare qui anime le scherzo de se manifester avec violence. L'andante baigne dans un climat merveilleusement poétique et la sonate s'achève avec un vivace emporté par une fougueuse jeunesse. Les trois mouvements de Petrouchka d'Igor Stravinsky terminaient en beauté par une exé-

cution proprement éblouissante, orchestrale, où l'élan juvénile était tempéré par un parfait dosage sonore et une musicalité sobre et authentique, ce concert mémorable. Le chef-d'œuvre de Stravinsky par son atmosphère hallucinante, visionnaire, permettait à Michael Rudy, visiblement très inspiré, de nous plonger dans une fantasmagorie sonore aux retombées d'une imagination inépuisable. Si Michael Rudy se produit en Suisse romande, ce qui ne saurait tarder, ne manquez surtout pas cet artiste lumineux au profil d'ange et aux doigts féériques.

L'Heure musicale de Montmartre

L'Heure musicale de Montmartre, arrivée cette année à sa seizième saison, et dont j'ai déjà eu l'occasion de vous entretenir, poursuit dans le cadre légèrement désuet et le charme prenant qui est le sien, un effort tenace en faveur de la bonne musique. Cela a été encore le cas lors du troisième concert de la saison, le samedi 17 décembre dernier, au cours duquel le Quatuor Via Nova, composé de Jean Mouillère, violon, Jean-Pierre

Sabouret, violon, Roland Pidoux, violoncelle, Claude Naveau, alto, nous a conviés à un hommage vibrant à Franz Schubert. Tout d'abord le 7^e quatuor, posthume, moins souvent joué, d'une merveilleuse beauté, et ensuite le quatuor, très connu par contre, appelé La jeune fille et la mort, dont les quatre instrumentistes ont donné une version saisissante, d'une grande tension intérieure, soulignant le tragique désespéré de cette implacable poursuite, l'ineffable fauchée attendant, guettant la beauté, hélas éphémère. Ce quatuor, composé en 1824, achevé en mars, ne fut exécuté en public que deux ans après, dans la demeure de Joseph Barth, chanteur, ami de Schubert, le 1^{er} février 1826; il s'apparente au lied du même nom, et l'inéluctable présence de la mort hante chaque note de cette œuvre ineffable dont l'émotion, tour à tour contenue et d'une violence presque insoutenable, souverainement exprimée par les solistes, était partagée par une assistance fascinée, attentive d'une façon presque douloureuse.

Donatella Micault

Nouvelles prestations d'assurance

La caisse-maladie et accidents chrétienne-sociale suisse a introduit, dès le 1^{er} janvier 1978, une nouvelle assurance supplémentaire pour les traitements dentaires dus à un accident. La cotisation de cette assurance n'est que de 90 centimes par mois pour les enfants comme pour les adultes. En outre, la caisse couvre aussi, au titre de l'assurance supplémentaire pour frais de traitement hospitalier, les frais de transport en cas d'accident lorsque le traitement médical n'a pas lieu dans un établissement hospitalier. Durant l'année 1978, les personnes âgées de plus de 65 ans peuvent augmenter leur assurance supplémentaire facultative pour frais d'hospitalisation à 40 francs. Ainsi il est offert la possibilité aux personnes âgées de s'assurer suffisamment pour les frais de chambre et pension en division privée. Par contre, jusqu'à l'âge de 65 ans, chaque sociétaire peut s'assurer comme il l'entend; les dispositions statutaires restent toutefois réservées.

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

Imprimeur et éditeur responsable: Imprimerie Moderne de Sion S.A. André Luisier, directeur. Administration et rédaction: 1951 Sion, rue de l'Industrie 13, tél. 027/23 30 51-52. Chèques postaux 19-274.

RÉDACTION CENTRALE André Luisier, rédacteur en chef. F.-Gérard Gessler et Gaspard Zwissig, rédacteurs principaux; Gérard Rudaz et Roger Germainier, éditorialistes et analystes; Jean Pignat, secrétaire de rédaction; Roland Puoppe et Pierre Fournier, rédacteurs de nuit; Jean-Paul Riodel et Jean-Marie Reber, rédacteurs de jour; Jean-Pierre Bähler, Jacques Mariéthoz et Gérard Joris, rédacteurs sportifs.

Service de publicité: Publicitas SA, Sion.

RÉCEPTION DES ANNONCES Publicitas SA, Sion, avenue de la Gare 25, téléphone 027/21 21 11. Télex 38 121.

DÉLAIS DE RÉCEPTION DES ANNONCES

Edition du lundi: le vendredi à 10 heures. Edition du mardi: le vendredi à 16 heures. Edition du mercredi au samedi: l'avant-veille du jour de parution à 16 heures. Avis mortuaires: la veille du jour de parution jusqu'à 18 h. (en dehors des heures de bureau ils peuvent être transmis directement à la rédaction du journal au 027/23 30 51 jusqu'à 23 heures).

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES Surface de composition d'une page: 289 x 440 millimètres. Corps fondamental: 8 (petit). 10 colonnes annonces de 25 mm de largeur. 5 colonnes réclames de 54 mm de largeur.

TARIF DE PUBLICITÉ Annonces: 56,5 ct le millimètre (colonne de 25 mm) hauteur minimum 30 mm. Réclames: 2 fr. 35 le millimètre (colonne de 54 mm). Gastronomie: 1 fr. 40 le millimètre (colonne de 54 mm). Avis mortuaires: 90 centimes le millimètre (colonne de 54 mm). Rabais de répétition sur ordres fermes et sur abonnements d'espace.

Hit-parade 1978

Enquête N° 1

1. C'est la vie, Johnny Hallyday
 2. Singing in the rain, Sheila et B. Devotion
 3. Mille colombes, Mireille Mathieu
 4. Dimanche-mélodie, Alain Morisod
 5. Ça plane pour moi, Plastic Bertrand
 6. L'indifférence, Gilbert Bécaud
 7. La java de Broadway, Michel Sardou
 8. Rétro c'est trop, C. Jérôme
 9. Rock'n roll Circus, Martin Circus
 10. Fais un bébé, Michel Delpech
 11. Salma ya Salama, Dalida
 12. Le vin me saouie, Nicolas Peyrac
 13. We are the champions, Queen
 14. Valentino, Frédéric François
 15. Angelo, Brotherhood of Man
 16. La vie en rose, Grace Jones
 17. Des mots, François Bernheim
 18. Toi et le soleil, Claude François
 19. Rien n'est plus beau que l'amour, Shake
 20. Discobeatmania, DBM
- En italique: en hausse cette semaine



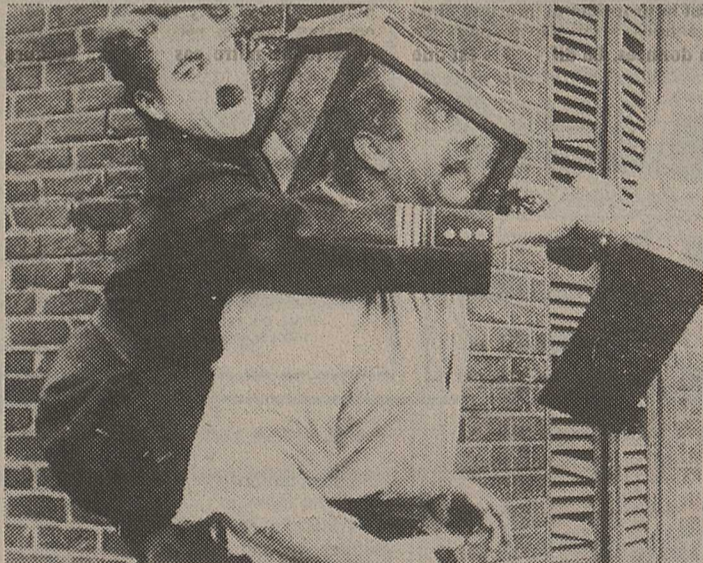
SUR NOS ECRANS par Hermann Pellegrini



L'émigrant (1917). Maurice Bessy pense que L'émigrant est un film-souvenir. Chaplin a confirmé cette opinion en parlant de son arrivée aux Amériques «à bord d'un cargo à bétail. Il y avait des rats en quantité qui se dressaient au pied de ma couchette jusqu'au moment où je leur lançais une chaussure.»

La mort de Chaplin n'interrompt pas le spectacle. Ses films restent et ils seront réédités souvent. Ces prochains mois, nous assisterons, sur les grands et petits écrans, à la réapparition de ce clown mythique «en noir et blanc». En attendant cet heureux événement, nous pouvons parcourir, en images, les principales étapes de sa carrière.

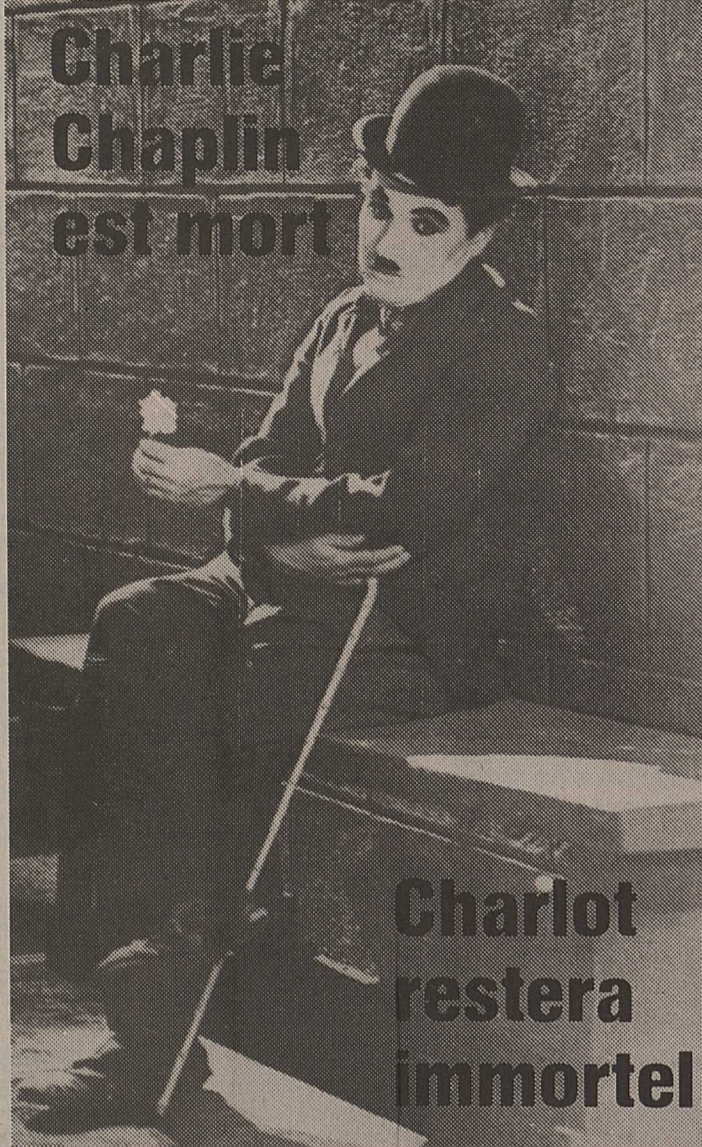
Parmi les grands créateurs du 7^e art, Chaplin occupe une place à part. Dans une conférence prononcée à l'université de Fribourg, Henri Agel lui a rendu l'hommage qu'il méritait en lui décernant le titre de «témoin vigilant, fraternel, angoissé de la condition humaine», titre habituellement réservé aux auteurs de films tragiques. Et le grand critique français ajoutait: «Parmi ces témoins, il y a aussi tous ceux qui ont produit, écrit, réalisé des films de ce comique authentique qui est trempé dans leur âme, de ce comique dont la galeté est si profonde que lorsqu'on vient d'en rire, on a envie d'en pleurer. Et je pense, avant tous les autres à Charlie Chaplin. Nous savons aujourd'hui combien des films comme L'émigrant, Le vagabond, Charlot soldat, Les lumières de la ville, Les temps modernes, Le dictateur représentent derrière le burlesque un S.O.S., un avertissement, un cri d'angoisse pour tous. Je pense que tous les grands comiques, tous ceux qui ont vraiment été des génies du burlesque, ont été aussi loin dans l'investigation du caractère dramatique de la condition humaine que les auteurs de tragédies.»



Charlot policeman (1917). Avec les films de la Mutual, Chaplin émerge de la caricature et précise son personnage.



La ruée vers l'or (1925). C'est certainement le film le plus célèbre de Chaplin et peut-être son chef-d'œuvre. On y trouve une satire des histoires du Grand Nord, une étude de l'avidité humaine, une peinture des souffrances humaines et des espoirs déçus.



Charlot, héros de notre temps, héros universel, a fait rire et pleurer le monde entier. C'était aussi un poète «au sens le plus pur et le plus fort du terme. Sa vie blanche et noire n'est aussi émouvante que parce qu'elle s'alimente aux sources mêmes de la poésie.» (Philippe Soupault).



Charlot soldat (1918). Avec ce film, la popularité de Chaplin devint extraordinaire.



Le gosse (The Kid) (1922). Chaplin confia un jour à son secrétaire que ce «gosse» c'était lui, un enfant de Kennington Road. Un mélodrame qui fit rire aux larmes.



Le cirque (1928). La révolution du parlant venait de s'accomplir...



Les temps modernes (1936). Chaplin, le farfadet, aux prises avec les machines et les technocrates. «Chez moi, l'expression des mains ou des jambes compte autant que celle du visage.»



Le dictateur (1940). Chaplin y tient le double rôle d'un petit barbier du quartier juif et du grand dictateur Hinkel. Il use contre le nazisme d'une arme incomparable: le rire



Les feux de la rampe (1952). Le film-testament de Chaplin, une œuvre pleine de confidences sur les traverses et les désillusions de la vie. Chaplin a tout dit. Il aurait dû abandonner le cinéma.

DEUX NOUVEAUTÉS

Une étoile est née

de Frank Pierson

Une vedette alcoolique et déchuë fait un mariage d'amour avec celle qu'il a contribué à lancer, mais ne peut pas supporter le succès de sa femme. Cette nouvelle version d'une très belle histoire de William Wellman a été commanditée par Barbra Streisand qui ne nous fera pas oublier sa devancière, Judy Garland, dirigée par Cukor. Musicalement décevant, anémique sur le plan de la mise en scène, ce film connaît quelques moments privilégiés, lorsque Barbra Streisand chante. (Sion, Capitale).

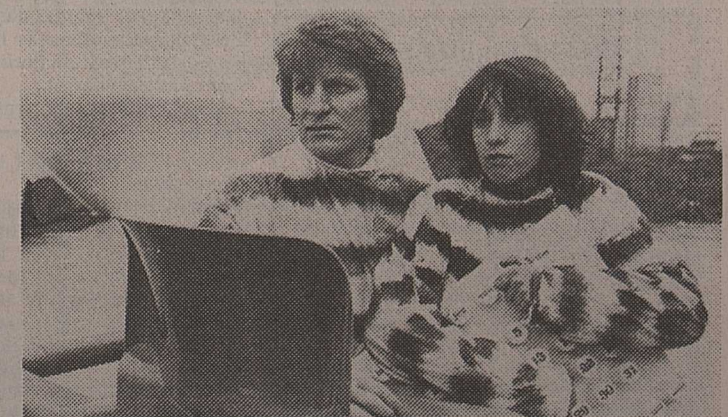


Une étoile est née

Le couple témoin

de William Klein

Jean-Michel et Claudine ont été sélectionnés pour servir à une expérience sociologique qui doit déterminer tous les besoins des habitants d'une ville futuriste. Cette comédie satirique s'achève par un festival de tartes à la crème sur ordinateur. William Klein pêche par manque d'imagination et de malice. Mais il offre à Zouc un rôle en or de madone des sondages. Sa composition est grandiose. (Martigny, Etoile; Saint-Maurice, Zoom, séances d'art et d'essai).



Le couple témoin

Vous pouvez aussi aller voir...

** LES GRANDS FONDS, de Peter Yates, pour ses très belles séquences sous-marines. L'intrigue relève de la bande dessinée. (Sierre, Casino; Monthey, Montheolo).

** L'HÉRÉTIQUE, de John Boorman. Cette suite de L'exorciste, boudée par le public, me paraît supérieure au premier film (Sierre Bourg; Sion, Lux).

** L'ESPION QUI M'AIMAIT, le dixième et sûrement le meilleur James Bond (Martigny, Etoile).

* DIS BONJOUR À LA DAME, une satire souvent pertinente et plaisante des aléas de l'éducation moderne (Sion, Arlequin).

* à voir éventuellement,

** à voir

*** à ne pas manquer

A tous les lecteurs de cette rubrique, je présente mes meilleurs vœux de bonne et heureuse année et je leur souhaite beaucoup de bons films.

Hermann Pellegrini

Sierre

Pharmacie de service. - Pharmacie Trevisani tél. 55 14 33.
Hôpital d'arrondissement. - Heures des visites: semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 heures et de 18 h. 30 à 19 h. 30. En privé de 9 heures à 20 h. 30. En maternité de 13 h. 30 à 20 h. 30. Prière d'observer strictement ces heures.
Clinique Sainte-Claire. - Heures des visites, semaine et dimanche, de 13 h. 30 à 16 h. 30.
Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires, téléphones 55 20 72 et 55 60 42.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.
Ambulance. - SAT, tél. 55 63 63.
Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garages sierrais, téléphone jour et nuit: 55 55 50.
Auto-secours sierrais. - 24 heures sur 24. Téléphone 55 24 24. SOS - Panne - Accidents.
Grène Samaritains. - Objets sanitaires et matériels de secours, tél. 58 14 44.
Pompes funèbres. - Amos Jean, téléphone 55 10 16, Eggs et Fils, tél. 55 19 73.
Groupe AA. - Chippis, tél. 55 76 81.
A l'écoute (La main tendue). - Difficultés, problèmes, angoisse, solitude, etc., téléphone 41 42 22, 24 heures sur 24, en toute discrétion.
Dancing la Locanda. - Ouvert tous les soirs de 21 h. 30 à 3 heures et 4 heures suivant la saison, tél. 55 18 26.
Bibliothèque. - Tél. 55 19 64 - Ouverture: lundi, mardi, mercredi, vendredi, de 14 h. 30 à 18 h. 30; jeudi, de 14 h. 30 à 20 h. 30; samedi, de 10 heures à 11 h. 30 et de 14 heures à 16 h. 30.
Aide familiale. - Tél. 57 11 71. Responsable: Mlle Michelle Fasnacht.
Centre d'information planning familial. - Mardi et vendredi, de 14 heures à 15 h. 30 ou sur rendez-vous, tél. 55 58 18. Permanence téléphonique tous les jours entre 8 et 9 heures. Adresse: hôtel de ville, bureau N° 10.
Tea-room des Châteaux Sierre. - Exposition Pierre Spori.
Bibliothèque Aslec. - Avenue du Marché 6 - Ouverte le mercredi et le samedi de 14 à 17 heures et le jeudi de 19 à 21 heures.

Sion

Médecin de garde. - Le N° 11 renseignera.
Pharmacie de service
Mercredi 4: Zimmermann, 22 10 36 et 23 20 58
Jeudi 5: Zimmermann 22 10 36 - 23 20 58.
Vendredi 6: Wulloud 22 42 35 et 22 41 68.
Dimanches et fêtes: 9 heures - 12 heures; 16 heures - 21 heures.
Jours ouvrables: 8 h. - 12 h. 15; 13 h. 45 - 21 heures.
En dehors de ces heures: pour ordonnances médicales urgentes seulement: 21 21 91 (poste de police); sursax de 5 francs.
Service dentaire d'urgence. - Médecin de garde: Dr Jean-Raul Imesch, tél. 22 78 28.
Hôpital régional. - Permanence médicale assurée pour tous les services. Heures des visites, tous les jours de 13 à 15 heures et de 19 à 20 heures. Tél. 21 11 71.
Ambulance. - Police municipale de Sion, téléphone 21 21 91.
Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires téléphone 22 11 58, M. G. Fumeaux, avenue Pralifiori 29, ouvert de 11 à 13 heures.
Dépannage électrique et carburateur. - 24 h. sur 24, tél. 22 57 16.
Auto-secours séduisins. - 24 heures sur 24, tél. 23 19 19. SOS pannes - accidents.
Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garage du Nord S.A., tél. jour 22 34 13, nuit 22 82 87.
Service de dépannage du 0,8% - Téléphone 38 23 63 et 86 34 50.
Pompes funèbres. - Barras S.A., tél. 22 12 17, Max Perruchoud, tél. 22 16 99, 55 03 02, 55 18 48, Voefray 22 28 30.
Service social de la commune de Sion, Avenue de la Gare, 21, tél. 22 86 88.
Dispensaire médical: ouvert l'après-midi.
Crèche - garderie d'enfants: ouverte de 7 h. à 18 h. 30.

La tendance sur les marchés européens

PARIS: se replie.
Tous les secteurs se sont généralement inclinés, dans un volume d'affaires peu important.
FRANCFORT: irrégulière.
A l'exception de quelques valeurs isolées, la cote s'est modérément effritée au fil des compartiments.
AMSTERDAM: en baisse.
Seuls Hoogovens, AKZO, KLM et Ennia ont fait preuve de fermeté, dans un marché déprécié.

BOURSE DE ZURICH

Table with 2 columns: Total des titres cotés (180), dont traités (103), en hausse (44), en baisse (29), inchangés (30), cours payés (219).

Table with 2 columns: Tendence générale bancaire (irrégulière), financière (bien soutenue), assurance (bien soutenue), industrielle (irrégulière), chimique (à peine soutenue), obligations suisses (fermes), obligations étrangères (fermes).

CHANGE - BILLETS

Table with 3 columns: Country (France, Angleterre, USA, Belgique, Hollande, Italie, Allemagne, Autriche, Espagne, Grèce, Canada), Buy rate, Sell rate.

Les cours des bourses et étrangères des changes et des billets nous sont obligeamment communiqués par la Société de Banque Suisse à Sion. Les cours de la bourse de New York nous sont communiqués par Blyth Eastman Dillon Genève.

Consultation des nourrissons, cours de puériculture Croix-Rouge « Soins à la mère et à l'enfant »: tél. 23 30 96. Renseignements et inscriptions, l'après-midi du lundi au vendredi, de 14 à 18 h.
AA.- Réunion le mardi à 20 h. 30, rue St-Guérin N° 3, au-dessus du Parking.
Croix d'Or, centre d'accueil. - Bâtiment service social, chaque vendredi dès 20 h.
Service d'aides familiales. - M. Ogger-Meytain, rue du Chanoine Berchold 20, Sion, tél. 22 86 22 le lundi et le vendredi de 14 h. 30 à 15 h. 30.
Centre de planning familial, Service famille-jeunesse. - Consultation sur rendez-vous, avenue de la Gare, 21, salle N° 24, le lundi et le vendredi après-midi et le mardi soir. Téléphone 23 46 48 de 14 h. 30 à 15 h. 30.
Garderie. - Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 heures à 16 h. 30 au rez-de-chaussée de l'école protestante.
Baby-sitters. - Tél. 22 38 20 et 22 96 63 durant les heures des repas et 22 42 03 le matin.
Châteauneuf-Conthey. - Piscine du Résident-Parc, couverte et chauffée - Bassin de 17 m x 7 m.
Bibliothèque municipale. - La bibliothèque est fermée jusqu'au 9 janvier.
Taxis de Sion. - Service permanent et station centrale gare, tél. 22 33 33.
Dancing Le Gallon. - Ouvert jusqu'à 2 heures.
Dancing La Matze. - Ouvert jusqu'à 2 heures, tél. 22 40 42.
Consommateur-Information. - Rue de la Porte-Neuve 20, le jeudi de 14 à 16 heures.
Bleusy-Dilic (route Super-Nendaz) Bar-dancing-discothèque. Ouvert dès 22 heures. Carnotzet. Fermé le mardi.
Nendaz-Station. - Dancing-discothèque « Lapin Vert ». Ouvert tous les soirs de 21 h. 30 à 3 heures.
Musée des costumes - Vivarium. - Route de Sierre, Uvrier, ouvert: tous les jours, sauf lundi, de 13 h. 30 à 18 h. 30.
Patinoire. - 8 h.-9 h., club de patinage; 9 h.-10 h., HC Sion; 10 h.-11 h. 30, public; 14 h.-16 h. 30, public (enfants gratuits); 17 h.-22 h., HC Sion.
CSFA. - 8 janvier cours de ski à Thyon; inscriptions et renseignements au 22 22 77 jusqu'au 6.1.1978. 14-15 janvier cours de ski de fond à Conches; inscriptions et renseignements au 22 29 65 ou 23 59 39 (soir) jusqu'au 6.1.1978.

Martigny

Pharmacie de service. - Téléphoner au N° 11.
Médecin de service. - Appeler le numéro 11.
Hôpital. - Heures des visites, chambres communes tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures et de 19 à 20 heures; privées de 13 h. 30 à 20 heures.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fêtes. - Appeler le numéro 11.
Ambulance officielle. - Tél. 2 24 13 et 2 15 52.
Pompes funèbres. - Ed. Bochayat, 2 22 95. Gilbert Pagliotti, 2 25 02, Marc Chappot et Roger Gay-Crosier 2 24 13 et 2 15 52.
Centre de planning familial. - Avenue de la Gare 28, tél. 2 66 80.
Dépannage. - Carrosserie Germano, téléphone 2 25 40.
AA. Martigny. - Urgence, tél. 2 11 55 et 5 44 61. Vendredi à 20 h. 30, réunion rue de l'Eglise 2, Clé des champs.

D' CLAUDETTE



Service d'aides familiales. - Pour tous renseignements, adressez-vous à la responsable du service: M. Gratz, bâtiment Pré-Ville, téléphone 2 29 88, tous les jours de 12 à 15 heures et dès 19 heures.
Groupe Alcoollques anonymes « Octodure ». - Bâtiment de la Grenette, Martigny: réunion tous les vendredis à 20 h. 30. SOS, téléphone 2 49 83 et 5 46 84.
Patinoire. - 8 h., public; 19 h., HCM; 20 h. 30, public.

Saint-Maurice

Pharmacie de service. - Pharmacie Gaillard, tél. 3 62 17.
Médecin de service. - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 3 62 12.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.
Pompes funèbres. - Albert Dirac, tél. 3 62 19, François Dirac, tél. 3 65 14.
Samaritains. - Dépôt de matériel sanitaire, M. Ida Mottiez, Les Iles, tél. 3 73 51. En cas d'absence, tél. 3 66 85. Exercices: 2^e mardi de chaque mois, dès 20 heures.

Monthey

Pharmacie de service. - Pharmacie Crochetan tél. 4 15 44.
Médecin. - Service médical jeudi après-midi, dimanche et jours fériés, tél. 4 11 92.
Samaritains. - Matériel de secours, tél. 4 23 30.
Ambulance. - Tél. 4 62 62.
Hôpital. - Heures des visites, chambres communes et mi-privées, mardi, jeudi, samedi et dimanche, de 13 h. 30 à 15 heures; privées, tous les jours de 13 h. 30 à 19 heures.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.
Pompes funèbres. - Maurice Clerc, 4 62 62, J.-L. Marmillod, 4 22 04, Antoine Rithner, 4 30 50.
Dancing Treize Etoiles. - Ouvert jusqu'à 2 h. Fermé le lundi.
Taxis de Monthey. - Service permanent, station place Centrale, tél. 4 14 84.
CIRENAC. - (Centre d'information de régulation des naissances et d'aide aux couples), tél. 4 66 11.
Dépannage. - Téléphone jour et nuit: 4 43 37.

Viège

Pharmacie de service. - Pharmacie Burret, 6 23 12.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.

Brigue

Pharmacie de service. - Pharmacie Guntern, tél. 3 15 15.
Dépôt de pompes funèbres. - André Lambriger, tél. 2 12 37.
Patrouilleurs TCS. - Tél. 022/140 ou 031/140.
Alcoollques anonymes. - Les réunions ont lieu le jeudi à 20 h. 15 au café des Cheminots, tél. 3 62 46, 2 20 42 et 3 43 53.

LOÈCHE-LES-BAINS
Médecin de service. - Rheumaklinik, 61 12 52.



AUJOURD'HUI madame

Un menu

- Avocats vinaigrète
Boulettes de merlan à l'orientale
Pommes vapeur
Gruyère
Mandarines

Le plat du jour

Boulettes de merlan à l'orientale
Hachez un oignon, du persil arabe, la chair crue des merlans (500 g), de l'ail, ajoutez un jaune d'œuf, sel, poivre, muscade. Faites bouillir les têtes à part, gardez l'eau. Faites une sauce blanche: beurre, farine, eau de cuisson. Faites des boulettes, déposez-les dans la sauce, cuisez doucement. Ajoutez à la fin un jaune d'œuf délayé avec un jus de citron.

Un dessert économique

Pudding à la vanille
Mettez un bol de semoule dans trois quarts de lait bouillant, ajoutez 150 g de sucre, un paquet de sucre vanillé. Hors du feu, ajoutez deux jaunes d'œufs et 25 g de beurre. Laissez tiédir, ajoutez deux blancs en neige. Versez dans un moule. Mettez au frais. Faites fondre 70 g de chocolat dans un dl de lait bouillant, ajoutez un quart de lait, amenez à ébullition, versez 75 g de sucre, liez d'une cuillerée à dessert de féculé délayée dans peu d'eau. Au moment de servir, versez chaud sur le pudding froid.

Tout savoir

Mon réfrigérateur est tout jauni. Comment lui redonner son aspect blanc initial?

Il est assez difficile de déjaunir de l'émail. Cependant, nous vous conseillons de laver la carrosserie de votre réfrigérateur avec une éponge et une eau détergente; rincez; essuyez. On trouve chez les marchands de couleurs des produits spéciaux pour surfaces émaillées qui redonnent un peu de brillant à l'émail terni.

Je possède depuis peu de temps une veste fourrée à l'intérieur de fourrure synthétique.

Celle-ci se colle sur les vêtements noirs que je porte et cela est fort ennuyeux.

« M'aimerez-vous en décembre comme en mai? M'aimerez-vous de cette bonne vieille façon? Quand mes cheveux seront devenus gris, m'embrasserez-vous alors et direz-vous que vous m'aimiez en décembre comme en mai? »

(James J. Walker « vers 1905 »)

Je crains qu'il n'y ait malheureusement rien à faire pour empêcher le fourrage de votre veste de pelucher, sauf de la brosser intérieurement avant de la mettre pour enlever tous les poils superflus. Cet inconvénient est fréquent. Essayez de protester auprès de votre vendeur, mais je ne pense pas que vous obteniez satisfaction, d'une façon quelconque.

Votre beauté

Mini-trucs pour l'entretien de vos cheveux

N'utilisez jamais le fer à friser (ou à défriser) sur des cheveux secs. Humectez la mèche à traiter avec les doigts mouillés, ou une bombe d'eau; l'eau, en s'évaporant sous le fer, protège les fibres. Chauffez-le assez pour ne pas être obligée de trop tirer sur les cheveux.

Quand vos cheveux sont électriques, en atmosphère très sèche, ou après avoir été trop chauffés, déshydratés, humidifiez votre peigne.

Utilisez des rouleaux souples pour vos mises en plis. Si vous utilisez des rouleaux rigides, comme les cheveux extensibles sont plus mouillés, il se produit une traction au niveau de la racine ou de la tige, lorsqu'ils rétrécissent. Ce n'est pas bon.



Table with 3 columns: Country (Suisse, Brigue-Viège-Zermatt, Goneratbahn, Swissair port, Swissair nom, UBS, SBS, Crédit Suisse, BPS, Elektrowatt, Holderbank port, Interfood port, Juvena port, Motor-Columbus, Cerlikon-Bühle, Cie Réassurances port, Winterthur-Ass. port, Zurich-Ass. port, Brown, Boveri port, Ciba-Geigy port, Ciba-Geigy nom, Fischer port, Jelmoli, Héro, Landis & Gyr, Losinger, Globus port, Nestlé port, Nestlé nom, Sandoz port, Sandoz nom, Alusuisse port, Alusuisse nom, Sulzer nom), Buy rate, Sell rate.

Table with 3 columns: Country (USA et Canada, Alcan Alumin, Amax, Beatrice Foods, Burroughs, Caterpillar, Dow Chemical, Mobil Oil, Allemagne, AEG, BASF, Bayer, Demag, Hoechst, Siemens, VW, Divers, AKZO, Machines Bull, Courtauld, De Beers port, ICI, Pechiney, Philips Gloeil, Royal Dutch, Unilever), Buy rate, Sell rate.

Table with 3 columns: Country (USA et Canada, Alcan Alumin, Amax, Beatrice Foods, Burroughs, Caterpillar, Dow Chemical, Mobil Oil, Allemagne, AEG, BASF, Bayer, Demag, Hoechst, Siemens, VW, Divers, AKZO, Machines Bull, Courtauld, De Beers port, ICI, Pechiney, Philips Gloeil, Royal Dutch, Unilever), Buy rate, Sell rate.

Table with 3 columns: Country (USA et Canada, Alcan Alumin, Amax, Beatrice Foods, Burroughs, Caterpillar, Dow Chemical, Mobil Oil, Allemagne, AEG, BASF, Bayer, Demag, Hoechst, Siemens, VW, Divers, AKZO, Machines Bull, Courtauld, De Beers port, ICI, Pechiney, Philips Gloeil, Royal Dutch, Unilever), Buy rate, Sell rate.

Table with 3 columns: Country (USA et Canada, Alcan Alumin, Amax, Beatrice Foods, Burroughs, Caterpillar, Dow Chemical, Mobil Oil, Allemagne, AEG, BASF, Bayer, Demag, Hoechst, Siemens, VW, Divers, AKZO, Machines Bull, Courtauld, De Beers port, ICI, Pechiney, Philips Gloeil, Royal Dutch, Unilever), Buy rate, Sell rate.

Fonds de placement (hors cote)

Table with 3 columns: Country (USA et Canada, Alcan Alumin, Amax, Beatrice Foods, Burroughs, Caterpillar, Dow Chemical, Mobil Oil, Allemagne, AEG, BASF, Bayer, Demag, Hoechst, Siemens, VW, Divers, AKZO, Machines Bull, Courtauld, De Beers port, ICI, Pechiney, Philips Gloeil, Royal Dutch, Unilever), Buy rate, Sell rate.

Table with 3 columns: Country (USA et Canada, Alcan Alumin, Amax, Beatrice Foods, Burroughs, Caterpillar, Dow Chemical, Mobil Oil, Allemagne, AEG, BASF, Bayer, Demag, Hoechst, Siemens, VW, Divers, AKZO, Machines Bull, Courtauld, De Beers port, ICI, Pechiney, Philips Gloeil, Royal Dutch, Unilever), Buy rate, Sell rate.

Table with 3 columns: Country (USA et Canada, Alcan Alumin, Amax, Beatrice Foods, Burroughs, Caterpillar, Dow Chemical, Mobil Oil, Allemagne, AEG, BASF, Bayer, Demag, Hoechst, Siemens, VW, Divers, AKZO, Machines Bull, Courtauld, De Beers port, ICI, Pechiney, Philips Gloeil, Royal Dutch, Unilever), Buy rate, Sell rate.

CINEMAS

SIERRE Bourg
Tél. 027 55 01 18

Ce soir à 20 h. 30 - 18 ans
Un film de Salvatore Samperi
LE BATAILLON EN FOLIE
Une folie érotique, drôle et cocasse. Plein de gags

SIERRE Casino
Tél. 027 55 14 60

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
Rien n'est comparable à la terreur qui les attend
LES GRANDS FONDS
Un film de Peter Yates

MONTANA Le Casino
Tél. 027 41 27 64

Matinée pour enfants à 16 h. 30
LES CHEFS-D'ŒUVRE DE WALT DISNEY
Soirée à 21 heures
LE TOBOGGAN DE LA MORT
de James Goldstone avec George Segal, Richard Widmark.
Un grand suspense sur le plus grand toboggan du monde

CRANS Le Cristal
Tél. 027 41 11 12

Matinée à 17 h. et soirée à 21 h.
VALENTINO
Le chef-d'œuvre de Ken Russell avec Noreiev une star d'aujourd'hui et Valentino une star de légende !
En nocturne à 23 h.
LE TOBOGGAN DE LA MORT

HAUTE-NENDAZ Cinalpin

Matinée pour enfants à 16 h. 30
PETER PAN
Soirée à 21 heures
L'ESPION QUI M'AIMAIT
Le dernier James Bond avec Roger Moore et Barbara Bach. Fantastique !

SION Arlequin
Tél. 027 22 32 42

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
DIS BONJOUR À LA DAME
Avec Pierre Tornade, Sophie Barjac

SION Capitoile
Tél. 027 22 20 45

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
LE TIREUR D'ELITE
Avec Tom Laughlin, Ron O'Neal

SION Lux
Tél. 027 22 15 45

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
L'HÉRÉTIQUE (Exorciste II)
Avec Linda Blair, Richard Burton, Max von Sydow

ARDON Cinéma
Tél. 027 86 12 59

Ce soir: RELACHE
Du vendredi au dimanche
KING-KONG

FULLY Michel

Aujourd'hui: RELACHE
Demain jeudi à 20 h. 30 - 16 ans
FLICS EN JEANS
Dès vendredi 6 - 16 ans
LE COLOSSE DE RHODES

PARTICIPEZ AU TIERCÉ GRATUIT MF

MARTIGNY Corso
Tél. 026 2 26 22

Dès ce soir mercredi à 20 h. 30 - 18 ans
Du rire !!! Mais, pour public averti !
LE TROUBLE-FESSES
Avec Michel Galabru et Bernadette Lafont

MARTIGNY Etoile
Tél. 026 2 21 54

Jusqu'à dimanche - Soirée à 20 h. 30 - 14 ans
Le retour en force de James Bond 007
L'ESPION QUI M'AIMAIT
Avec Roger Moore et Curd Jurgens
De l'action... Du suspense... De l'humour...

ST-MAURICE Zoom
Tél. 025 3 76 86

Aujourd'hui: RELACHE
Dès demain jeudi à 20 h. 30 - 18 ans
Charles Bronson et Lee Marvin dans
DOUZE SALOPARDS

MONTHEY Monthéolo
Tél. 025 4 22 60

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
Robert Shaw, Jacqueline Bisset dans
LES GRANDS FONDS
Rien n'est comparable à la terreur qui les attend
Aussi formidable que «Les dents de la mer»
Demain matinée à 14 h. 30 - Spécial enfants (7 ans)
TITI SUPERSTAR

MONTHEY Plaza
Tél. 025 4 22 90

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
Actions ! Aventures ! Carembolages !
A PLEIN GAZ !
La plus fantastique course de voitures de l'histoire du cinéma !

BEX Rex

Dernier soir à 20 h. 30 - 18 ans révolus
Aussi sexy que rigolo !
PLUSIEURS FOIS PAR JOUR
Strictement pour adultes

OUI, MAIS... c'est meilleur marché à
MAGRO MENAGER

Toutes vos annonces par Publicitas

PLANS D'INVESTISSEMENTS DE MM. HENTSCH ET C^e, GENÈVE

Affiliated fund	D	7.41	7.99
Chemical fund	D	6.99	7.64
Technology fund	D	7.14	7.80
Europafonds	DM	25.90	27.20
Unifonds	DM	18.-	19.-
Unirenta	DM	40.90	42.20
Unispecial 1	DM	62.15	65.30
Crossbow fund		4.11	4.22
CSF-Fund		18.40	18.81
Intern. Tech. fund		7.54	7.68

TELEVISION

Emissions en noir et blanc
tv Suisse romande

12.25 Saut à skis
Tournoi des 4 tremplins. En Eurovision d'Innsbruck

17.00 Point de mire
17.10 Au pays du Ratamiau
17.30 Téléjournal
17.35 Objectif - Edition spéciale
Le nouveau magazine des jeunes.
- Knie: La dernière représentation
Une émission du Service jeunesse
- Du côté de la ville
Une émission réalisée avec le concours de Jorg Müller et les élèves de la zone-pilote de Vevey

18.15 L'omnibus pour Darjeeling
Un documentaire sur le chemin de fer le plus pittoresque de l'Himalaya

18.30 Oui-Oui
Pour les petits

18.40 Système D
Le jeu des incollables
Avec les incollables: Michel Dénériaz, Evelyne Grandjean, Jean Raymond, et l'avocat du système D: Jacques Chausard. Présentation: Jean-Pierre Cuny.

19.00 Un jour, une heure
1^{re} partie

19.30 Téléjournal
19.45 Un jour, une heure
2^e partie

20.00 Passe et gagne
Le jeu des incollables. Avec la participation de Jacques Bergier

20.20 Cyrano et d'Artagnan



Un film d'Abel Gance, interprété par Jean-Pierre Cassel, José Ferrer, Sylva Koscina, Dahlia Lavi et Michel Simon

22.40 L'antenne est à vous
Ce soir, c'est l'Association des médecins pour le respect de la vie, qui exprime, en toute liberté, sa conviction profonde.

22.55 Téléjournal

tv Suisse alémanique

12.25-15.30 Saut à skis
Tournoi des 4 tremplins. En direct d'Innsbruck.

17.15 TV-junior
Thérèse parmi nous, téléfilm tchécoslovaque (1)

18.00 Carrousel
Musique et informations

18.45 Fin de journée
18.55 Téléjournal

19.05 Théâtre à la cour
Atteinte aux bonnes mœurs. Série avec Johanna von Koczian et Theo Linggen

19.35 Point chaud
Les programmes

20.00 Téléjournal
20.20 Damen haben Vortritt
Télépièce de Maria Neocleous et Stefan Meier. Avec Louise Martini, Liane Hielscher, Alexander Radszund et Ursula Monn

21.30 Sciences et techniques
L'Institut pour la neige et les avalanches, Davos. Le virus et ses énigmes. L'Institut de photographie à l'Ecole polytechnique fédérale à Zurich (Reprise le 8.1.)

22.20 Téléjournal
22.35-23.35 Saut à skis
Reflets d'Innsbruck

tv Suisse italienne
12.25-15.30 Saut à skis
Tournoi des 4 tremplins. En direct d'Innsbruck
16.55 Le dernier des Mohicans
Feuilleton de David Maloney d'après le roman de J. Fenimore Cooper. Avec Kenneth Ives et Andrews Crawford (3) (Reprise)
18.00 Téléjournal
18.05 Pour les plus petits
Paddington: les aventures d'un ours péruvien à Londres (3)
18.10 Pour les enfants
Top: le mime n'est pas muet. Spectacle du groupe «Quellidigrock»
19.10 Téléjournal
19.25 Les grands compositeurs de la chanson américaine
Jérôme Kern
19.55 L'agenda culturel
Hebdomadaires des lettres, arts et spectacles
20.30 Téléjournal

20.45 Arguments
Faits et opinions d'actualité par Graziano Terrani «Osteria, addio!»

21.45 Agenzia Rockford
Chère Jolene. Série avec James Glaner

22.35-22.45 Téléjournal

tv France 1
12.00 L'Évangile en papier
11. L'humble et l'orgueilleux
12.15 Réponse à tout
12.33 Midi première
Avec Gérard Lenorman
13.00 TF1 actualités
13.35 La petite maison dans la prairie
13 et fin: La quarantaine
Avec: Michael Landon, Charles Ingalls
14.30 Les visiteurs du mercredi
14.30 Le coin des 6-10. 15.25 Les aventures de Black Beauty ou prince noir. 16.45 La parade des dessins animés
17.53 Sur deux roues
Enquête: le vélo de cirque
18.00 A la bonne heure
Le super 8
18.27 Nounours
18.32 L'île aux enfants
18.55 Caméra au poing
13. Une femme et des gupards
19.10 Une minute pour les femmes
Rentrer dans ses sous: ce n'est pas toujours simple
19.20 Actualités régionales
19.43 Eh bien raconte!
Avec: Robert Castel, Jean Parédès, Jean-Louis Blèze, Paulette Frantz, etc.
20.00 TF1 actualités
20.30 Au plaisir de Dieu
6. Le vent du soir
D'après l'œuvre de Jean d'Ormesson
22.00 env. Une journée avec le président Carter
23.15 TF1 actualités

tv Antenne 2
13.35 Magazine régional
13.50 Des lauriers pour Lila (3)
Feuilleton de Claude Grinberg. Avec: Pierre Danny, Jacques Tirane
14.03 Aujourd'hui madame
Invités: Francis Lemarque

14.50 env. Arrivée du président Jimmy Carter à Orly

15.30 Un sur cinq
Avec à: 16.30 env. Cérémonie à l'Arc de Triomphe, avec le président Carter

18.10 Juke-box
18.25 Dorothee et ses amis
18.40 C'est la vie
18.55 Des chiffres et des lettres

19.20 Actualités régionales
19.45 Jeu
20.00 Journal de l'A2
20.32 Question de temps
Deuxième volet du dossier nucléaire - Charbon: un renouveau
21.35 Alain Decaux raconte...
Katyn
22.35 La parole à 18 ans
Les vertes années
23.00 Journal de l'A2

tv France Régions 3
Toutes les émissions en couleurs
18.35 FR3 jeunesse
19.05 La télévision régionale
Une façon de vivre: le souffleur de verre
19.20 Actualités régionales
19.40 Tribune libre
19.55 FR3 actualités
20.00 Les jeux de 20 heures
20.30 Brèves vacances



Un film de Vittorio De Sica. Avec: Florida Bolkan, Renato Salvatori, Daniel Quenaud, Adriana Asti, etc.

22.20 FR3 actualités
22.35 Ciné-regards
Objectif cinéma: sélection de films. Le cinéma à Rouen. Interview de Jacques Tati. Dossier sur les livres de cinéma

RADIO

Radio romande I

Informations à toutes les heures, de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00), puis à 23.55

6.00 Le journal du matin
Musique variée et informations générales

6.00 7.00, 8.00 Editions principales

7.35 Billet d'actualité
8.05 Revue de la presse romande

8.15 Chronique routière
8.25 Memento des spectacles et des concerts

8.40 Microscope
La séquence du consommateur

9.05 La puce à l'oreille
Musique, évasion, contact, service, avec l'équipe du matin

10.05 Fonds de terroir
par Colette Jean

12.05 Le coup de midi
Jeux, humour et promotion
De A jusqu'à Z
Un jeu de Michel Dénériaz

12.30 Le journal de midi
13.30 Rétro 33-45-78
14.05 Des ronds dans l'eau

16.05 Feuilleton Malevil (3)
16.15 Les nouveautés du disque
par Raymond Colbert
17.05 En questions
18.05 Inter-régions-contact
18.20 Revue de la presse suisse alémanique
18.30 Le journal du soir
19.00 Actualité médicale
par Eric Schaerlig
19.15 Radio-actifs
par Bernard Pichon
20.05 Masques et musique
par Emile Gardaz
21.00 Sport et musique
Présentation: Alain Kobel
22.05 Baise un peu l'abat-jour...
ou comment refaire le monde en bavardant le soir chez soi, par Janry Varnel
23.05 Blues in the night
par Madeleine Caboche

Radio romande II

7.00 Suisse-musique
Production Radio suisse alémanique
J.-S., C.-P.-E., W.-F. Bach
J.-C. Bach, L. Boccherini
P. Nardini, B. Galuppi
J. Haydn

9.00 Informations
9.05 Souvenirs, souvenirs
Production: Yvette Z'Graggen
Les printemps de 1968, par Jacques Zanetta

11.00 Musiciens suisses
J. Haydn, M. Ponce
Th. Chanler
L. van Beethoven

12.00 Midi-musique
Production: Radio suisse alémanique

14.00 Informations
14.05 2 à 4 sur la 2
Les après-midi culturels de la Radio suisse romande, avec
La librairie des ondes
Edition du mercredi

16.00 Suisse-musique
Production: Radio suisse italienne
A. Banchieri, U. Gasser
J.-B. Lully

17.00 Rhythm'n pop
par Gérard Suter

17.30 Jazz contact
par Bruno Durring

18.00 Informations
18.05 Redlèmele
Le rendez-vous des jeunes avec Jean-François Acker

19.00 Per i lavoratori italiani in Svizzera

19.30 Novitads
Informations en romanche
19.40 Europe-jazz
par Eric Brooke
20.00 Informations
20.05 Mon demi-siècle de Palais fédéral (1)
Entretien de Georges Perrin, journaliste parlementaire, avec Michel Margot
Les concerts de Genève
Transmission directe du concert organisé par RSR en hommage à Roger Vuataz à l'occasion de son 80^e anniversaire, par l'Orchestre de la Suisse romande
Direction: Jean-Marie Auberson
G. Rossini, R. Vuataz
F. Mendelssohn
22.30 Marchands d'images
par Pierre et Mousse Boulanger
23.00 Informations

Beromunster

Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00, 23.00

6.05 Espresso
9.05 Fraix du four
10.00 Une heure pour les hommes

11.05 Musique populaire
11.55 Pour les consommateurs
12.15 Félicitations
12.40 Rendez-vous de midi
Informations et musique

14.05 Magazine féminin
14.45 Lecture
15.00 Pages de Mendelssohn, Beethoven, Chopin, Brahms, Gottschalk, Ives et Dvorak

16.05 Pour les aînés
17.00 Onde légère
18.20 Orchestre récréatif de la Radio suisse

18.45 Sport
19.00 Actualités
19.40 Pour les consommateurs
20.05 Les acteurs du Basler Theater chantent
21.00 Prisme
22.15-24.00 Musique-box

Monte Ceneri

Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 10.00, 14.00, 16.00, 18.00, 18.30, 22.00, 23.00, 23.55

6.00 Musique et Informations
9.00 Radio-matin
11.50 Les programmes du jour
12.00 Informations
12.10 Revue de presse
12.30 Actualités
13.10 La ronde des chansons
13.30 Itinéraires folkloriques
14.05 Radio 2-4
Musique légère

16.05 Après-midi musical
18.05 La «côte des barbares»
18.35 Chronique régionale
19.00 Actualités
20.00 Cycles: Utopie
20.30 Blues
21.00 «L'Amour, c'est pas de la Polente», petite revue
21.30 Discothèque des jeunes
23.05-24.00 Nocturne musical

MF
le journal qui domine l'information en Valais

JACOB APPRÉCIE L'APPARITION...
1306
...ne va pas arriver tout de suite.
Monsieur, veuillez me suivre...
Déjà?
J'espère que l'officier recruteur...

Rip KIRBY
ELLE N'EST PAS DU TOUT DU GENRE LAVANDE ET VIEILLES DENTELLES, EDMOND !... ET C'EST POURQUOI JE VAIS FAIRE DU CHEVAL CE MATIN, VOIS-TU...
Mlle STEELE SEMBLE VRAIMENT FORMIDABLE, MONSIEUR !
SI JE NE SUIS PAS DE RETOUR À MIDI, LANÇE LES LIMIERS SUR MA PISTE... TOUT EST POSSIBLE !
EH BIEN, TEMPER STEELE ! OÙ QUE VOUS SOYEZ, MONTREZ-VOUS ! MONTREZ-VOUS DONC !...
A2772
distribué par opera mundi

Copyright A.N.C. Ltd Mondial Presse
Tous droits réservés.

Publicitas
21 21 11

Publicitas
21 21 11

Publicitas
21 21 11

météo
Un peu d'or blanc
Suisse romande et Valais: d'abord très nuageux avec des précipitations (neige au-dessus de 800 à 1000 mètres), puis alternance d'averses de neige et d'éclaircies. Température: 1 à 4 degrés. Vent du nord-ouest fort à tempétueux en montagne. Baisse sensible de la température en montagne.
Evolution pour jeudi et vendredi: au nord, souvent très nuageux et précipitations temporaires, neige jusqu'en plaine.
A Sion hier à 13 heures: très nuageux, 5 degrés. Ailleurs en Suisse: Zurich: couvert, 4; Berne: couvert, 5; Bâle: très nuageux, 6; Locarno: serein, 6; Genève: très nuageux, 7; Saentis: brouillard, -7.

CAPRICES MONÉTAIRES

Les manipulations monétaires ne datent pas d'aujourd'hui.

Au Moyen Age déjà, les Etats et les princes, qui frappaient monnaie en métaux précieux, ne se gênaient pas pour en diminuer le poids et le titre afin d'en tirer un profit immédiat, d'autant plus grand que la modification était importante.

Cela n'abusait cependant pas les cambistes de l'époque, qui pesaient soigneusement les pièces et en analysaient la teneur en or et en argent.

Lorsque des pièces d'une valeur moindre étaient émises, les anciennes disparaissaient comme par enchantement de la circulation. Elles passaient dans les bas de laine et étaient soigneusement cachées et capitalisées.

De cette numismatique de l'époque est née une règle d'économie politique qui dit que «la mauvaise monnaie chasse la bonne».

Or, que voit-on de nos jours, alors que la plupart des pièces de monnaie n'ont plus guère de valeur intrinsèque et que l'essentiel des moyens de paiement est constitué par des billets de banque, qui représentent la monnaie, ou de monnaie dite scripturale, utilisée tant à l'intérieur d'un pays que pour les transferts à l'étranger? Tout simplement le même phénomène. Les possesseurs d'avois en monnaie faible ou déclinante cherchent à les convertir en monnaies fortes.

Il y a cependant des différences essentielles. Tout d'abord le fait que de nombreux Etats limitent, voire interdisent l'exportation ou l'importation de capitaux. Il en est d'autres qui se réservent le monopole du change. D'autres encore n'utilisent que des devises étrangères pour leur commerce extérieur, la monnaie circulant dans le pays même n'étant en quelque sorte qu'une unité de mesure interne.

Mais peut-on faire reproche à celui qui voit fondre le pouvoir d'achat de ses économies de convoiter la possession de monnaies fortes afin de pré-

server sa fortune, qu'elle soit grande ou petite? Il n'y a rien de plus légitime.

On connaît les causes de l'érosion des monnaies. Elles ont nom inflation, déséquilibre des balances commerciales (due actuellement essentiellement à l'approvisionnement en énergie pétrolière), augmentation trop rapide ou exagérée de la sécurité sociale et des coûts salariaux, endettement public, etc... Tous ces éléments conjugués accélèrent le processus de dégradation, tant sur le plan intérieur que sur celui de la valeur attribuée par l'étranger à la monnaie du pays concerné, ce qui se traduit par une baisse de cours.

Le décalage est encore accentué par l'augmentation de la demande des monnaies fortes, qui pousse celles-ci à la hausse. Ainsi les écarts ont tendance à prendre des dimensions exagérées, que le flottement général des monnaies ne permet plus de maîtriser.

Pour corser l'ensemble du problème chacun des deux pelotons, celui des monnaies fortes et celui des monnaies faibles, enregistre des variations internes, nouvel accélérateur à la hausse ou à la baisse. C'est ainsi que dans le groupe du haut le dollar américain a flanché, ce qui a eu pour première conséquence d'en diminuer l'attrait et pour seconde de reporter la demande, dont il faisait l'objet, sur le franc suisse, le Deutsche mark et le yen japonais, la demande de ces monnaies étant encore accrue par celle provenant des détenteurs d'avois en monnaie américaine, qui sentent leur position s'affaiblir.

De par l'abolition des parités fixes, qui obligeaient les banques d'émission à intervenir sur le marché pour maintenir les variations de cours dans une étroite fourchette, chaque Etat peut donc, selon ce qu'il estime être son propre intérêt, faciliter ou tenter de contenir l'évolution favorable ou défavorable pour lui de sa propre monnaie sur le marché mondial. La

solidarité passe ainsi au second plan. C'est le seul intérêt national qui prime.

Que l'Islande, la Norvège ou l'Italie subissent de tels mouvements plutôt que de les contenir, cela n'entraîne que peu d'effets fâcheux pour les autres nations. Mais lorsque les Etats-Unis d'Amérique font de même, ce qui a été le cas durant tout le deuxième semestre de 1977, les conséquences d'une telle attitude se ressentent sur l'ensemble du globe.

C'est en effet en dollars que se traite plus de la moitié du commerce international. C'est aussi le dollar qui constitue l'essentiel des avoirs en devises des banques d'émission, ce qui équivaut à dire qu'une baisse de sa valeur entraîne ipso facto un repli semblable de la valeur des monnaies émises avec sa couverture. C'est également lui qui pèse le plus lourd dans la corbeille qui détermine la valeur des droits de tirages spéciaux du Fonds monétaire international.

Les Etats-Unis espèrent pouvoir rétablir par ce moyen leur balance commerciale, qui enregistrera en 1977 un déficit record. Qui en fera les frais si ce ne sont leurs alliés européens, japonais et aussi les Arabes, leurs fournisseurs de pétrole? Et qu'offrent-ils en compensation? Tout simplement une protection militaire contre l'Est, sur laquelle des doutes commencent à se manifester.

En annonçant récemment que son pays se décidait enfin à enrayer la chute du dollar, le président Carter a pu apprécier le poids de ses paroles. Le jour même la tendance s'inversait. Ce qu'on ignore par contre c'est l'action future. Persévéra-t-on outre-Atlantique dans cette voie de redressement ou laissera-t-on à nouveau se déprécier cette monnaie dont la stabilité est essentielle pour le monde entier?

C'est dans cette incertitude que s'ouvre l'année 1978, qui s'annonce donc

difficile pour l'Europe, et en particulier la Suisse, pour qui la compétitivité en matière d'exportation est vitale.

Est-on dès lors bien éloigné des manipulations de jadis en matière monétaire, qui permettaient à un suzerain de remplacer par du cuivre le dix ou vingt pour cent de l'or que contenaient les pièces à son effigie avec lesquelles il rétribuait ses bons et loyaux sujets?

F.C.

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE



REVUE HEBDOMADAIRE DES MARCHÉS

Emission de la semaine

4% Kraftwerke Schaffhausen AG 78/93 à 101½% du 5 au 11.1.78. Réserve à la conversion à 100%.

AUGMENTATION DE CAPITAL

SBS, 1 action porteur nouvelle pour 10 anciennes au prix de Fr. 160.-, valeur approximative du droit Fr. 24.-; 1 action nominative nouvelle pour 10 anciennes au prix de Fr. 160.-, valeur approximative du droit Fr. 12.-; 1 bon SBS nouveau pour 10 anciens au prix de Fr. 160.-, valeur approximative du droit Fr. 18.-; délai de souscription du 23.1. au 1.2.1978.

Bourses suisses

Réduite à trois séances en raison des fêtes de Noël et de Nouvel-An, la semaine boursière a terminé l'année sur une note irrégulière. Ferme mardi, sous la conduite des bancaires et des assurances, la tendance est devenue irrégulière les deux bourses suivantes. L'indice général de la Société de banque suisse a finalement progressé de 3,3 points et clôture au niveau très satisfaisant de 318,9. L'état relativement bon de l'économie suisse, en comparaison internationale, de même que la forte demande de francs suisses ont exercé pendant une longue période une influence déterminante sur l'évolution de marché suisse des actions. Ce bon comportement est dû aussi en partie au manque d'alternatives de placement. Les valeurs du secteur des industrielles font exception à la bonne règle et subissent des dégagements. Cette dernière remarque touche plus particulièrement les chimiques. Le manque d'intérêt de la part des investisseurs pour les valeurs du secteur des industrielles s'explique par le fait que les sociétés de ce groupe, qui ont dans la plupart des cas une vocation exportatrice, sont particulièrement touchées par la grande faiblesse de la devise américaine. Aux changes, la légère reprise du cours du dollar US a fait long feu et dès mercredi, celui-ci franchissait de nouveau la barre des deux francs dans le sens de la baisse et valait Fr. 1,9925 à Fr. 2,0225. Le marché de l'or, pour sa part, clôture l'année en hausse. Le lingot valait contre dollars \$ 166,25 l'once contre \$ 162.- le vendredi précédent.

Bourse de New York

Cette dernière semaine boursière de l'an-

née n'a pas apporté de grandes modifications en ce qui concerne l'évolution des cours. L'indice Dow Jones a finalement légèrement progressé et termine l'année au niveau de 831,17. La décision de M. Carter de nommer à la tête de la Réserve fédérale M. Miller, président de Textron Inc. a provoqué des réactions mitigées. Le dollar a subi des pressions sur les principales places financières et Wall Street a évolué irrégulièrement.

Bourse de Londres

Bien soutenue durant les premières séances de la semaine, la bourse de Londres a fléchi par la suite dans un petit volume d'affaires. Malgré ce recul de dernière heure, la tendance n'était pas négative sur ce marché en raison des perspectives relativement favorables de l'économie de ce pays pour l'année à venir.

Bourses allemandes

A l'opposé de ce qui est prévu en Angleterre, les prévisions allemandes sont plutôt pessimistes pour 1978. Cet élément a tout naturellement provoqué des dégagements et un repli de la tendance. Indice de la Commerzbank 787,60 contre 790,3 une semaine auparavant.

Bourse de Paris

Fermée lundi, la bourse parisienne n'a travaillé qu'à quatre reprises la semaine dernière. Ces dernières séances de l'année n'ont absolument rien apporté de nouveau et les cours ont évolué avec des écarts minimes.

Les différentes formes de la propriété immobilière

La maison individuelle

Qui ne rêve d'avoir sa propre maison et son jardin? Etre son propre maître et seigneur, ne plus être dérangé par ses voisins de palier, ne plus devoir faire sans cesse attention aux autres. Il convient pourtant de ne pas oublier certains désavantages inhérents à ce type de propriété.

Le jardin ou d'autres installations éventuelles exigent souvent un travail considérable, surtout si la superficie est grande. Ce qui est un passe-temps agréable dans sa jeunesse peut devenir une charge plus tard. Et puis l'entretien d'un jardin n'est pas l'affaire de tout le monde.

Le prix et les frais d'entretien (chauffage, réparations, etc.) d'une maison individuelle sont, comparés à d'autres formes de la propriété immobilière, relativement élevés. Celui qui désire acquérir une telle maison fera donc bien de vérifier s'il peut assumer cette charge financière ou si une autre forme de propriété individuelle ne correspondrait pas mieux à ses possibilités.

La maison individuelle mitoyenne

En règle générale, une maison mitoyenne est meilleur marché qu'une maison individuelle indépendante. Par contre, elle dispose d'un terrain moins grand et il convient de tenir également compte des voisins immédiats.

La propriété par étage

Le propriétaire d'un appartement a, en vertu du contrat sur lequel se fonde sa propriété, le droit d'utilisation exclusive de certaines parties délimitées d'un immeuble. En outre, il a la copropriété de toutes les installations d'utilisation commune telles que l'ascenseur, le dégagement, le jardin, etc. Un règlement fixe les droits et devoirs de chaque copropriétaire. Il détermine la répartition des frais communs, règle les questions d'administration, l'exercice du droit de vote et assure toutes les dispositions nécessaires au fonctionnement harmonieux de la communauté des copropriétaires.

La propriété par étage est souvent aujourd'hui la seule possibilité d'acquérir à un prix abordable un logement bien situé. Beaucoup apprécient en outre que la propriété par étage - contrairement à la maison individuelle - leur épargne les travaux de jardinage, d'administration et autres. L'acquisition d'un tel logement peut leur être recommandée.

Il convient pourtant de tenir compte de certains faits. Celui qui habite son propre appartement est lié à plus long terme qu'un locataire. Il est en effet

plus facile de changer d'appartement locatif que de vendre une propriété par étage et d'en trouver une autre de même valeur. Et pourtant on peut y être parfois obligé en cas de désaccord avec ses voisins. Aussi est-il légitime d'être plus exigeant pour un appartement en copropriété que pour un appartement locatif en ce qui concerne la qualité, la répartition des pièces et surtout l'insonorisation. Car de ce dernier point précisément peut dépendre la coexistence pacifique avec les voisins.

Constructions en droit de superficie

Le propriétaire d'un terrain peut établir en faveur d'un tiers une servitude dite droit de superficie, lui conférant le droit de construire sur le fonds grevé. Le propriétaire du terrain et le superficiaire, propriétaire de la maison qui y est construite, sont donc deux personnes distinctes. Le propriétaire du fonds reçoit à titre d'indemnité pour le droit qu'il a accordé une rente de droit de superficie. Le droit de superficie ne peut être constitué pour plus de cent ans. A son expiration les constructions font retour au propriétaire du fonds, qui verse au superficiaire une indemnité équitable (sauf convention contraire).

Pour qui veut acquérir ou construire une maison au bénéfice d'un droit de superficie, il importe de connaître le montant et le mode de calcul de la rente du droit de superficie, car cette dernière est souvent indexée, c'est-à-dire que ce chiffre dépend de divers facteurs extérieurs.

Diverses formules servent à cette indexation. Celui qui n'est pas au courant de ces questions a souvent de la peine à se faire une idée précise des effets possibles de la formule choisie. Alors que certaines formules d'indexation sont tout à fait justifiées et visent simplement à protéger le propriétaire du terrain contre les conséquences de la dépréciation monétaire, il en est d'autres, en revanche, qui enlèvent à l'immeuble en droit de superficie une grande partie de sa valeur réelle et causent un préjudice au superficiaire. Nous vous recommandons donc instamment de vous informer du mode de calcul et des effets de cette indexation avant d'acheter une maison au bénéfice d'un droit de superficie. Cela vous épargnera plus tard de désagréables surprises.

Dimensions

Les mesures minima recommandées pour les différentes pièces par la Commission fédérale pour la construction

de logements sont les suivantes: séjour et salle à manger: 20 m² chacune, chambre à coucher des parents: 14,6 m², chambre des enfants: 11 m² (au moins 4 m de profondeur, pour pouvoir disposer deux lits en longueur), cuisine: 8 m², balcon: au moins 1,50 m de largeur, cave min. 6 m².

Plan

Il est avantageux de pouvoir accéder à toutes les pièces directement depuis le hall d'entrée ou le corridor. Ceci est tout particulièrement valable pour la cuisine. Celle-ci doit être d'ailleurs isolée par rapport aux autres pièces pour qu'elles ne soient pas constamment exposées aux émanations d'odeurs. Et puis une ménagère n'apprécie guère que les invités puissent voir dans les couloirs.

La partie séjour et celle où l'on dort doivent être séparées pour que les bruits de la première parviennent le moins possible dans la deuxième.

En étudiant un plan, il convient d'examiner s'il y a suffisamment de parois libres pour y installer plus tard tous les meubles, rayonnages, armoires, etc. Les raccordements pour l'électricité, le téléphone et la TV doivent être fixés de façon à correspondre à vos plans d'installation.

Extrait de la brochure *Pour acquérir vos quatre murs.* SBS

La revalorisation du franc entraîne des effets secondaires coûteux

La nouvelle appréciation du franc suisse qui se poursuit depuis l'automne constitue une lourde hypothèque pour l'industrie d'exportation; non seulement elle présente des désavantages sur le plan des débouchés, mais elle continue de détériorer directement et indirectement la situation en ce qui concerne les bénéficiaires. Ainsi, il convient de rappeler les frais de plus en plus élevés de garanties de change dans les opérations de crédit, tels qu'ils se sont généralisés dans la construction internationale de machines par exemple. Il s'agit en partie de sommes considérables qui sont très rarement prises en charge par le client étranger et qui, par conséquent, réduisent d'autant la marge bénéficiaire. A mi-novembre, la couverture du risque de change sur une opération de crédit en dollars d'une durée de cinq ans atteignait environ 10% du prix de vente. Sur les opérations en livres, cette charge était de 9% du prix de vente et sur celles en francs français de 22%. A mi-août, les taux correspondants étaient encore de 6,5% pour le dollar, de 12% pour le livre et de 20% pour le franc français. SDES

L'aide en faveur des régions de montagne dont l'économie est menacée

L'Association suisse des banquiers demande des objectifs précis

(cb) Dans son avis sur le projet d'arrêté fédéral concernant l'aide subsidiaire au financement en faveur des régions dont l'économie est menacée, l'Association suisse des banquiers est favorable à une politique d'aide rigoureusement adaptée à des domaines précis, préalablement délimités. Malgré des réserves d'ordre économique et politique, elle approuve le projet du Conseil fédéral, dans la mesure où il permet d'aider des régions jurassiennes dont la structure économique est peu diversifiée.

Conflit d'objectifs entre la politique économique et la politique générale de l'Etat

L'Association suisse des banquiers rejette dans son principe l'orientation du crédit par l'Etat comme moyen de politique régionale. Obliger certaines entreprises ou branches économiques à limiter leur rentabilité en faveur d'autres branches ou régions serait contraire à nos principes d'économie de marché. Bien que l'octroi de l'aide prévue dans le cadre de l'arrêté fédéral dépende de la participation des banques au financement, ces craintes ne sont pas entièrement levées.

Conditions de l'aide financière

Seules des régions dans une situation économique particulière devraient bénéficier de l'arrêté. De l'avis des banques, celui-ci ne peut s'ajouter à d'autres mesures d'encouragement déjà existantes. De plus, l'aide ne constitue pas une rente perpétuelle pour les régions économiquement menacées mais vise à améliorer les structures, à innover, à diversifier l'économie ou à maintenir à long terme les places de travail. La condition principale pour obtenir une aide subsidiaire est que l'entreprise se montre capable de per-

formances selon les critères de l'économie de marché

Rôle des banques

Dans ce contexte, les banques sont prêtes à assumer le rôle que leur assigne l'arrêté fédéral. Cela implique que ce dernier et les dispositions d'exécution tiennent compte de contraintes propres à l'économie bancaire. Ainsi, les banques pourront examiner les aspects financiers des projets et prendre sur la base de cette appréciation les décisions nécessaires pour que l'aide subsidiaire soit accordée. Leur rôle n'est toutefois pas de coopérer aux études techniques ou de garantir le succès d'un projet. Elles apportent une contribution substantielle en accordant librement des réductions sur les intérêts.

PUBLICITAS

212111



Réduction de prix PORSCHE

Dès à présent AMAG réduit les prix de tous les modèles Porsche: 924, 911 SC, Turbo et 928.
Informez-vous auprès de votre agent Porsche!



5116 Schinznach-Bad

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A louer à Monthey, bât. Les Goilles B, chemin d'Arche 61

appart. 2 1/2 p. en attique
dès Fr. 438.-, charges comprises

Nous cherchons, pour tout de suite **concierge**

Appartement de 3 1/2 pièces à disposition

A la même adresse, à louer à **Sion**

studio meublé
pour 1 ou 2 personnes, libre le 1.1.1978

Tél. 026/2 61 86 143.151.297

Sierre
A louer

studio meublé
2-pièces meublé

Tél. 027/55 41 14 36-3433

Sierre
A louer

3 1/2-pièces

Tél. 027/55 41 14 36-3433

Branche alimentaire d'avenir
Commerçant suisse connu cherche pour janvier 1978 associé(e) ou personne disposant de

Fr. 100 000.-
et pouvant l'aider quelques jours par mois pour la comptabilité.
Réponse et discrétion assurées.

Ecrire sous chiffre L 340653-18 à Publicitas, 1211 Genève 3.

A louer dès le 1er février 1978 ou à convenir à **Sion, rue des Vergers**

magnifique appart. 5 pièces
dans immeuble récent
Fr. 720.- par mois, plus charges.

Tél. 027/23 19 95
Si non-réponse, 027/38 16 54 36-32753

A louer à **Sierre**

studio meublé ou non
Libre tout de suite ou à convenir.

Pour tous renseignements s'adresser à
AGENCE MARCEL ZUFFEREY SIERRE
Tél. 027/55 69 61 36-242

Crans
A louer à l'année

2-pièces meublé

Tout confort

Tél. 027/41 15 15 36-3433

Restez en forme

Partir bien reposé
(tcs) Pas à la sortie du travail ou après trois à quatre heures de sommeil seulement.

Pensez aux petits oiseaux!

ANNONCES DIVERSES

Machine à laver

LINGE et VAISSELLE
Retour d'exposition légèrement griffée à céder avec gros rabais
Réparations toutes marques rapides
Prix avantageux

Miele-Zanker AEG-Vedette Indesit-Zerowatt Gehrigh-Philips Crosley-Hoover

Garantie d'usine
Livraison et pose gratuites
Facilités de paiement

MAGIC VALAIS
Tél. 027/22 73 21 83-7506

Chamoisage
de toutes peaux.

Tannerie d'Epandes
1434 Epandes (Yverdon)
Tél. 024/35 14 16 138.010.194

A vendre

jeep Daihatsu 1000
Parfait état

Tél. 025/4 26 91 143.552.453

A vendre

veaux pour l'engraissement

Tél. 027/22 45 67 36-300066

A vendre

Yamaha 250 Enduro

mod. 77, expertisée
4000 km
Prix à discuter.

Tél. 027/43 24 10 (heures des repas) 36-300007

A vendre d'occasion

Renault R 6 TL

Peinture, pneus et freins neufs
Très bon état
Expertisée

Fr. 4500.-
Garantie, reprise, facilités de paiement

Tél. 027/22 62 50 36-300008

A vendre d'occasion

Fiat 128 commerciale

Moteur et boîte de vitesses révisés
Peinture neuve
Equipée pneus neige
Très bon état
Expertisée
Fr. 4400.-
Garantie, reprise, facilités de paiement

Tél. 027/22 62 50 36-300008

A vendre de particulier

Peugeot 604

année 1976
32 000 km
automatique
expertisée

Tél. 026/8 84 38 36-20016

Achat immédiat «cash»
voitures toutes marques et exclusivités dès 1970

Tél. 021 53 33 53
de 11 à 21 heures
AUTO-KLÖTI
Chexbres-Puidoux

Coop
L'OFFRE ACTUELLE

Collants «Liz»
Crêpe 20 deniers, 100% polyamide, 1er choix.

- mailles fines
- très élastique
- ne fait pas de plis
- slip renforcé micromesh
- souple et caressant
- pointes renforcées

Teinte mode saskia.
3 grandeurs: 8 1/2 - 9 / 9 1/2 / 10 - 10 1/2

5 paires seulement 5.-

Coop compte pour qui sait compter!

Menuiserie

- avec plaisir!

Brochette aux oignons, 120 g, pièce 1.40	Steak au poivre, 150 g, pièce 1.80	Spécialités de viande hachée à des prix qui mettent à l'aise.
Brochette aux herbes royales, 120 g, pièce 1.40	Steak aux herbes royales, 100 g 1.20	A présent dans tous les magasins Bell.
Brochette de hachis, 160 g, pièce 1.90	Bœuf haché, 100 g 1.30	
Steak au paprika, 150 g, pièce 1.80	Hachis 3 sortes (veau, porc, bœuf), 100 g 1.60	
	Rôti haché ménagère, 100 g - .95	

Panorama: les grands événements de l'année 1977 (2)

Décès de Lady Winston Churchill



La veuve de Sir Winston Churchill est décédée à l'âge de 93 ans des suites d'une crise cardiaque.

Il sera le prochain premier ministre hollandais



Voici le professeur A. Van Agt du parti démocrate-chrétien, le prochain premier ministre hollandais.

Les Espagnols ont voté



Pour la première fois depuis 1936, les Espagnols ont été appelés aux urnes. Le 15 juin a vu la victoire du jeune premier Adolfo Suarez.

Bilan et perspectives

C'est dans le calme que l'Europe a accueilli le début de l'année nouvelle. Les discours des chefs d'Etat ont alterné avec des bilans de fin d'année pas toujours très optimistes.

La nouvelle année sera marquée POUR LA FRANCE par une échéance électorale, celle des législatives de mars. Dans son allocution radiotélévisée de samedi soir, le président Giscard d'Estaing n'a pas manqué d'y faire allusion indirectement, en appelant tous les Français à « l'unité ». Il a rappelé, non sans à-propos, qu'il y a trois ans et demi, c'étaient les Français eux-mêmes qui lui avaient confié « la première responsabilité dans la république ». Comparant ensuite la cellule familiale à la France, M. Giscard d'Estaing a déclaré : « Lorsqu'une famille est divisée, lorsqu'elle se dispute, il n'y a pas de bonheur possible ». Empruntant alors cette citation au poète Paul Fort, le chef de l'Etat français a conclu : « Si tous les gars de France voulaient se donner la main. »

Les préoccupations électorales n'étaient pas absentes non plus du message de Nouvel-An que le premier ministre BRITANNIQUE, M. James Callaghan, a adressé à son parti. Il a demandé aux travailleurs de s'unir et de serrer les rangs tout en niant que son parti ait l'intention de provoquer des élections générales anticipées. M. Callaghan a également rendu hommage aux libéraux pour le soutien qu'ils ont apporté au gouvernement. Pour M. Callaghan, l'année 1978 sera celle du redressement économique à condition « que la progression des salaires ne soit pas supérieure à celle de la productivité ».

UNE CROISSANCE LIMITÉE

A l'occasion du Nouvel-An, le président DE LA RFA, M. Walter Scheel, a évoqué dans une vision plus large « les limites de l'avenir de l'humanité ». Lors d'une interview à la première chaîne de télévision ouest-allemande, M. Scheel a précisé : « Nous ne pouvons poursuivre au même rythme dans la voie suivie jusqu'à présent. » Le prési-

dent de la RFA a précisé qu'avant épuisement des gisements de pétrole, « base sur laquelle reposent en grande partie nos industries occidentales », la lutte pour le partage du pétrole deviendra de plus en plus dure, ceci pouvant même conduire jusqu'au conflit armé.

Dans un autre ordre d'idée, le cardinal AUTRICHIEN Franz Koenig a estimé samedi, dans son message traditionnel de Nouvel-An, que l'Eglise catholique devait intercéder en faveur de l'ensemble de l'humanité, « des pauvres, des démunis, des persécutés, des opprimés », et même en faveur de ceux qui ont choisi de changer le monde au moyen de la violence.

Dans son message de Nouvel-An, le premier ministre GREC, M. Caramanlis, s'est engagé, de son côté, à ce que la solidarité de la Grèce à l'égard de Chypre se poursuive en 1978. Il a demandé d'autre part au peuple grec de rester fidèle au régime démocratique, de respecter l'ordre et la légalité et de multiplier les efforts dans les domaines économique et social, afin de résoudre les problèmes.

TOUJOURS PAS DE M^{me} TITO

Quant au MARÉCHAL TITO, il a passé la nuit du réveillon au jour de l'An dans un hôtel de l'île de Brioni, au large d'Istrie, en compagnie de ses plus proches collaborateurs. L'agence Tanjug, qui cite la nouvelle dimanche matin, ne mentionne pas le nom de l'épouse du maréchal Tito, M^{me} Jovanka Broz, qui a disparu de la vie publique depuis le mois d'août. Contrairement aux autres années, la Télévision yougoslave n'a pas retransmis en direct le réveillon présidentiel.

EN EUROPE DE L'EST

Les instances dirigeantes de L'UNION SOVIÉTIQUE ont de leur côté déclaré samedi soir, dans leur message de Nouvel-An, que le « peuple soviétique entrait dans la septième décennie de l'ère de la Révolution d'octobre plein de force, d'énergie et d'optimisme ».

Dans son message de Nouvel-An à la nation, le président Gustav Husak a affirmé dimanche à la télévision que LA TCHÉCOSLOVAQUIE poursuivra en 1978 la voie sur laquelle elle s'est engagée depuis trois décennies. Le chef de l'Etat, qui s'est félicité des résultats obtenus dans tous les domaines par la classe ouvrière depuis 1948 et malgré la crise de 1968-1969, a évoqué le 60^e anniversaire de la Révolution d'octobre.

AU VATICAN

Le message lancé dimanche par LE PAPE PAUL VI et adressé à tous les chefs d'Etat à l'occasion de la Journée mondiale de la paix, le 1^{er} janvier, dont il avait pris l'initia-

tive voilà dix ans, a été « non à la violence, oui à la paix ».

Du Vatican, le souverain pontife s'est rendu à la basilique Santa Maria Maggiore pour y célébrer sa principale messe de la journée. Dans son homélie, prononcée d'une voix claire et forte malgré ses 85 ans, le pape a invité l'humanité à s'épargner l'autodestruction par la guerre, la violence et le crime.

Il s'est déclaré particulièrement préoccupé par la jeunesse désillusionnée qui, a-t-il dit, se tourne vers la violence, frustrée par l'injustice et la négligence de ses aînés.

Un peu plus tard, bénissant la foule du balcon de la basilique Saint-Pierre, le pape a répété que le monde vivait une période dangereuse.

L'HEURE DES BILANS

Mais la fin de l'année, c'est aussi l'heure des bilans et des regards tournés vers l'avenir. C'est ainsi que pour la première fois depuis longtemps, l'année s'achève EN IRLANDE DU NORD sous le signe de l'espoir et ceci en dépit de deux nouveaux attentats. On a assisté en effet en 1977 à une baisse assez spectaculaire du nombre des actes de violence et des victimes. C'est ainsi que 68 civils ont trouvé la mort au cours des attentats contre 245 en 1976. Les attentats à la bombe ont également diminué de 60 % et les fusillades de 40 %.

LES ITALIENS sont eux aussi pessimistes sur l'avenir qu'à la fin de l'année dernière. C'est ainsi que « seulement » 39 % des Italiens sont persuadés que l'année « 78 » sera pire que celle qui s'achève, alors qu'ils étaient 53 % au début de 1977. 30 % sont d'avis que l'année qui s'ouvre sera meilleure et 31 % qu'elle sera semblable. C'est ce que révèle un sondage réalisé par l'institut national « Doxa » sur un échantillon de 3000 personnes. L'institut révèle également les résultats d'un sondage réalisé dans seize autres pays. Les chiffres indiquent que « les plus optimistes » se trouvent en grande majorité aux Etats-Unis, en Australie, en Grande-Bretagne et en Espagne. « Une situation stationnaire », telle est l'opinion qui prévaut en RFA, en France, au Japon et en Suisse alors que les « pessimistes » se recrutent au Canada, en Finlande et en Suède.

Situation très difficile pour M. Mario Soares



La question de confiance a été posée au Parlement portugais par M. Mario Soares, les chances d'un accord avec les partis d'opposition étant de plus en plus réduites.

M. Mario Soares a perdu, mais il se succédera à lui-même.

Le président Tito (85 ans) est malade



La visite de M. Anouar el Sadate en Yougoslavie a dû être remise à une date ultérieure, le président yougoslave Tito, 85 ans, étant malade.

Le président Tito, qui a voyagé récemment à Moscou, à Pyongyang, Pékin, Paris, Lisbonne, Alger, a dû prendre un repos de 3 à 4 semaines. Les commentaires vont bon train quant au sort réservé à M^{me} Tito, connue en Chine... La chasse au pouvoir est fatale aux épouses des chefs d'Etat.

Le père d'Astérix et d'Obélix est mort



Roger Goscinny, le créateur des Astérix et Obélix est décédé à Paris.

600 morts et 3000 blessés à Bucarest



Le 5 mai, un violent tremblement de terre a causé de grands dégâts à la capitale de la Roumanie, faisant près de 600 morts et quelque 3000 blessés.

Les grands disparus de 1977

- 13 janvier : Henri Georges Clouzot, 69 ans, cinéaste français.
- Henri Langlois, 62 ans, fondateur de la cinémathèque française.
- 14 janvier : Sir Anthony Eden, 78 ans, ancien premier ministre britannique. Anaïs Nin, écrivain américain.
- 18 janvier : Yvonne Printemps, 83 ans, comédienne et chanteuse.
- 9 février : annonce du décès de Serge Ilyouchin, 82 ans, constructeur d'avions soviétique.
- 13 mars : Jan Patočka, 69 ans, philosophe tchécoslovaque, porte-parole de la « Charte 77 ».
- 16 mars : Kamal Joumlatt, 60 ans, leader de la gauche libanaise, assassiné.
- 11 avril : Jacques Prévert, 77 ans, poète.

- 5 mai : Ludwig Erhard, 80 ans, ancien chancelier ouest-allemand.
- 10 mai : Joan Crawford, 69 ans, actrice.
- 3 juin : Roberto Rossellini, 71 ans, cinéaste.
- 16 juin : Wernher von Braun, 65 ans, le « père » des fusées américaines.
- 2 juillet : Vladimir Nabokov, 78 ans, écrivain d'origine russe.
- 3 août : Mgr Makarios, 63 ans, président de la République chypriote.
- 16 août : Elvis Presley, 42 ans, le « roi du rock ».
- 19 août : Groucho Marx, 86 ans, le plus célèbre des « Marx Brothers ».
- 21 août : Pierre Cot, 81 ans, ancien ministre français.
- 13 septembre : Léopold Stokow-

- sky, 95 ans, chef d'orchestre américain.
- 16 septembre : Maria Callas, 53 ans, cantatrice.
- 14 octobre : Bing Crosby, 74 ans, chanteur et acteur américain.
- 5 novembre : René Goscinny, 51 ans, créateur d'Astérix et de Lucky Luke, personnages de bandes dessinées.
- 18 novembre : Kurt Schuschnigg, 80 ans, chancelier autrichien de l'entre-deux-guerres.
- 6 décembre : Raoul Follereau, 74 ans, « apôtre des lépreux ».
- 12 décembre : Lady Spencer Churchill, 92 ans, veuve de Sir Winston.
- 25 décembre : Charlie Chaplin, 88 ans. (Voir l'hommage de M. Hermann Pellegrini, notre chroniqueur cinématographique, en page 7.)

Panorama: les grands événements de l'année 1977 (3)

Un brillant officier-général a pris sa retraite

Après trois ans d'activité comme chef du service de l'instruction le commandant de corps Gérard Lattion a pris sa retraite au 1^{er} janvier 1978. Il avait commandé pendant dix ans la div mont 10 et pendant trois ans le 1^{er} corps d'armée. Récemment, il a fait quelques déclarations, marquées au coin de sa clairvoyance.

Si l'on parle de remous dans les écoles de recrues, il les attribue à l'agitation politique. Il ne s'agit nullement d'une dégradation de la volonté de servir de la part de la jeune génération. Il n'existe actuellement plus que sept comités de soldats, contre 14 en 1974. Le nombre de personnes jugées pour objection de conscience est également en forte diminution: 520 en 1975, et seulement 200 environ en 1977. Gérard Lattion ne pense pas que les suites du rapport Oswald aient été pernicieuses pour notre armée.

La récession, si déplorable qu'elle soit, a favorisé le recrutement des cadres sous-officiers et officiers. Il en a été de même pour le recrutement des instructeurs, un problème qui n'est cependant pas entièrement résolu, malgré les améliorations matérielles et sociales appliquées.

Bien que le commandant de corps Lattion n'ait passé que peu de temps à la tête du service de l'instruction, il compte à son actif tout une série d'innovations heureuses et importantes. La réorganisation du service de l'adjudance, et il faut citer dans ce contexte le service complémentaire féminin et le nou-



veau service d'information à la troupe, ainsi que l'élaboration du nouveau règlement de service, a été marquée de l'empreinte du commandant de corps Lattion. Dans les deux secteurs il a accompli une œuvre totale, sans pouvoir en voir les résultats. Ce ne sont là que les éléments principaux de son activité éclairée.

Certes il eût aimé suivre les premiers pas du service d'information à la troupe et de l'introduction du règlement de service.

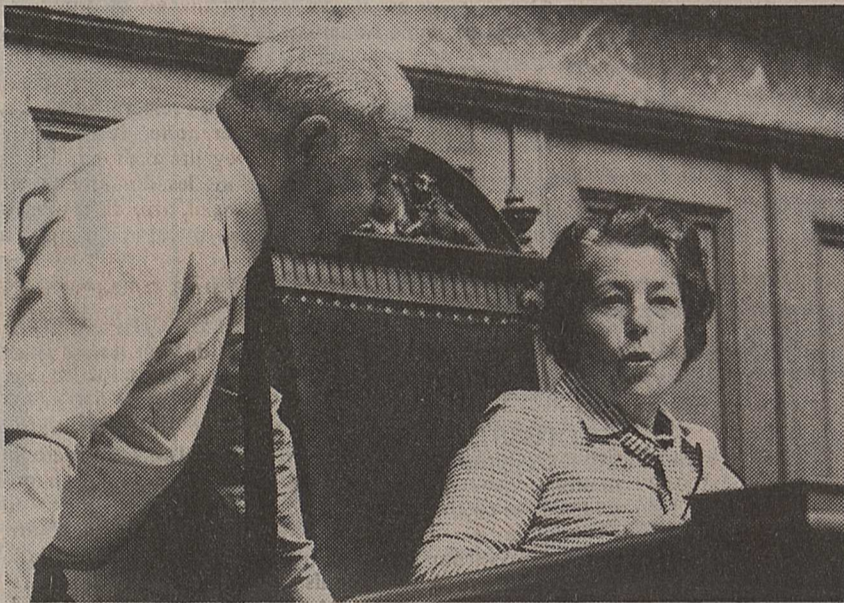
Mais les républiques ne connaissent guère le sens du mot « reconnaissance ». Espérons que Gérard Lattion soit récompensé, même si c'est depuis l'extérieur, en suivant les répercussions pratiques de l'immense travail accompli au service du pays.

Désastres naturels dans le canton d'Uri



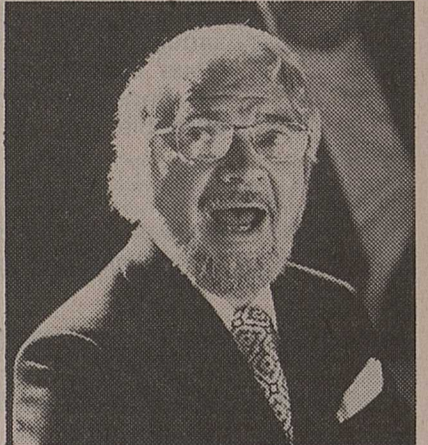
Au début du mois d'août, le canton d'Uri a payé un lourd tribut aux intempéries qui se sont abattues sur le pays. Les dégâts ont été évalués à plus de 100 millions de francs. Un grand élan de solidarité s'est manifesté dans toute la Suisse en faveur de cette population si durement touchée.

Au revoir, Madame la présidente



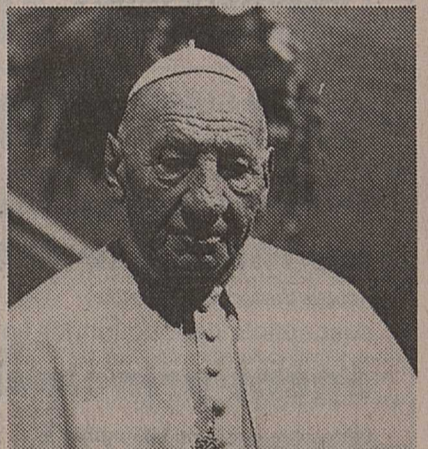
M^{me} E. Blunschy a été nommée au printemps à la présidence du Conseil national en remplacement de M. Hans Wyrer, élu conseiller d'Etat en Valais. Le plus haut magistrat de Suisse a cédé son fauteuil au socialiste vaudois Alfred Bussey, de Romanel-sur-Lausanne. Voici M. Bussey et M^{me} Elisabeth Blunschy à son poste de présidente.

Décès du compositeur Paul Burkhard



Le célèbre compositeur Paul Burkhard est décédé le 6 septembre à l'âge de 65 ans. Il laisse une riche moisson de chansons (dont le célèbre « Oh, mein Papa »), de mélodies d'opérettes et de musiques sacrées.

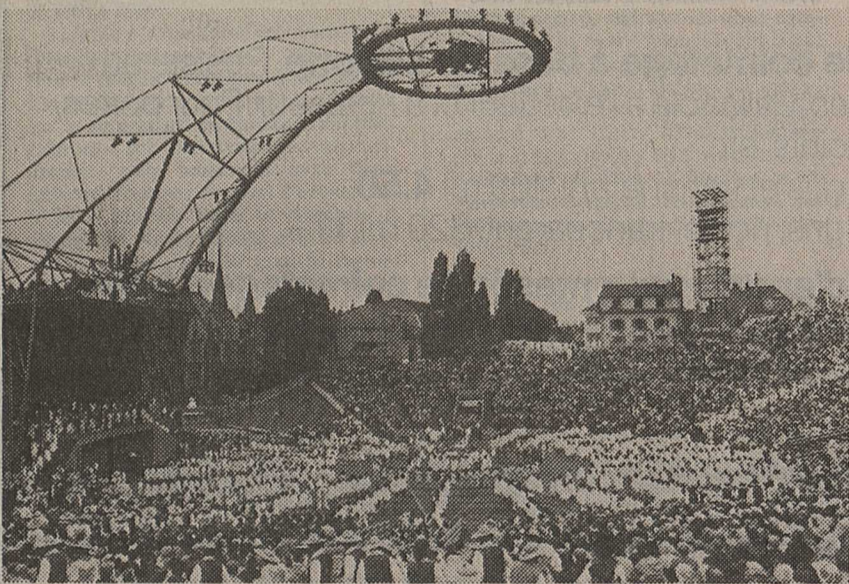
La mort du célèbre acteur Heinrich Gretler



Un des plus célèbres acteurs suisses, Heinrich Gretler, est décédé la veille de son 80^e anniversaire.

Notre photographie le montre dans son dernier grand rôle, le pape Albert, dans « Le jour où le pape a été enlevé ».

La Fête des Vignerons 1977



Le clou des manifestations de 1977 fut sans contredit la Fête des Vignerons de Vevey qui se déroule tous les 25 ans. Voici, en souvenir, la grande arène où s'est déroulée la magnifique action scénique.

Les troupes de la police intercantonale à Gösgen et dans le Jura



A la demande des cantons de Soleure et de Berne, plusieurs Etats suisses ont envoyé des contingents de police pour permettre à Soleure et à Berne de faire face aux menaces de manifestants; dans le premier cas, c'est à Gösgen que furent engagés les agents pour protéger les installations de l'usine atomique. A Moutier, également, les gendarmes durent intervenir, la naissance du Jura ne se faisant pas sans mal.

PERSPECTIVES 1978

Une interview de M. Georges-André Chevallaz, conseiller fédéral, chef du Département des finances et des douanes

- Avant de regarder devant nous, que furent pour vous, Monsieur le conseiller fédéral, les traits marquants de 1977 ?

- L'année 1977 aura été, sur le plan de notre économie, une année de stabilisation et, sectoriellement, de reprise. Les métiers de la construction se sont trouvés rudement redimensionnés au niveau des besoins normaux du pays, sans doute, après une folle euphorie. La consommation intérieure marque un peu plus d'appétit. Importations et exportations - même à marge de bénéfice réduite - sont en nette croissance. A 10 000 chômeurs, mais 650 000 travailleurs étrangers, notre pays, seul en Europe, est en situation de plein emploi.

Sur le plan des finances fédérales, l'année écoulée a vu le peuple rejeter l'introduction de la TVA à 10 % et accepter à une forte majorité le programme de modération des dépenses et de réduction des subventions. C'est une volonté clairement exprimée: le peuple ne consentira pas d'impôts nouveaux s'il n'a pas la certitude qu'un coup d'arrêt a été donné à la multiplication des interventions fédérales et à la dynamisation continue des dépenses.

- De quoi 1978 sera-t-il fait ?
- Des diseuses de bonne aventure, des astrologues et des économistes tentent de le définir en promesses d'amour payé de retour, de produit national asthmatique ou de franc triomphalement surévalué. Il faut hélas être conscients de notre incertitude fondamentale face aux inconnues multiples de la situation internationale, tant dans les événements politiques que dans la conjoncture économique.

- Comment voyez-vous la situation mondiale ?

- Le dollar poursuivra-t-il sa chute vertigineuse sans souci de son rôle de référence internationale, sans égard au désarroi des échanges ainsi provoqués ? Les propos du président Carter, le 21 décembre, semblent heureusement l'infirmier. Nos partenaires des pays industriels aux balances des paiements déséquilibrées fuiront-ils en avant dans l'inflation continue, se renfermeront-ils dans un protectionnisme inquiet ou retrouveront-ils entre eux les conditions d'une nouvelle donne économique, d'une stabilisation monétaire, de discipline anti-inflationniste, condition de la reprise des échanges et de la prospérité générale ? Des tensions politiques et sociales accroîtront-elles au contraire marasme et chômage donnant leur chance à des conflagrations explosives. L'aide constructive au tiers monde dépassera-t-elle les fournitures d'armes et l'envoi de « techniciens » propagandistes ? Autant de questions.

- Des prévisions prudentes ou à tout le moins des interrogations ?

- Tant de décisions prises ailleurs, tant de hasards providentiels ou démoniaques, tant de coups de dés imaginaires interdisent une prévision de bonheur ou de croissance. Il nous faut, et cela même et surtout si nous voulons être utiles aux autres, cultiver d'abord notre jardin, ne nous inquiétant pas tant de ce qui pourrait, dans la malice des temps, nous advenir, mais bien plutôt décidant de ce que nous avons à faire.

C'est d'abord de travailler. Ce petit pays, naturellement pauvre et surpeuplé, n'a gagné son indépen-

dance, sa prospérité et sa sécurité que par sa volonté, son travail.

C'est ensuite de maintenir - à travers toutes les différences, toutes les personnalités cantonales qui sont la richesse originale de ce pays - une cohésion raisonnable, tolérante et convaincre. Non pas en escamotant les problèmes, en en ajournant constamment la solution, mais en les abordant avec franchise, sans esprit de chicane politique, avec une volonté opiniâtre et pragmatique d'aboutir.

- La cohésion est donc un premier principe ?

- Elle nous sera indispensable à l'assainissement des finances fédérales. Il s'agit là d'un problème qui dépasse l'exercice comptable, il s'agit en fait du rôle qu'il convient d'attribuer à l'Etat, du partage rationnel des tâches et des charges entre la Confédération et les cantons, entre l'Etat et l'économie, de l'équité qu'il convient d'établir dans les charges fiscales et dans la sécurité sociale.

1978 n'y suffira pas. Mais cette année doit nous permettre après tant de commissions d'experts en tous domaines de définir avec une conception globale des transports, une conception globale de l'énergie, une conception globale de l'Etat fédéral. Un Etat fédéral, à vrai dire, qui ne soit pas considéré comme le distributeur automatique de tous les bienfaits. Un Etat fédéral efficace dans ses missions essentielles, mais qui maintienne réelles et vivaces les responsabilités des cantons, des communes, des entreprises, des familles et des personnes. Car seul ce partage des responsabilités sauvera les libertés dont nous sommes, à bon droit, jaloux.

**OFFRES ET
DEMANDES D'EMPLOIS**

Nous cherchons, afin de compléter notre équipe de vente, pour notre magasin de Martigny, une

vendeuse

ayant si possible des connaissances en TV, Hi-Fi ou photo, **Nous offrons:** une situation stable, dans une ambiance de travail agréable.

Bon salaire, en rapport avec le rendement, prestations sociales.

Prendre contact par téléphone chez Radio TV Steiner
Tél. 025/2 25 48 et demander M. Cruchon

Entreprise de génie civil
du centre du Valais
cherche

un chef d'équipe

connaissant les travaux de route

**maçons
charpentiers
manœuvres
chauffeur de trax
chauffeur de pelle rétro**

et

mécanicien

connaissant le diesel

Faire offre écrite
sous chiffre P 36-32728
à Publicitas, 1951 Sion.

Cherche pour entrée immédiate

**jeune cuisinier ou
commis de cuisine**
sachant travailler seul

une fille d'office

Tél. 027/86 41 53

36-3493

Commerce de Martigny
engagerait immédiatement
ou pour date à convenir

un collaborateur

avec formation commerciale.

Sens de l'organisation et de la vente. Nombreux contacts avec la clientèle. Permis de conduire.

Faire offre avec curriculum vitae
détaillé sous chiffre P 36-902647
à Publicitas, 1951 Sion.

Dispose bureau

secrétariat-local
à Saint-Gingolph (France)
cherche collaboration comme agent
commercial ou correspondant.

Ecrire à Y. Charel, BP 17, Saint-Gingolph
(France) 74500 ou tél. 0033 50 75.23.94
(matin de 9 à 12 heures) 18-66

Demandons

jeune fille

pour aider dans un ménage avec
enfants en Belgique.

Rens.: tél. 027/41 42 35

36-20031

On demande à Vevey

**un boulanger
un pâtissier**

Semaine de 5 jours.

Tél. 021/51 18 39

22-16304

**Une nouvelle
profession
sociale**



Renseignements

Ecole d'aides familiales, avenue Ritz 9,
1950 Sion. La direction: 027/22 27 75
Association valaisanne pour les aides
familiales, 026/5 32 62 et 027/22 99 72



MARTIGNY

Dans le cadre de
**l'ouverture future
de son bureau**

l'UNION SUISSE ASSURANCES

Société d'assurances toutes branches

engage
pour les districts de Martigny et Entremont

un inspecteur qualifié

(toutes branches si possible)

susceptible de fonctionner en qualité d'

agent principal

Faire offre écrite ou téléphoner à

**UNION SUISSE
VOTRE ASSURANCE**

Tél. 027/23 11 44

Pierre-André Boley, agence générale du Valais
Avenue de la Gare 32, 1950 Sion

Entreprise de terminage de boîtes de montres cherche,
pour son département mécanique

mécanicien

capable de travailler seul
pour prototypes et outillage

aide-mécanicien

Pour son département polissage, meulage et lapidage

personnel qualifié ou à former
masculin et féminin

Pour son département contrôle de qualité

aide de bureau

Prestations sociales modernes.

Faire offres à la maison TBM
Eggimann SA, Vallon 26, 2610 Saint-Imier
Tél. 039/41 22 28
après les heures de travail 039/41 36 95
ou se présenter au bureau

06-12364

Nous cherchons, pour notre succursale de Sion, rue de
la Dixence 33, un

employé de commerce

(technico-commercial)

auquel nous confierons une activité commerciale et de
vente, y compris la réception de la clientèle à l'exposition
et l'établissement des projets d'agencements de
cuisines, les commandes et confirmations ainsi que les
relations avec les fournisseurs.

Nous demandons:

formation commerciale ou de vente (certificat de capacité),
expérience professionnelle de quelques années,
âge 23 à 30 ans, goût prononcé pour le contact avec la
clientèle; des notions de dessin technique rendraient
service.

Nous offrons:

possibilités d'avenir intéressantes pour candidat capable
aimant les responsabilités et ne craignant pas de
prendre des initiatives.

Les personnes intéressées voudront bien adresser une
offre manuscrite avec curriculum vitae détaillé et prétentions
de salaire au **service du personnel de Gétaz Romang Ecoffey SA, 1800 Vevey.**



**Retenir
la chaleur -
chasser
le froid:**

*une économie d'énergie
et d'argent!*

Mastic de colmatage à base de silicone. Résiste aux
intempéries. Utilisable à l'extérieur et à l'intérieur. Pour portes,
fenêtres, joints, etc.

En blanc, gris et transparent. 100 ml **4.50**

En blanc, gris, noir et transparent, 320 ml **11.-**

**Couche d'apprêt pour mastic de colmatage à base
de silicone,** assure une excellente adhérence du mastic
de colmatage, 100 ml **2.20**

Mastic de colmatage à base d'acryl. Utilisation à
l'intérieur. Pour colmater et sceller les joints dans le béton, le
crépi, la maçonnerie, le bois, etc.

Peut être peint, cartouche de 200 ml **4.30**, de 320 ml **5.30**

Pistolet manuel à pression pour presser les cartouches
7.80

Plaques isolantes pour niches de radiateurs,
50x50 cm, Styropor revêtu d'aluminium, 4 plaques **13.50**

Bande isolante. En mousse de polyéthylène, ép. 3 mm,
5 cm x 250 cm, pour isoler les conduites de chauffage et
d'eau chaude **-.65**

Bourellets autocollants, pour fenêtres et portes.

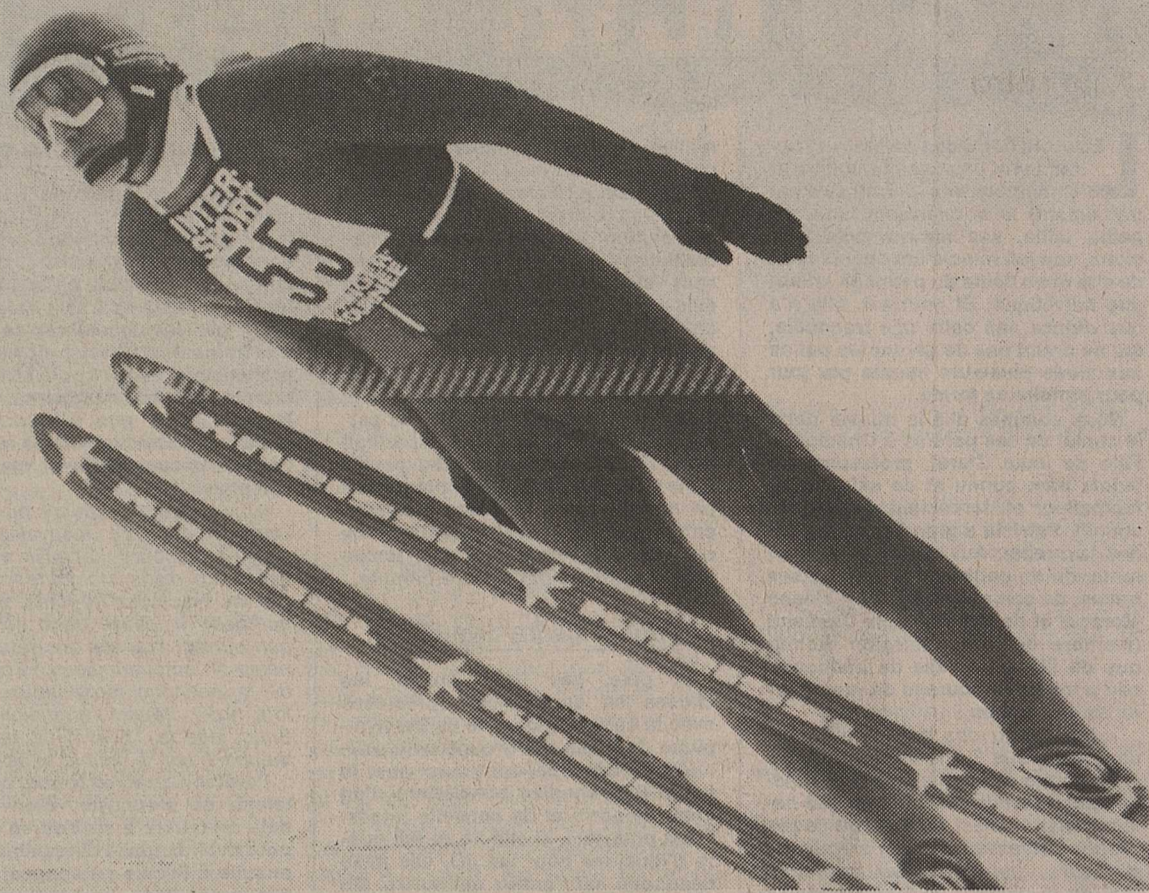
Mousse synthétique, longueur 10 m **-.90**

Polyéthylène, longueur 10 m **2.-**

Nous vous conseillons volontiers!

MIGROS
Do it yourself

Tournée austro-allemande des quatre tremplins L'ALLEMAND DE L'EST DANNEBERG ÉLIMINÉ SUR CHUTE ET BLESSURE



L'Allemand de l'Est Danneberg ne réussira pas le triplé. Une chute, hier à l'entraînement, ne lui permettra en effet plus de défendre ses chances dans cette tournée austro-allemande, qu'il dominait nettement.

Noire malchance pour le sauteur est-allemand Jochen Danneberg qui venait de déclasser ses adversaires le jour de Nouvel-An à Garmisch-Partenkirchen. A l'entraînement, sur le tremplin Bergisel à Innsbruck où aura lieu, aujourd'hui, le troisième concours de la tournée des Quatre Tremplins, le grand favori a été victime d'une très mauvaise chute, au terme de laquelle Danneberg s'est blessé au pied droit. Il a dû être plâtré à la suite d'une elongation et d'un fort hématome. Le médaillé d'argent des Jeux olympiques (tremplin de 70 m) n'égale donc pas le triplé du Norvégien Bjoern Wirkola, qui avait remporté la tournée trois années consécutivement, de 1967 à 1969.

Sixième à Oberstdorf et vainqueur à Garmisch-Partenkirchen, Danneberg était en tête du classement intermédiaire à la mi-tournée avec 9,8 points d'avance sur le surprenant Finlandais Ylianttila. Celui-ci a pris maintenant le commandement, mais seulement avec deux (minces) dixièmes de point d'avance sur le jeune Mathias Buse, le vainqueur à Oberstdorf. Après l'élimination de Danneberg, l'issue de la 26^e tournée austro-allemande reste donc - de nouveau - très ouverte et incertaine.

Après avoir remporté la tournée pour la deuxième fois consécutive l'an dernier, Danneberg avait déjà prématurément mis un terme à sa saison 1976-

1977. En effet, il avait dû être opéré aux ligaments de son genou droit.

Sa nouvelle blessure au pied ne semble pas être aussi grave et aucune opération n'est envisagée pour le moment. Mais le blond officier de l'armée du peuple, qui est âgé de 25 ans, restera sans doute éloigné pendant quelque temps des tremplins. Heureusement pour lui, les championnats du monde de Lahti (Finlande) auront lieu seulement à mi-février.

Les Finlandais en verve

Kari Ylianttila, la révélation de cette tournée, semble stimuler ses deux compatriotes. Les trois Finlandais ont laissé une excellente impression lors de l'entraînement d'hier. Qu'on en juge : Ylianttila 101 / 102 / 105 mètres ; Toermaenen 103 / 101 / 95 et Puikkonen (19 ans) 102 / 94,5 / 95,5. Seuls encore l'Allemand de l'Est Weisspflog et le Norvégien Bergerud ont dépassé les 100 mètres, en rejoignant Ylianttila avec 105 mètres.

Si les mêmes conditions règnent aujourd'hui, on aura sans doute un nouveau record du tremplin, légèrement modifié, de Bergisel. L'actuel record appartient à l'Allemand de l'Ouest, Peter Leitner, avec 103 mètres (1976).

Avec une série de 93 et 96 mètres, Walter Steiner n'est pas loin des meilleurs. Le champion du monde du vol à ski ne s'était pas encore adapté complètement à la transformation du tremplin.

L'équipe de Suisse, de son côté, n'alignera que cinq sauteurs à Innsbruck. Mario Rinaldi, hors de forme, ne sera en effet pas engagé, tandis qu'Olivier Favre s'est senti à l'entraînement d'une blessure à un pied contractée à Garmisch-Partenkirchen. Parmi les meilleurs à l'entraînement, outre Walter Steiner, il faut citer Robert Moeschling (90 et 92 mètres) et Hansjoerg Sumi (95 mètres).

Des Autrichiens absents aux deux premiers concours, le champion olympique (sur ce tremplin il y a deux ans), Karl Schnabl, avec 85,5 mètres, et Willi Purstl, le vainqueur de la tournée en 1974-1975, avec 80 mètres, se sont montrés encore loin de leur meilleure forme. Quant au recordman mondial du vol à ski, Toni Innauer, il n'a toujours pas repris la compétition.

Dans la ville olympique de 1964 et 1976 d'Innsbruck, il faisait un temps printanier, hier. La neige, pour mettre en état le tremplin de Bergisel, avait dû être emmenée par des centaines de camions de 2000 mètres d'altitude, à une distance de 40 kilomètres.

Walter Grimm

SKI Hansi Hinterseer a saisi sa chance

L'Autrichien Hans Hinterseer n'a pas gaspillé sa dernière chance : mis en demeure par sa fédération d'obtenir un bon résultat s'il entendait conserver sa place en équipe d'Autriche, Hinterseer a en effet remporté un slalom spécial « FIS » qui réunissait 112 coureurs de Yougoslavie, de Pologne, de RFA, du Japon et d'Autriche, à Lammernalm (Styrie). Le classement : 1. Hans Hinterseer (Aut) 114''75 (54''54 + 60''21). 2. Alois Morgenstern (Aut) 115''22 (54''95 + 60''27); 3.

Bojan Krizaj (You) 115''82 (54''91 + 60''91); 4. Jan Bachleda (Pol) 115''85; 5. Toshihiro Kaiaa (Jap) 115''95; 6. Hans Enn (Aut) et Wolfram Ortner (Aut) 116''09.

Foehn à Pfronten

Le foehn s'est à nouveau mis à souffler à Pfronten, où doivent se disputer trois épreuves de coupe du monde, du 5 au 7 janvier. Pour l'instant, les conditions sont très précieuses et les organisateurs ne sont pas assurés de pouvoir mettre sur pied ces épreuves.

Le 7^e circuit de Liddes

Lieu : dimanche 8 janvier 1978, au lieu dit Pont d'Allèves, à Liddes.

Programme : 7 h. 30 à 8 h. 30 : contrôle des licences et distribution des dossards au café des Alpes.

10 heures : premier départ OJ dames, juniors, seniors, vétérans, élites.

15 heures : proclamation des résultats et remise des prix au café des Alpes.

Prescriptions techniques et administratives : chef de course : Georges Darbellay.

Inscriptions : par écrit, sur formule officiel-

le FSS N° 4, jusqu'au vendredi 6 janvier 1978 auprès de M^{lle} Annette Darbellay, 1931 Liddes, tél. (heures de bureau) 026/49206. Privé : 41690.

Finances d'inscription : 7 francs pour les OJ et juniors ; 12 francs pour les seniors.

Licence : seuls les coureurs munis d'une licence seront admis au départ.

Tirage des dossards : samedi 7 janvier 1978, à 16 heures, au café des Alpes.

Organisation : ski-club Liddes.

COMMUNIQUÉ A.V.C.S.

CONFRONTATION DE DESCENTE (DAMES)

Aux concurrentes valaisannes sélectionnées : Nadia Maître, Evolène ; Micheline Fournier, Haute-Nendaz ; Elisabeth Rieser, Bagnes ; Marie-Madeleine Hasler, Blatten ; Marie-Christine Fournier, Salvan ; Sarah Mengis, Viège ; Corinne Eugster, Verbier ; Catherine Andeer, Verbier.

Date : du 5 au 8 janvier 1978

Départ : 09.30 : au Châble
10.00 : Martigny-Gare
10.40 : Sion-Gare
11.30 : Steg-Gampel

Matériel : skis de descente, une paire de skis de slalom géant, casque, licence et nécessaire de fartage.

Frais : 160 francs, comprenant le déplacement, l'inscription, les remontées mécaniques, la pension et le logement, montant à payer à l'entrée

NB : il est peut-être impossible de revenir le dimanche soir 8 janvier. Il faut donc envisager un congé supplémentaire éventuel.

Le chef technique : Laurent Bircher

AUTOMOBILISME

Le rallye de Monte-Carlo

Deux cent vingt concurrents prendront le départ du 46^e rallye de Monte-Carlo, ont indiqué les organisateurs à la clôture des engagements. Le rallye débutera le 21 janvier prochain et il arrivera en Principauté une semaine plus tard.

Le report de la date limite d'inscription des concurrents, en raison de perturbations postales, a permis d'atteindre le nombre d'équipages souhaité par les organisateurs.

BASKETBALL

Leonard suspendu

Une délégation du comité central de la Fédération suisse s'est réunie en séance extraordinaire, à Fribourg, afin d'étudier l'affaire Fessor Leonard. Voici la décision prise par la délégation du comité central :

- « La délégation du CC compétente :
- 1. Ordonne l'ouverture immédiate d'une enquête sur le cas Fessor Leonard.
- 2. Suspend à titre provisoire Fessor Leonard jusqu'à nouvelle décision sur son cas au vu du résultat de l'enquête ordonnée.

FOOTBALL

Beckenbauer et l'équipe d'Allemagne

Il est possible, sinon probable, que les Cosmos New York donnent le feu vert à Frank Beckenbauer pour participer avec l'équipe de RFA à la coupe du monde, en juin en Argentine, a confié dernièrement un porte-parole du club new-yorkais. Le comité directeur des Cosmos doit faire connaître la semaine prochaine sa réponse à la demande formulée par la fédération ouest-allemande de libérer Beckenbauer pour le «Mundial».

On croit savoir de bonne source que la majorité du comité directeur du club new-yorkais est favorable au prêt de Beckenbauer à l'équipe de RFA pour toute la durée de la coupe du monde. En revanche, le comité est actuellement divisé quant à la demande de la fédération allemande, qui aimerait obtenir les services de Beckenbauer à partir du mois d'avril.

Un record au Totocalcio

L'unique vainqueur du «Totocalcio» du 31 décembre - le concours italien de pronostics sur les matches de football - a battu tous les records du plus populaire des jeux de la péninsule : il a gagné un milliard 185 millions de lires (trois millions de francs environ). Pour des raisons de sécurité, la société du Totocalcio ne donne pas l'identité de ce gagnant, qui réside à Milan. Le précédent record remontait à 1975, avec 869 millions de lires.

Angleterre

Championnat de première division, dernier match de la 24^e journée : Wolverhampton Wanderers - Bristol City 0-0. Le classement : 1. Nottingham Forest 37 ; 2. Everton 32 ; 3. Liverpool 32 ; 4. Arsenal 31 ; 5. Manchester City 30.

SPORT-TOTO

Prévisions pour le concours N° 1 des 7 et 8 janvier 1978 :

1. B. München - F. Düsseldorf	5 3 2
2. Borussia M. - MSV Duisburg	6 3 1
3. Hamburger SV - Eint. Frankf.	4 3 3
4. Saabrüchen - VfB Stuttgart	4 3 3
5. Schalke 04 - Kaiserslautern	5 3 2
6. Werder Bremen - Köln	3 3 4
7. Bologna - Genoa	3 4 3
8. Foggia - Atalanta	4 4 2
9. Lanerossi Vicenza - Napoli	4 4 2
10. Milan - Verona	7 2 1
11. Perugia - Lazio Roma	4 4 2
12. Roma AS - Internazionale	3 4 3

TOTO-X

Les autres rencontres comptant pour le concours du Toto-X sont les suivantes :

13. Pescara - Juventus Torino	2 3 5
14. Torino - Fiorentina	7 2 1
15. Dortmund - München 1860	6 3 1
16. Braunschweig - St. Pauli	6 3 1
17. Hertha Berlin - VfL Bochum	5 3 2
18. FSV Frankfurt - Brautnatal	5 3 2
19. Karlsruher SC - Nürnberg	4 3 3
20. Offenbach - Wor. Worms	5 3 2
21. Stuttgart Kickers - Augsburg	6 3 1
22. Bielefeld - Bremerhaven	7 2 1
23. Osnabrück - Aachen	4 4 2
24. Preussen Münster - RW Essen	4 4 2
25. Wattenscheid - Fortuna Köln	4 3 3
26. Wuppertaler SV - SC Herford	5 3 2
27. Burnley - Fulham	4 3 3
28. Cardiff C. - Ipswich Town	2 4 4
29. Chelsea - Liverpool	3 3 4
30. Everton - Aston Villa	5 3 2
31. Hull C. - Leicester C.	4 3 3
32. Leeds U. - Manchester C.	4 4 2
33. Middlesbrough - Coventry C.	4 3 3
34. Sheffield U. - Arsenal	2 3 5
35. Tottenham H. - Bolton W.	4 4 2
36. West Bromwich - Blackpool	6 3 1

Les nouveaux classements de la FIS

Russi toujours leader des descendeurs suisses

Les nouveaux classements de la Fédération internationale, publiés à Innsbruck, sont valables jusqu'au 3 février. Herbert Plank (descente), Ingemar Stenmark (slalom géant et spécial) chez les messieurs, Annemarie Moser (descente), Lise-Marie Morerod (slalom géant et spécial) chez les dames, occupent la première place dans la hiérarchie. A noter que pour la première fois depuis longtemps l'Autrichien Franz Klammer n'est plus classé comme leader de la descente, une discipline où un seul Suisse, Bernhard Russi (4^e), appartient désormais au premier groupe. Les nouveaux classements FIS :

● Messieurs, descente : 1. Herbert Plank (It) 0,00 p. ; 2. Frank Klammer (Aut) et Josef Walcher (Aut) 0,82 ; 4. Bernhard Russi (S) 1,80 ; 5. Peter Wirnsberger (Aut) 2,61 ; 6. Ernst Winkler (Aut) 3,29 ; 7. Sepp Ferstl (RFA) 3,84 ; 8. Ken Read (Can) 4,45 ; 9. Werner Grissmann (Aut) 5,06 ; 10. Erik Hakker (No) 5,06 ; puis les Suisses : 13. R. Berthod 6,19 ; 14. Josi 6,77 ; 16. Mueller 7,26 ; 17. Roux 8,06 ; 23. M. Berthod 10,50 ; 24. Tresch 10,97 ; 25. Vesti 11,07.

Slalom géant : 1. Ingemar Stenmark (Su) 0,00 ; 2. Klaus Heidegger (Aut) et Heini Hemmi (S) 1,73 ; 4. Phil Mahre (EU) 3,27 ; 5. Hans Hinterseer (Aut) 3,45 ; 6. Piero Gros (It) 4,79 ; 7. Paul Frommelt (Lie) 4,84 ; 8. Andreas Wenzel (Lie) 4,93 ; 9. Manfred Brunner (Aut) 5,52 ; 10. Cary Adgate (EU) 6,35 ; puis les Suisses : 11. Good 6,90 ; 12. Ch. Hemmi 6,97 ; 13. Fournier 7,59 ; 14. Mueller 7,66.

Slalom spécial : 1. Ingemar Stenmark (Su) 0,00 ; 2. Klaus Heidegger (Aut) 1,85 ; 3.



Bernhard Russi demeure plus que jamais le leader des descendeurs helvétiques.

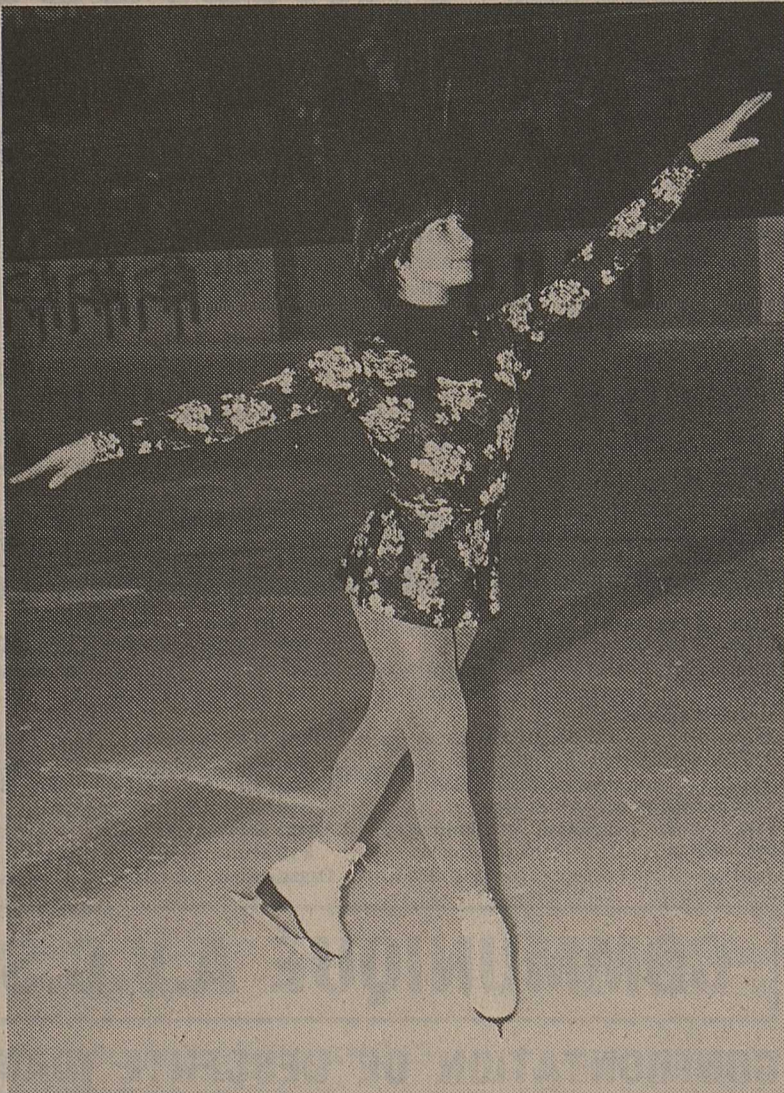
Piero Gros (It) 2,87 ; 4. Gustavo Thoeni (It) 3,35 ; 5. Paul Frommelt (Lie) 3,89 ; 6. Phil Mahre (EU) 3,90 ; 7. Fausto Radici (It) 4,14 ; 8. Bruno Nockler (It) 5,35 ; 9. Franco Bieler (It) 5,68 ; 10. Hans Hinterseer (Aut) 6,48 ; puis les Suisses : 26. Aellig 10,02 ; 29. Schwendener 10,45.

● Dames, descente : 1. Annemarie Moser (Aut) 0,00 ; 2. Brigitte Habersatter (Aut) 0,70 ; 3. Bernadette Zurbriggen (S) 1,01 ; 4. Evi Mittermaier (RFA) 5,09 ; 5. Marie-Thérèse Nadig (S) 2,20 ; 6. Irene Epple (RFA) 5,09 ; 7. Nicola Spiess (Aut) 6,25 ; 8. Doris de Agostini (S) 8,03 ; 9. Cindy Nelson (EU) 8,04 ; 10. Irmgard Lukasser (Aut) 8,24 ; puis les Suissesses : 15. Marlies Oberholzer 11,76 ; 22. Evelyn Dirren 17,34 ; 28. Annemarie Bischofberger 20,74 ; 29. Lise-Marie Morerod 21,01.

Slalom géant : 1. Lise-Marie Morerod (S) 0,00 ; 2. Monika Kaserer (Aut) 0,96 ; 3. Annemarie Moser (Aut) 3,14 ; 4. Kathy Kreiner (Can) 3,55 ; 5. Hanni Wenzel (Lie) 3,93 ; 6. Abi Fischer (EU) 4,17 ; 7. Perrine Pelen (FR) 4,82 ; 8. Fabienne Serrat (FR) 4,85 ; 9. Claudia Giordani (It) 4,92 ; 10. Maria Epple (RFA) 5,36 ; puis les Suissesses : 20. Bernadette Zurbriggen 10,83 ; 21. Marie-Thérèse Nadig 11,25.

Slalom spécial : 1. Lise-Marie Morerod (S) et Perrine Pelen (FR) 0,00 ; 3. Fabienne Serrat (FR) 0,04 ; 4. Claudia Giordani (It) 1,57 ; 5. Monika Kaserer (Aut) 2,87 ; 6. Hanni Wenzel (Lie) 3,06 ; 7. Regina Sackl (Aut) 3,80 ; 8. Patricia Emonet (FR) 4,52 ; 9. Pamela Behr (RFA) 4,56 ; 10. Annemarie Moser (Aut) 4,58.

Une patineuse de 15 ans qui a du caractère!



A 15 ans, Patricia Claret - une jeune Valaisanne de Lausanne, qui séjourne souvent à Champéry - vient d'obtenir un brillant 4^e rang au championnat suisse seniors A.

Patricia Claret

LES HABITUÉS des patinoires (notamment à Lausanne, Villars et Champéry, ses «terrains» d'entraînement) la connaissent bien. Sa petite taille, ses mouvements gracieux, son joli minois ont acquis droit de cité dans l'élite du patinage artistique helvétique. Et pourtant, elle n'a que quinze ans cette fille tranquille, qui ne craint pas de garder les patins aux pieds plusieurs heures par jour pour parfaire sa forme...

Nous sommes allés la trouver dans le chalet de ses parents à Champéry. Fille de Jean Claret, professeur de tennis bien connu et de ski, ancien footballeur et, forcément, sportif accompli, Patricia a grandi dans un milieu favorable. Aux côtés de ses parents, de sa petite sœur qui suit ses traces, de son entraîneur, M^{me} Lilliane Morandi et de M^{me} Claudine Diémand (membre de la commission technique de l'Union suisse de patinage), elle a trouvé le courage de nous parler de sa passion :

« J'ai connu des débuts difficiles. Je n'avais que 7 ans et je me rendis vite compte que la maîtrise du patinage demandait un travail de longue haleine. Mais il s'est trouvé que j'avais un bon professeur - que j'ai toujours d'ailleurs - et un certain caractère qui, en la matière, m'a plutôt servi. »

4^e au championnat suisse

Patricia a donc rapidement fait son chemin. A partir de 1972 surtout, elle

réalise quelques résultats qui la font connaître. Désormais, la progression est régulière. Faisant en automne 1976 son entrée dans la catégorie des seniors A qui groupe les quinze meilleures patineuses du pays, elle sera d'abord 13^e au championnat suisse, puis 4^e tout récemment au championnat de 1977, disputé à Herisau.

Associées au 10^e rang obtenu au championnat du monde juniors à Megève, ces performances ont permis à Patricia de faire son apparition dans l'équipe nationale. Elle peut y faire un travail technique intéressant en collaboration avec les meilleurs entraîneurs du pays. Pour une fille qui passe presque tout son temps libre à faire du patin, cela compte...

Dans le cadre olympique

Et puis, dès cette année, les choses se sont encore précisées avec la sélection dans le cadre olympique de 1980, qui groupe cinq patineuses. Ainsi, pendant deux ans, la jeune Lausannoise bénéficiera d'un contrôle serré et de conseils avisés. C'est pourquoi, si elle ne se fait guère d'illusions pour les JO, elle mise beaucoup sur l'année qui suivra. On sait en effet que bien des sportifs cessent la compétition après les JO. Comme Patricia n'aura alors que 18 ans, elle pourrait bien jouer les premiers rôles si elle poursuit avec la même application.

Toujours recommencer...

Le patinage artistique n'est vraiment pas un sport comme les autres. Il y faut de l'inspiration. Plus que dans toute autre activité physique tant le geste confine à l'art ! Mais il y faut encore de la transpiration à en juger par les innombrables heures d'entraînement. Il est donc bien compréhensible qu'un sport si exigeant recrute ses adeptes parmi les tout jeunes. Avant que n'apparaisse la foule des distractions ou la lassitude! Patricia avoue y trouver pleinement son plaisir :

« Il y a bien quelquefois où je vais à l'entraînement de mauvaise grâce, mais j'ai toujours du plaisir avec mes patins aux pieds. Malgré le froid, malgré les blessures (légères, mais fréquentes), je passe donc six heures par jour sur la glace en été, puis une heure en automne jusqu'à l'ouverture de la patinoire lausannoise, et dès lors trois heures quotidiennement. Enfin, dès le 15 avril, la pause est meublée par le tennis et la danse. »

Patricia Claret, on le voit, n'a pas le temps de s'ennuyer. Bien souvent déjà à l'œuvre à six heures le matin pour avoir la glace disponible, elle va ensuite à l'école en songeant déjà à ses prochaines arabesques qu'elle se plaît à dessiner sur nos patinoires. A 15 ans, elle sait mieux que jamais que « toujours recommencer » est bien le leitmotiv de son sport favori.

Georges Mariétan

Ski

Deuxième championnat professionnel de slalom parallèle

Mardi, en fin de matinée, MM. Jacques Reymond et Michel Strahm, deux des initiateurs et responsables du second championnat de slalom parallèle pour professeurs de ski, donnaient une conférence de presse sur cette épreuve dont la première manche se disputera dimanche 8 janvier à Leysin, la seconde le 29 janvier à Villars, la troisième le 12 février aux Crosets et la dernière le 5 mars aux Mosses.

Ces épreuves réuniront entre 130 et 140 participants (dames et messieurs). Les concurrents doivent appartenir à une Ecole suisse de ski en tant que professeurs ou auxiliaires. Organisée par l'Association vaudoise des maîtres de ski, cette compétition a vu l'an dernier la victoire (aux points) de Gilbert Felli (Leysin) devant Michel Daetwyler (Villars), au terme d'une dernière manche à rebondissement disputée.

L'édition 1978 prévoit une manche aux Crosets, ce qui démontre l'intérêt croissant de l'épreuve, d'autant plus qu'à Montana comme à Verbier, on s'y intéresse, ce qui laisse entrevoir pour 1979 un plus large éventail de participants qui pourrait encore s'étendre à d'autres régions de Romandie.

Chaque manche débutera à 9 h. 30 par une épreuve de qualification qui permettra d'organiser les éliminatoires pour une finale qui comprendra 16 concurrents. A relever que les dames participeront à l'épreuve dans une catégorie qui leur sera réservée.

Les organisateurs sont persuadés que, comme l'an passé, un nombreux public suivra ces épreuves qui sont très spectaculaires, d'autant plus que grâce à une sonorisation adéquate, elles lui seront commentées.

Tout est prêt aux Diablerets et aux Mosses

Tout est prêt aux Diablerets et aux Mosses pour accueillir du 9 au 13 janvier l'élite des skieuses. Les conditions de neige sont en effet bonnes, ce qui permettra aux concurrentes engagées en coupe du monde de s'affronter de manière régulière. Malgré la pluie, suivie d'un léger redoux, les pistes n'ont pas été détériorées grâce à l'inlassable travail des organisateurs.

Le programme des courses :

Lundi 9 : slalom géant aux Mosses (9 h. 30 et 13 heures). - Mardi 10 : slalom géant aux Mosses (9 h. 30 et 13 heures). - Vendredi 13 : descente aux Diablerets (12 h. 30).

Hockey sur glace

Défaite des juniors suisses

Après ses victoires sur la Norvège et la RFA, l'équipe de Suisse a perdu le dernier match qui l'opposait à la Pologne aux championnats d'Europe juniors (18 ans), à Helsinki. Ainsi, si elle a conservé sa place dans le groupe A des championnats d'Europe, elle a par contre perdu la sienne dans le groupe A des championnats du monde (20 ans). On se souvient que la formation helvétique des moins de vingt ans avait terminé dernière du tournoi mondial, récemment au Canada.

En finale de ces championnats d'Europe, une surprise a été enregistrée avec la victoire, après prolongations, de la Finlande sur l'URSS. Derniers résultats :

Tour final : Finlande - URSS 6-5 après prolongations. Suède - Tchécoslovaquie 4-2. - Classement final (3 matches) : 1. Finlande 6. 2. URSS 4. 3. Suède 2. 4. Tchécoslovaquie 0.

Tour de relégation : Suisse - Pologne 3-4. Norvège - RFA 1-2. - Classement final (3 matches) : 1. Pologne 6. 2. Suisse 4. 3. RFA 2. 4. Norvège 0.

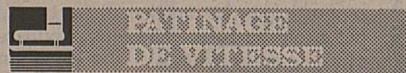
● Match amical : EV Zoug - SKA Lenigrad 5-12 (2-4 2-3 1-5).

Ce soir à 20 h. 30 : Champéry - Sion

Avant la reprise du championnat de LNB prévue pour samedi, le HC Sion qui tient encore à jouer le trouble-fête en cette fin de saison se rend ce soir à Champéry. Ce match amical est chargé de quelques promesses pour les spectateurs de Val-d'Ille et les touristes qui séjournent actuellement au pied des Dents-du-Midi.

Avec son entraîneur-joueur canadien Hyndmann, avec le Tchécoslovaque Fiacan, avec des routiniers comme les frères Schroeter, Emery, Zago ou Fontannaz, le club de la capitale a les moyens de présenter un hockey de qualité. Il ne reste qu'à espérer que les joueurs champérois - qui ont galvaudé trop de points dans leur championnat de 1^{re} ligue - soient habités d'une solide motivation pour faire office d'interlocuteur valable.

Coup d'envoi : 20 h. 30 au centre sportif.



Record suisse pour Silvia Brunner

Quinze jours avant de fêter son vingtième anniversaire, la Davosienne Silvia Brunner a amélioré pour la cinquième fois cette saison son record de Suisse du 500 mètres. Lors d'un test effectué à Davos, Silvia Brunner a en effet été créditée de 42" pour la distance, améliorant ainsi de cinq dixièmes de seconde son précédent record qui datait du 18 décembre 1977. Elle s'est du même coup considérablement rapprochée du record du monde de l'Américaine Sheila Young (40"68).

Automobilisme

Le GP d'Argentine télévisé en couleur

Le Grand Prix d'Argentine de formule 1 sera télévisé en couleur pour la première fois de son histoire, le 15 janvier prochain.

Ce sera la première réalisation en mondiovision de l'organisation « Argentina 78 TV » créée pour assurer la couverture du « Mondial » de football en juin prochain et dont l'une des tâches sera, par la suite, de fournir, pour l'extérieur, des émissions en couleur, l'Argentine en étant encore au noir et blanc.

Pour cette première, « A 78 TV » opérera avec deux des camions extérieurs qui seront utilisés pour retransmettre les parties du « Mondial » disputées dans les villes de province.

Neuf caméras seront mises à la disposition des techniciens.



Résultats du tiercé N° 7

Le reportage exprès sur la station du Grand-Saint-Bernard comportait trois erreurs que plusieurs concurrents d'ailleurs nous communiquèrent dans l'ordre.

Il fallait ainsi nous répondre :
- Les seuls cerfs capables de tirer les skieurs sur les pentes de Bavon.
- Le retour par le chemin de fer jusqu'à la station inférieure du Super.
- Le téléski qui rejoint le sommet du Vélan.

Parmi les quelque 95 participants à ce tiercé, 35 personnes découvraient ces trois erreurs.

Le tirage au sort nous désigne cette semaine, M. Pierrot Follonier, « Les Bosquets », 1962 Pont-de-la-Morge, que nous félicitons chaleureusement.

Ce dernier profitera en conséquence d'un week-end de neige dans notre charmante station valaisanne qu'est Haute-Nendaz.

Tennis

Vilas, Borg et Connors favoris du « Masters »

Les 8 joueurs qualifiés pour le « Masters » (tournoi des maîtres) s'affronteront du 4 au 8 janvier au Madison Square Garden de New York. L'Argentin Guillermo Vilas, le Suédois Bjorn Borg et l'Américain Jimmy Connors sont les trois favoris de ce tournoi final de la compétition du grand prix. Mais une victoire de l'un des cinq autres concurrents, l'Espagnol Manuel Orantes (tenant du titre), le Mexicain Raul Ramirez et les trois Américains Brian Gottfried, Roscoe Tanner et Eddie Dibbs, n'est toutefois pas à exclure.

Les 8 joueurs ont été répartis en deux groupes. Les deux premiers de chaque poule seront qualifiés pour les demi-finales où le vainqueur d'un groupe sera opposé au second de l'autre groupe.

Après sa magnifique victoire obtenue en finale de l'open des Etats-Unis sur Connors, Vilas avait laconiquement déclaré : « C'est maintenant certain, je suis le numéro 1 mondial pour 1977. » Toutefois, Vilas a perdu les deux matches qu'il a disputés l'année dernière face à Borg. Si le Suédois, vainqueur du tournoi final de la WCT et de Wimbledon (il a été contraint à l'abandon à Forest Hills à cause d'une blessure) venait à dominer Vilas dans le Masters, il pourrait lui aussi et à juste titre briguer la première place pour 1977.

Quant à Connors, il semble que même une victoire dans le Masters ne l'autoriserait pas à prétendre être classé N° 1 car il a perdu en finale des deux grandes épreuves à Wimbledon et Forest Hills contre Borg et Vilas. Mais il s'est particulièrement préparé et on le dit en grande forme. Le titre de double sera également mis en jeu parallèlement à la compétition individuelle.

Borg et les Intervilles

L'annonce faite par le Suédois Bjorn Borg de ne pas participer au championnat interville en 1978 a surpris quelque peu les dirigeants de son club les « Nets » de Cleveland. Joe Zingale, président du club, a déclaré que Borg avait signé en février 1977 un contrat de trois ans se montant à un million et demi de dollars. Il a cependant ajouté que le dit contrat avait une clause échappatoire permettant au joueur suédois de quitter son club au terme de n'importe quelle année. D'autre part, Butch Bucholtz, directeur de la WTT (World Team Tennis), a indiqué qu'un groupe d'hommes d'affaires de la Nouvelle Orléans s'était porté acheteur des « Nets » de Cleveland.

Athlétisme

Cornelia Buerki deuxième à Sao Paulo

Deux jours après la célèbre corrida, les athlètes se sont retrouvés pour le meeting traditionnel, à Sao Paulo. A cette occasion, Cornelia Buerki s'est à nouveau mise en évidence en prenant la deuxième place du 3000 mètres, derrière la Danoise Lea Olafsson, gagnante de la corrida, mais devant la réputée Allemande de l'Ouest Christa Valensieck.

LES PRINCIPAUX RÉSULTATS

Messieurs. - 5000 m : 1. Luigi Zarcone (It) 14'02"2. 2. Aniceto Simoes (Por) 14'08"1. 3. Samson Kimombwa (Ken) 14'23"1. - 10 000 m : 1. Rafael Tadeo Palomares (Mex) 28'59"9. 2. Domingo Tibaudiza (Col) 29". 3. William Scott (Aus) 29'08"7. - 3000 m : 1. Jose Romao (Bre) 8'13"1. - 1500 m : 1. Ari Paunonen (Fin) 3'49"1.

Dames. - 3000 m : 1. Lea Olafsson (Dan) 9'14". 2. Cornelia Buerki (S) 9'49"5. 3. Christa Valensieck (RFA) 9'51"6.



Cornelia Buerki : un talent certain

L'équipe suisse de triathlon au «top niveau»

Le triathlon est un sport en pleine renaissance. Epreuve réunissant le slalom géant, le fond (12 ou 15 km) et le tir, il puise sa préhistoire dans les longues journées d'inactivité de la dernière guerre. Les soldats, souvent désireux de parfaire leur condition physique au moyen d'un sport complet, trouvèrent un «petit frère» au biathlon déjà connu en particulier dans les pays nordiques.

C'est ainsi que le triathlon a été, au lendemain du conflit mondial, passablement oublié, principalement parce qu'il ne paraissait concerner que des gens en uniforme. Il y a quelques années, un gendarme en poste à Château-d'Éx décida de faire renaître cette épreuve inhabituelle et surtout de lui donner un aspect «civil» plus prometteur. En quelques mois, Michel Pralong, 32 ans, actuellement instructeur de prévention routière à Lausanne, est parvenu à faire adhérer à sa cause les principales instances militaro-sportives du pays, mais aussi d'intéresser la toute puissante Fédération suisse de ski à son projet.

Les résultats ne se sont pas fait attendre. L'hiver 1977, les triathlètes avec lesquels il forma la première équipe nationale remportèrent une foule de succès. Parmi ceux-ci, un titre mondial, obtenu par un serrurier de Wolfenschiessen : Arnold Naepflin. Sportif de petit gabarit, peu caudant, cet Uranaï de 27 ans est devenu champion du monde de triathlon à Chamoni, reléguant au second rang le superfavori de l'épreuve, le Français Daniel Grandclément.

Pour Michel Pralong et son équipe, on ne pouvait rêver meilleur départ. Il fallait donc s'attendre à ce que la préparation de la saison 1977-78, qui débute les 7 et 8 janvier prochains aux Diablerets, fournisse bien des raisons d'intéresser les hautes sphères du ski helvétique. Pour cela, l'équipe suisse de triathlon a pu bénéficier de quatre stages d'entraînement, à Lausanne (stage d'été), à Crans-Montana (fond et tir), à Ulrichen (fond et tir) et à Villars-sur-Ollon (slalom géant). Dotés d'un matériel de compétition de première qualité, les triathlètes ont pris très au sérieux l'avenir. Dirigés par le Lausannois Georges Rollier pour le tir, ils ont pu également être conseillés par l'un des entraîneurs du fond helvétique. Christian Egli, ainsi que par quelques excellents spécialistes du triathlon au niveau militaire. En ce qui concerne le slalom géant, on a fait appel à Michel Daetwyler pour donner de précieux enseignements à toute l'équipe.

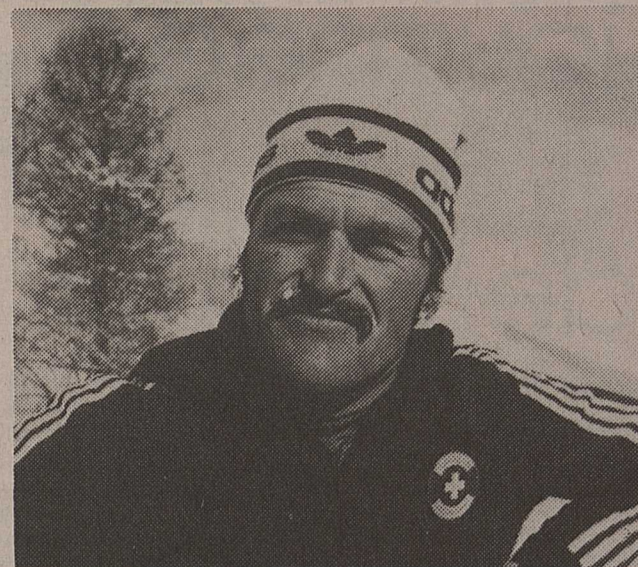
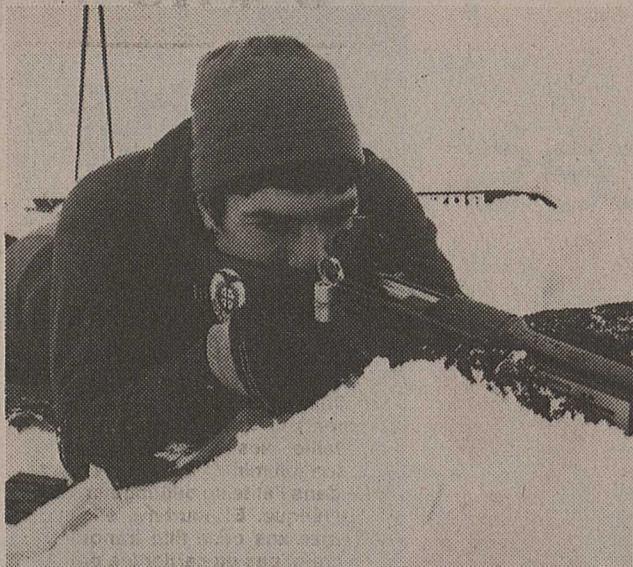
Pour Yves Morerod (Aigle), le frère de Lise-Marie, Arnold Moillen (Montreux), Konrad Gabriel (Ulrichen), Henri Beaud (Grandvillard), Arnold Naepflin (Wolfenschiessen), Georg Zraggen (Schattdorf), Stéphane Albasini (Chalais), Beat Burgener (Saas-Grund) et Toni Siegfried (Lenk i/S), l'effort consenti pour confirmer l'excellente impression laissée en Suisse et à l'étranger par le triathlon helvétique mérite un éloge tout particulier. Amateurs à 100 %, ces skieurs n'ont pas hésité à concevoir des sacrifices permanents pour parvenir au «top niveau».

Cette saison a été placée sous le signe de la confirmation des succès brillants de l'an dernier. Pour cela, les membres de l'équipe nationale ont été forcés à un entraînement beaucoup plus sérieux, entraînement qui débuta en septembre à Lausanne, continua à Crans-Montana en octobre. Les deux dernières séances de préparation ont eu lieu à fin novembre sur les pistes de la vallée de Conches, pour ce qui con-

cerne le fond et le tir, et sur les pentes de Villars-sur-Ollon pour parfaire nos hommes à la pratique du slalom géant.

Travail positif

A Ulrichen, l'équipe dirigée par Michel Pralong a rencontré des conditions idéales, en compagnie du cadre national militaire. Du 20 au 27 novembre, grâce à la collaboration de MM. Hans Oberer et Fritz Schneider, les triathlètes se sont lancés dans un travail extrêmement astreignant, en couvrant notamment la bagatelle de 50 à 60 km par jour. Leur préparation au tir, toujours dirigée par l'excellent Georges Rollier, a pu aussi être complétée à souhait. Au terme de cette semaine «nordique», Michel Pralong ne cachait pas sa satisfaction : «Notre travail a été tout à fait positif et s'est déroulé dans un esprit remarquable. Nos coureurs se sont déjà adaptés à un rythme très soutenu dans la juxtaposition de l'effort et de la précision au tir. Je pense ne pas me tromper en affirmant que l'équipe est animée d'une foi dont on peut attendre beaucoup.» Peu de temps après, les triathlètes se sont rendus à Villars-sur-Ollon. Dans la station vaudoise, l'entraînement au slalom géant a également permis de découvrir une foule d'enseignements positifs. Placés sous la houlette de Michel Daetwyler, les internationaux ont démontré une valeur indéniable dans l'art de passer les portes avec à-propos. On a notamment remarqué les progrès étonnants d'Yves Morerod, un garçon jusqu'ici à la recherche d'un équilibre et dont les qualités s'affirment vraiment pleinement. Les performances de sa championne du monde de cœur sont-elles en rapport avec cet éclatement dont Michel Pralong attend beaucoup cette saison ? Le mystère reste entier. Mais le gendarme d'Aigle présente un bagage suffisant pour sécuriser ses entraîneurs. Et il n'est pas le seul. Sur les pentes du Chamossaire et de Chaux-Ronde, Arnold Naepflin, champion du monde de triathlon 1977, a lui aussi fait



Les deux Valaisans Stéphane Albasini (à gauche) et Konrad Gabriel (à droite) se sentent parfaitement à l'aise au sein de la formation helvétique de triathlon. Comme leurs camarades, ils méritent des éloges pour les efforts consentis.

preuve d'une combativité totale, dont les résultats ne sont pas passés inaperçus. Avec son compère Conrad Gabriel, il a même actuellement les faveurs de la cote si l'on réunit les résultats enregistrés à Ulrichen et à Villars.

Impression formidable

Sur les pentes de Bretaye, nos triathlètes ont fait une forte impression à leur instructeur et conseiller. Michel Daetwyler, qui en a vu d'autres, n'a pas hésité à prédire le meilleur avenir à ses élèves de trois jours : «Ce qui m'a le plus frappé avec ces garçons, c'est leur incroyable volonté. Plus que n'importe quel élève, ils assimilent parfaitement les enseignements donnés. A ce niveau, ils prouvent être de parfaits sportifs, doués, concentrés et attentifs à la remarque la plus petite soit-elle. Durant les parcours, effectués entre 35 portes, à raison de 8 à 10 par demi-journée, nous avons pu utiliser le film «vidéo» pour pouvoir corriger les défauts principaux des triathlètes. Mais, dans l'ensemble, la simple remarque servait amplement pour leur montrer telle ou telle erreur. L'équipe

nationale m'a donc fait une impression formidable et je suis persuadé qu'ils seront encore meilleurs que l'an dernier, à l'image d'Arnold Naepflin, dont j'ai pu comparer le travail avec celui de l'an dernier, et qui me paraît encore plus fort qu'à la veille de son titre de champion du monde 1977. Parmi les jeunes, Toni Siegfried (La Lenk) m'a fait la plus forte impression. Avec Georg Zraggen, récemment remis d'une blessure au talon, le Valaisan va certainement faire des dégâts dans cette compétition que j'apprécie beaucoup, mais que je ne peux, hélas !, pas assez suivre au travers des compétitions.»

Au terme de ses entraînements et au seuil de la saison, l'optimisme est de rigueur dans les rangs de l'équipe de Michel Pralong.

Avec un travail d'entraînement que l'on peut qualifier de «minimum», la formation helvétique va certainement remporter des succès propres à récompenser les efforts consentis, mais aussi destinés à faire connaître ce sport pour lequel la «voix populaire» est capable de s'intéresser... puisqu'il réunit tout l'éventail permettant de rapprocher les deux disciplines du ski représentant la majeure partie des loisirs hivernaux désormais à la portée de chacun.

CURLING

Crans-Ambassador remporte son challenge

Organisé par le Curling-Club de Montana, le tournoi Challenge Crans-Ambassador réunissait seize teams et se déroulait sur la patinoire d'Ycoor à Montana-Verma.

Après trois tours disputés sur une très bonne glace, les chutes de neige ont empêché de jouer le 4^e tour. Le classement final a donc été établi à l'issue du 3^e tour et c'est le sympathique skip suédois Bertil Ahren qui l'a emporté devant le team de René Schneider.

Résultats: 1. Crans-Ambassador, 6 points, 17 ends, 39 pierres (Claude Antonioli, Lars Magnusson, Francis Rey, Bertil Ahren); 2. Patantar-Genève 6/14/23 (Ernest Meier, Michel Weill, J.-J. Maurer, René Schneider); 3. Saarbrücken 5/15/20 (Walter Drunser, Ernest Fischer, Rémy Renggli, Axel Drunser); 4. Bischheim-Strasbourg 4/14/29 (Cornelia Thiehoff, J.-M. Causeret, J. Huck, Henri Müller); 5. CC Lyss 4/13/23 (Guy Froidevaux, Ada Aegler, Henri Métrailler, Otto Aegler); 6. CC Sion (Jean Cagna, F. Vadi, Joseph Clivaz, Michel Folonier).

CYCLISME

Les Six Jours de Cologne

Les Six Jours de Cologne ont donné lieu à une lutte entre coureurs allemands, laquelle s'est achevée par la victoire de Wilfried Peffgen associé à Albert Fritz. Le classement final :

1. Wilfried Peffgen - Albert Fritz (RFA) 240 p.; 2. Gregor Braun - Jurgen Tschan (RFA) 226; 3. à un tour: Guenter Haritz - René Pijnen (RFA/ho) 174; 4. Guenter Schumacher - Udo Hempel (RFA) 270; 5. à deux tours: Ole Ritter - Gert Frank (Can) 235.

AUTOMOBILISME

Jarier sur ATS en Argentine

Le Français Jean-Pierre Jarier pilota l'une des deux voitures de l'écurie «ATS» lors du Grand Prix d'Argentine le 15 janvier et lors du Grand Prix du Brésil, le 29 janvier. L'autre voiture sera confiée à Jochen Mass (RFA). A partir du Grand Prix d'Afrique du Sud (mars), un troisième pilote sera engagé par la marque.

REDACTION SPORTIVE (centrale) tél. 23 30 51
1950 Sion

Avec les skieurs valaisans

Thyon - Les Collons: belle réussite de la course aux points du Centre

C'est sur la piste «Muraz» de Thyon-Les Collons que le ski-club Hérémeucia vient d'organiser la course aux points du Valais central.

Malgré la grande participation (177 coureurs), le déroulement de ce slalom géant s'est effectué à la satisfaction de tous. Le meilleur temps de la journée a été réalisé par Luc Genolet (1963) du ski-club Hérémeucia en 58"18. Il fut le seul à descendre en dessous de la minute en compagnie du Séduinois Sean Kelly (1965), qui effectua le parcours en 58"82.

Voici les principaux résultats :

FILLES

Catégorie I (1965-1968) : 1. Bovier Sandra (Sion) 1'03"25; 2. Uldry Véronique (Sion) 1'03"68; 3. Gilloz Denise (Nendaz) 1'04"18; 4. Gaudin Joëlle (Evolène) 1'05"71; 5. Gilloz Françoise (Nendaz) 1'05"94; 6. Maître Claire-Lise (Evolène) 1'07"54; 7. Bourban Murielle (Arpettaz-Nendaz) 1'07"65; 8. Travelletti Gladys (Ayent) 1'08"05; 9. Fardel Marisa (Ayent) 1'08"86; 10. Gaspoz Madeleine (Evolène) 1'08"98.

Catégorie II (1963-1964) : 1. Gilloz Jeannette (Nendaz) 1'03"40; 2. Morisod Nicole (Zinal) 1'04"79; 3. Bonvin Eliane (Arbaz) 1'05"28; 4. Constantin Madeleine (Arbaz) 1'05"73; 5. Werlen Laurence (Sion) 1'06"29; 6. Rossier Isabelle (Salins) 1'09"28; 7. Dayer Annick (Sion) 1'09"80; 8. Pitteloud Nicole (Sion) 1'10"64; 9. Rey Georgia (Crans-Montana) 1'11"50; 10. Lamon Caroline (Sion) 1'16"26.

GARÇONS

Catégorie I (1965-1968) : 1. Kelly Sean (Sion) 58"82; 2. Bonvin Stève (Arbaz)

1'02"07; 3. Bovier Gilbert (Evolène) 1'03"05; 4. Bourban Frédéric (Arpettaz-Nendaz) 1'03"49; 5. Girolamo Jean-Laurent (Arpettaz-Nendaz) 1'03"85; 6. Bourban Pierre-Olivier (Arpettaz-Nendaz) 1'04"50; 7. Locher Stève (Salins) 1'04"66; 8. Gaudin Jean (Evolène) 1'06"10; 9. Rudaz Elvis (Sion) 1'06"35; 10. Mariéthoz Antoine (Nendaz) 1'06"53; 11. Rey Régis (Saint-Martin) 1'06"83; 12. Déleze Patrick (Arpettaz-Nendaz) 1'07"65; 13. Mariéthoz Frédéric (Nendaz) 1'08"03; 14. Pitteloud Christian (Sion) 1'08"04; 15. Loretan Jérôme (Barzettes-Bluche) 1'09"57; 16. Fragnière Didier (Mont-Rouge-Veysonnaz) et Cerdeira Patrick (Ayent) 1'09"47; 18. Crittin Christian (Ardevaz-Chamson) 1'09"69; 19. Glassey François (Arpettaz-Nendaz) 1'10"06; 20. Bruttin Christophe (Barzettes-Bluche) 1'10"27.

Catégorie II (1963-1964) : 1. Genolet Luc (Hérémeucia) 58"18; 2. Werlen Stéphane (Sion) 1'01"82; 3. Rey J.-François (Saint-Martin) 1'01"88; 4. Romboldi Thierry (Crans-Montana) 1'02"10; 5. Kelly Lance (Sion) 1'02"86; 6. Chabloz Marc (Zinal) 1'03"59; 7. Constantin Christophe (Arbaz) 1'05"19; 8. Morand Stéphane (Saint-Martin) 1'05"49; 9. Constantin Guy (Ayent) 1'05"70; 10. Bonvin Christophe (Ayent) 1'06"05; 11. Rudaz Philippe (Sion) 1'06"32; 12. Mit-taz Christian (Crans-Montana) 1'06"60; 13. Varone Christian (Sion) 1'06"84; 14. Fournier Pascal (Nendaz) 1'07"33; 15. Paratte Raphaël (Brentaz-Vercorin) 1'07"80; 16. Bevilacqua Paolo (Crans-Montana) 1'08"; 17. Fournier Serge (Mont-Rouge-Veysonnaz) 1'08"30; 18. Bagnoud Grégoire (La Lienne-Icogne) 1'08"43; 19. Torrent Yvan (Arbaz) 1'08"88; 20. Voide Thierry (Brentaz-Vercorin) 1'09"30.

Mayens-de-Riddes: course aux points

Dimanche 15 janvier 1978 aux Mayens-de-Riddes.
Epreuves : deux slaloms spéciaux
Inscriptions : sur formule FSS n° 4 pour le mercredi 11 janvier 1978, chez M^{lle} Berthe Fort, 1914 Isérables
Tirage au sort : jeudi 12 janvier 1978, à 20 heures à Isérables
Remise des dossards : bureau des courses : Agence Immobilière Michel Monnet, Mayens-de-Riddes, dès 7 h. 30.
Reconnaissance des pistes : de 8 h. 30 à 9 h. 30
Premier départ : à 10 heures
Palmarès : café Central, Mayens-de-Riddes, à 16 heures
Finances d'inscription : 12 francs (remontées mécaniques et inscription). Licence obligatoire.
Organisation : SC Rosablanc, Isérables
Renseignements : M^{lle} Berthe Fort, tél. 027/86 23 42

Coupe René-Rey à Crans-Montana

L'ancien champion de ski et directeur de l'Ecole suisse de ski avait mis sur pied un concours pour hôtes le jour de l'An. Ses efforts ont été récompensés puisque plus de cent concurrents ont pris part à ce slalom géant piqueté (34 portes) sur les hauteurs de Cry-d'Err.
Résultats. - Juniors : 1. Cedric Berger (S) 1'01"85; 2. Davide Manuli (It) 1'02"75; 3. Stéphane Brenneisen (All) 1'03"89. - Dames : 1. Antonella Manuli (It) 59"30; 2. Nicole Hefti (S) 1'01"97; 3. Béatrice de Courten (S) 1'06"49. - Messieurs : 1. Jean-Philippe Rochat (S) 54"99; 2. Philippe Raymond (S) 55"90; 3. François Raymond (S) 56"03.

HANDBALLEURS A VOS BALLONS

Le point à mi-parcours

Chaque année, à pareille époque, il est utile de faire le point à l'issue du premier tour du championnat suisse de handball en salle.

L'analyse des différents classements nous permet déjà d'établir quelques pronostics et surtout d'évaluer les chances des différentes formations aussi bien pour le titre que pour la relégation.

● PREMIÈRE LIGUE

Dans cette catégorie de jeu, le premier tour a été marqué par une domination nette de l'US Yverdon et de Viège.

Dès le coup d'envoi, ces deux formations ont immédiatement affiché leurs prétentions. L'avantage d'un point de l'US Yverdon sur Viège est très faible, d'où un deuxième tour qui va être passionnant à suivre. En observant le programme des matches, nous donnons un léger avantage à Viège surtout si l'on sait que la rencontre qui opposera ces deux formations doit se dérouler dans le Haut-Valais. Dans le milieu du classement nous trouverons certainement Lausanne-Ville, Lausanne-Bourgeoise et le HC Servette, qui semble s'être renforcé et qui vient de remporter quatre points en trois rencontres.

Pour la relégation, les Amis-Gyms et le HC Crissier sont les plus menacés.

Objectivement, il faut reconnaître que la position de ces deux formations est logique et correspond bien au médiocre jeu présenté durant ce premier tour.

Classement :

1. US Yverdon	7	6	1	0	124-96	13
2. KTV Viège	7	6	0	1	133-91	12
3. SFG Laus.-Vil.	7	4	0	3	125-108	8
4. Laus.Bour.	7	4	0	3	108-105	8
5. HC Servette	7	1	2	4	100-118	4
6. SFG Amis-Gyms Lausanne	7	1	1	5	115-140	3
7. HC Crissier	8	0	2	6	96-162	2

● PREMIÈRE LIGUE (DAMES)

Chez les dames, la pratique du handball est relativement récente sur les bords du Léman. Le premier club qui a pratiqué cette spécialité a été le HC Servette, qui a évolué durant deux ans en ligue nationale. Reléguée en première ligue depuis 1976, l'équipe de la cité de Calvin a beaucoup de peine à retrouver une certaine stabilité et surtout à renouveler ses cadres. Lausanne-Ville, après un stage très court en 2^e ligue, a obtenu une promotion en première ligue et remporté pour sa première saison une 5^e place amplement méritée. Cette année, au sein d'un groupe composé d'ATV Bâle, RTV Bâle, Olten, Uni Berne et Servette, les Lausannoises se distinguent et sont en tête sans avoir cédé de point. Avec un peu de chance, la formation de Lausanne-Ville a la possibilité de remporter la première place et de disputer les finales pour l'ascension en ligue nationale.

Classement :

1. SFG Laus.-Ville	5	5	0	0	53-36	10
2. ATV Bâle	6	5	0	1	68-48	10
3. Uni Berne	5	2	0	3	53-56	4
4. HC Servette-GE	6	2	0	4	61-77	4
5. SFG Olten	7	2	0	5	53-60	4
6. RTV Bâle II	5	1	0	4	28-39	2

une journée aux portes de l'enfer

Le volcan se déchaine et montre toute sa force. Par intervalles de 5 à 10 secondes, la gueule hurlante qui vient de s'ouvrir sur le flanc du fameux « cratère nord-est » de l'Etna, vomit sans cesse des milliards de lapilli, cendres et lambeaux de lave de toutes tailles, arrachés aux parois de la nouvelle conduite volcanique. Poussés par d'énormes pressions de gaz, ces matériaux incandescents sont projetés violemment vers le ciel bleu de Sicile, suivent la trajectoire elliptoïdale passant du rouge au noir, avant de retomber soit sur les pentes du cône, soit dans le gouffre qui les avait crachés. Chaque éruption est accompagnée d'un fracas assourdissant comparable à un coup de canon et d'un panache de fumée noirâtre... Drôle de sifflement, ensuite plouff !, c'est le contact brutal avec la terre. Attention ! Il faut sauter en une seconde à gauche, à droite, en avant, en arrière ou tout simplement rester immobile : ces projectiles rouges atteignant parfois plusieurs centaines de kilos peuvent blesser grièvement, scalper, tuer sur le coup. Orelles rendues sourdes par le vacarme infernal mais yeux grands ouverts, je contemple avec enchantement ce « rendez-vous du diable », comme le disait jadis Haroun Tazieff...

I. Spectacle dantesque

Je suis « mordu » par les volcans depuis longtemps, précisément depuis le 1^{er} mai 1971, lorsque je suis devenu, en plein cœur de l'Afrique tropicale, le témoin d'une des éruptions spectaculaires et assez fréquentes du Nyamulagira, au Zaïre oriental ; le théâtre absolument inoubliable que j'ai vu m'a marqué à jamais. Plus de six ans ont passé... Mon nouveau « jour J » est arrivé le samedi 16 juillet 1977. En effet, ce jour-là, vers 11 heures du matin, j'ai atteint pour la première fois le sommet de « Mongibello » (cratère central de l'Etna) pour y observer quelques signes de l'activité volcanique en période de sommeil : l'Etna n'a pas délégué une seule explosion depuis 1974. Mais un simple coup d'œil suffit pour me rendre compte qu'il se passe ici quelque chose d'inhabituel. Le guide du CAI (Club alpin italien) me le confirme : ce matin, vers 5 heures, une fissure latérale du volcan s'est soudainement ouverte. Quelle chance extraordinaire pour un volcanologue amateur d'être sur place et de voir le cratère au travail ! La bouche éruptive, alimentée par une cheminée verticale communiquant avec le réservoir magmatique des profondeurs terrestres, crache les entrailles de notre planète ; plus bas, sur le flanc nord-est d'un nouveau cratère adventif, d'un trou formé par la pression hydrostatique du magma, jaillit une véritable rivière de feu liquide – la lave très fluide d'abord, assez visqueuse plus loin – qui se dirige, en deux branches, vers la dépression appelée « Valle del Leone ». Fort heureusement, cette contrée est inhabitée ! « Hier soir encore, je suis descendu au fond du cratère qui est entré ce matin en éruption », me dit le guide. « J'ai trouvé le fond de l'abîme dans un état inhabituel : l'activité croissante des fumerolles, la température plus élevée et l'éjection des gaz de plus en plus intense. J'ai même ressenti un léger tremblement au-dessous de mes pieds... C'étaient les signes annonciateurs d'une éruption toute proche. Croyez-moi (je le croyais absolument) j'ai pris mes jambes à mon cou... et le lendemain ça bardait ! ». Son visage, couvert de poussière, porte visiblement des signes de décontraction : il vient d'échapper de justesse à un énorme danger.

Comme le spectacle d'une éruption volcanique prend toute son allure diabolique de nuit, j'ai visité le nouveau cratère deux jours après ma première rencontre, avec l'intention, cette fois, d'y rester plusieurs heures après le coucher du soleil pour regarder, observer, filmer. C'est indescriptible. Malgré les violentes rafales de vent glacial (plus de 120 km/h) et des myriades de petits grains de sable projetés contre le visage, les yeux refusent de se rassasier de ce spectacle dantesque dans lequel l'horreur se mêle à la beauté incomparable. Les bombes de lave dans une pluie incandescente fantastique. Les couleurs éblouissantes du jaune doré au rouge et pourpre. Un feu d'artifice dans ce monde imaginaire et satanique. Le volcan en colère. On se croit près de l'enfer... Toutefois, à cette altitude de 3250 mètres, le froid bientôt pénètre soudainement jusqu'aux os. De plus, la cadence des éruptions devient soudainement plus fréquente. L'on ne badine pas avec la gueule volcanique ! Bien qu'à contre-cœur, il faut faire demi-tour... Aucune « jeep » en vue. Il ne me reste qu'à descendre jusqu'au « Rifugio Sapienza » (alt. 1910 m) à pied et seul. La nuit sans lune, une piste sinueuse au milieu de vastes champs de laves figées, légèrement illuminée par les étoiles brillantes, en haut, et par les lumières lointaines de Catane, en bas. C'est beau. Romantique même. L'équilibre interne est rétabli et peu importe si les pieds s'enfoncent jusqu'aux chevilles dans l'épaisse couche de sable lavique ! Mais au fur et à mesure que je descends, la fatigue augmente et finalement chaque pas nécessite des efforts physiques considérables. Le sac à dos devient de plus en plus pesant. Naturellement ! Il est littéralement bourré de bombes de lave à peine refroidies. En effet, ce sont des « souvenirs » tout à fait originaux, fragments de notre terre, nés le 18 juillet 1977 à 15 h. 30.



II. Les enfants de la « vipera »

L'Etna est le plus grand et le plus haut volcan actif d'Europe. Sa masse est évaluée à plus de 1000 km³, la circonférence de sa base atteint 200 km environ et le sommet de Mongibello s'élève actuellement à 3323 mètres d'altitude. C'est un géant constitué de centaines de cratères éteints et à moitié ensevelis. Les flancs de cet énorme édifice volcanique sont parsemés de nombreux cônes entourés de vastes champs de laves. L'Etna connaît des périodes de brusques réveils éruptifs alternant avec celles d'un sommeil trompeur. L'histoire de ce volcan extraordinaire, c'est l'histoire d'innombrables éruptions, des avalanches incandescentes et du feu liquide détruisant tout sur son passage, voles de communication, ponts, vignes, champs, inondant des villages entiers et même des agglomérations telles que Catane... Catane ! Cette grande et belle ville sise au bord de la mer Ionienne, sert non seulement de memento tragique mais également d'exemple de l'indomptable volonté humaine de recommencer à partir de zéro. De l'audace, de l'entêtement même. Or, Catane – si l'on en croit les récits des anciens – avait été détruite déjà en 693 av. J.-C., ensuite en 122 après J.-C. Néanmoins, la catastrophe la plus désastreuse a eu lieu en 1669. Précédée d'un tremblement de terre d'une force destructive exceptionnelle au cours de laquelle des centaines d'habitations se sont écroulées, la terre s'ouvre le 11 mars, à l'altitude de 900 mètres seulement, non loin de Nicolosi, sur le flanc sud du volcan. Une très large coulée de lave jaillit des bouches éruptives des cratères « Monti Rossi » et se dirige irrésistiblement vers Catane. Les citadins tentent de combattre l'avance du fleuve rouge : vêtus de peaux mouillées, ils arosent, dans ce dernier geste de désespoir, le front lavique d'énormes quantités d'eau en vue d'arrêter sa progression et de le détourner. Le pire aurait peut-être pu être évité si... les habitants de Paternò, bourgade voisine, ne s'étaient pas armés de fourches, marteaux, faux et bâtons pour chasser les Catanais, par peur de voir les masses fondues se diriger sur leur propre localité. Selon les spécialistes, quelque trois milliards de tonnes de scories, lapilli, cendres et notamment des laves ont été alors vomis par les Monti Rossi. Le bilan était lourd : douze villages et toute la ville de Catane entièrement détruits... D'autres éruptions, dont plusieurs d'entre elles très meurtrières, se sont succédées : en 1886, 1892, 1910, 1921 (formation du cratère NE), 1923, 1928 (la bourgade de Mascali détruite), 1949, 1950, 1959, 1964, 1971 (le tronçon supérieur du téléphérique et une bonne partie du village de Fornazzo détruits, l'observatoire scientifique complètement balayé), 1974 et, enfin, en 1977... L'Etna « récidive » à peu près 25-30 fois par siècle.

Les habitants de la région ont donné au volcan le nom de « vipera ». Bien que cette vipère souvent ouvre sa gueule pour mordre, ceci ne décourage pas la fière race humaine aux cheveux noirs et visages bronzés de la grande île méditerranéenne. Les enfants de la « vipera » reviennent toujours et avec obstination sur les terrains dont ils avaient été chassés. En effet, la densité de la population y est l'une des plus élevées de Sicile. Est-ce vraiment dû uniquement à la volonté et au courage ? Non, car il y a là aussi une considération économique : les champs de lave, stériles au début, deviennent extrêmement fertiles au bout de quelques décennies d'érosion...

L'Etna, une de ces formidables soupapes de sécurité de notre planète, a toujours été, depuis les ténèbres de la préhistoire, à l'origine de l'imagination humaine, parfois sans limites. L'homme primitif a personnifié et même divinisé le volcan. Les Grecs et les Romains y ont situé leurs dieux du feu. Au Moyen Age, les hommes ont considéré les événements incandescents comme les portes de l'enfer : les exhalations sulfureuses n'étaient-elles pas un témoignage éloquent de la présence des diables ? Les siècles ont passé. Mais aujourd'hui encore, à l'époque des avions supersoniques et – hélas ! – des bombes thermonucléaires... l'homme, face à ce phénomène fascinant et des plus extraordinaires de la nature, se sent tout petit, humble et absorbé par la vision féérique. Pour terminer, je cède la parole au célèbre volcanolo-

gue Haroun Tazieff, qui étudie les volcans de notre globe depuis presque trente ans, et toujours avec passion : « ... Mais marchez donc seuls dans la montagne ou le désert, affrontez donc seuls les tempêtes ou les volcans, et vous retrouverez aussitôt le sentiment ancestral de la précarité de notre présence sur terre où nous tolérons par miracle les forces colossales de l'univers. »

M. Lévy

Eruptions volcaniques particulièrement meurtrières

- 1400 (env.) av. J.-C., explosion de l'île de SANTORIN (mer Egée), mettant probablement fin à la culture minoenne (l'Atlantide légendaire ?)
 - 79 après J.-C., VESUVE. Quelque 15-20000 morts (estimation); destruction de Pompéi, Herculaneum et Stabie.
 - 1586 KELUD (Indonésie), env. 10000 morts à la suite de terribles coulées de boues (« lahars »).
 - 1669 ETNA, quelque 100 000 victimes (à la suite du tremblement de terre notamment), 12 villages engloutis sous les laves, la ville de Catane détruite.
 - 1711 AWU (Indonésie), plus de 3000 victimes.
 - 1772 PAPANDAJAN (Indonésie), env. 3000 morts (lahars).
 - 1783 LAKI (Islande), 10 000 victimes (famine, épidémies notamment), ce qui représentait un cinquième de toute la population insulaire.
 - 1815 TAMBORA (Indonésie). Quelque 70 000 victimes (famine, épidémies), 29 survivants sur l'île de Sumbawa seulement.
 - 1822 GALUNGGUNG (Indonésie), plus de 4000 victimes dues aux lahars.
 - 1856 AWU (Indonésie), 2806 morts.
 - 1877 COTOPAXI (Equateur), env. 1000 victimes.
 - 1883 KRAKATAU (Indonésie), terrible explosion semblable à celle de Santorin (voir ci-dessus); 36 000 victimes du «tsunami» (raz de marée) sur les îles voisines.
 - 1892 AWU (Indonésie), 1532 morts.
 - 1902 MONTAGNE PELÉE (Martinique), explosion accompagnée des « nuées ardentes », quelque 30 000 morts, destruction totale de la ville de Saint-Pierre (un seul survivant).
 - 1902 LA SOUFRIÈRE (Guadeloupe), nuées ardentes et lahars. 1600 morts.
 - 1902 SANTA MARIA (Amérique centrale), env. 6000 morts.
 - 1911 TAAL (Philippines), 1500 victimes.
 - 1914 MANAM (Mélanésie), env. 1200 morts.
 - 1919 KELUD (Indonésie), coulée de boues ardentes, 5115 morts.
 - 1931 MÉRAPI (Indonésie), quelque 1300 victimes.
 - 1951 LAMINGTON (Nouvelle-Guinée), nuées ardentes, 3000 morts.
 - 1963 AGUNG (Indonésie), 1584 victimes.
- Selon *Le Monde* du 17 août 1976 ; H. Tazieff : *Cratères en feu* ; A. et L. Rittmann : *Les volcans*.

Le semestre écoulé (mars-novembre 1977) a été relativement riche en éruptions volcaniques. Notons : 14 mars, LOKON (Célabes) ; mars, BEZUMYANNI (Kamchatka) ; 31 mars, LOS (archipel de Bakou, mer Caspienne) ; 5 avril et novembre, KARTHALA (archipel des Comores) ; 9 avril et 28 octobre, PITON DE LA FOURNAISE (île de la Réunion) ; 29 avril, CONETPION (Nicaragua) ; 16 juillet, 3 et 22 novembre, ETNA (Sicile) ; 6 août, USU (Japon) ; 8 septembre, LEIRHNUKUR (Islande) ; 13 septembre, KILAUEA (île d'Hawaï).



Un jeune champion du monde à Monthey



MONTHEY. - Le Scrabble-Club du chef-lieu avait invité le sympathique Jean-Marc Bellot (champion du monde de scrabble à 17 ans) et ses parents, à une rencontre amicale en la salle du Cerf. Ce fut une partie disputée à un très haut niveau qui enchantait l'élite montheyenne.

Un apéritif suivit cette rencontre permettant ainsi au conseiller communal Jean Delmonté (président de la commission culturelle) de remercier la famille Bellot pour sa présence à Monthey et féliciter le jeune champion pour son titre mondial.

Relevons que tous les amateurs de ce sport cérébral peuvent, chaque mercredi, vivre des heures agréables à partir de 20 heures à l'hôtel du Cerf où se réunissent les membres du Scrabble-Club du Chablais.

Le jeune champion mondial Jean-Marc Bellot et sa maman admirant deux ouvrages traitant de la région chablaisienne et de Monthey, que vient de leur remettre M. Jean Delmonté.

« Fête comme chez vous » à Val-d'Iliez

VAL-D'ILLIEZ. - C'est le jeudi 12 janvier que les animateurs de la Radio romande seront les hôtes de Val-d'Iliez pour l'émission « Fête comme chez vous ». La grande salle réunira les autorités locales, des personnalités du village, les sociétés et toute la population.

Samaritains de Collombey-Muraz

COLLOMBEY. - La section organise, du 10 janvier au 10 mars, un cours de soins aux blessés. Les inscriptions sont reçues par M^{me} Catherine Schmid, tél. (025) 4 21 89.

Un regard par-dessus le Rhône



Aujourd'hui, l'entité chablaisienne est à nouveau une réalité, puisqu'elle est implicitement reconnue par la Confédération depuis octobre dernier, avec l'Association pour l'aménagement du territoire chablaisien Vaud-Valais. Des hauteurs de chacune des rives du Rhône, le paysage qui s'offre à notre regard chaque fois émerveillé ne lasse jamais. Sur notre photo, du hameau de Mayen, le regard plonge sur la commune de Corbeyrier ; le village est blotti sur un petit plateau que domine la masse imposante de la Tour d'Al.

MARRONS À VÉROSSAZ

Il avait dix-sept ans et se savait perdu, dans une merveilleuse sérénité. De sa fenêtre, il avait assisté au printemps des marronniers d'Inde, blancs et roses comme l'aurore d'un jour de fête.

Avant même que l'été ne s'achève, les bogues éclatèrent. Un à un, les marrons libérés tombaient sur le trottoir en pente avec un bruit sec. Caprice de malade ? Mystérieuse intuition ? Il dit à sa mère : « J'aimerais que tu me rapportes une provision de marrons. Regarde ! Ils se sont amassés sur la grille d'écoulement. »

Il choisit les plus beaux. Il y en avait trente. Avec un chiffon de laine, il les polit amoureusement comme des objets précieux taillés dans la masse dure de l'acajou et les aligna sur sa table de nuit. Chaque soir, il en prélevait un qu'il jetait dans la corbeille à papier.

Il était très faible lorsqu'il se débarassa du dernier marron. Sa mère le veillait. Il s'endormit en murmurant : « Amen ! » Il ne se réveilla plus !

Tandis que l'ombre envahit ma demeure, je pense à ce départ furtif, sur la pointe des pieds, à ce détachement dont un geste paraissait commander l'approche.

A notre insu, dès l'enfance, chaque heure qui fuit abrège le temps qui nous est prêté. L'impatience de vivre nous fait désirer les promesses du lendemain. C'est une course au-devant d'un inexorable destin. Ce que nous achevons préfigure le terme de nos entreprises. Les étapes provisoires se suivent sans que nous puissions connaître l'irruption de la dernière.

Quand, ivres d'espace, le motard et son compagnon bondissent sur leur machine infernale, la vision de l'obstacle et la mort ont la soudaineté de l'éclair.

Dans la vie ordinaire, nous écartons inconsciemment l'issue fatale de tous nos projets. Nous avons besoin d'une sécurité, d'un sentiment d'immortalité pour créer, sans cesse à la recherche d'une perfection nouvelle. Sûrs d'une imminente disparition, nous choisissons l'inertie, bras ballants, tête paresseuse, cœur au chômage ! Il y a des ca-

dravres ambulants à tout âge ! Oserais-je compter mes jours encore disponibles, en supputer le nombre ? J'aurais sous les yeux, marrons soigneusement lustrés, la multitude de mes désirs aux abois. Je me dirais : « N'achète pas ce livre que tu ne liras pas, ne renouvelle pas ton stock d'enveloppes qui resteront blanches, n'écris plus, ce serait un texte posthume, digère tes provisions ! »

A chaque printemps, ne serais-je pas tenté de laisser le jardin en friche ; à chaque été, de rendre à ma fidèle pourvoyeuse les bouteilles vides de mes sirops ; en toutes saisons, d'abandonner, par anticipation, tant d'être aimé, proches ou lointains ?

Comme l'alouette dont le chant monte si haut dans le ciel qu'il s'y perd, je préfère ignorer, sans l'oublier, la fin d'un beau voyage ! Amen !

E. Voirol

Décès de M^{me} Evelyne Gay

MONTHEY. - Hier matin devait décéder, après une longue et pénible maladie, M^{me} Evelyne Gay, épouse de Gérard, ex-président du parti radical montheyan. La défunte, née George, s'en est allée, à peine âgée de 34 ans, laissant trois jeunes enfants dans la douleur de perdre une maman qu'ils chérissaient et dont ils auraient encore grandement besoin.

Le NF compatit avec chaleur à la peine de Gérard Gay et de ses enfants, leur présentant sa sympathie attristée.

Le mot de la reconnaissance de Pro Senectute

Avant de s'engager sur un sentier nouveau, après une étape, en cours de route, le voyageur prend du temps pour faire le point de la situation. Il sait qu'il ne peut que faire une halte. Il doit avancer, en solitaire ou en compagnie, isolé ou ensemble avec ses camarades.

Ainsi en est-il des hommes sur le chemin de la vie.

Lors de la collecte annuelle, en collaboration avec les institutions qui traitent des questions dites du 3^e et 4^e âge, Pro Senectute a fait appel à la solidarité humaine, à celle des aînés eux-mêmes en premier lieu. Il s'agit toujours de faire échec à l'isolement. Si la solitude peut être bénéfique, l'isolement ne l'est que rarement. C'est dans cette optique que le mot d'ordre de la fondation pour la vieillesse en 1977 était de lutter contre l'iso-

lement. Il semble bien que ce sera encore le cas en 1978. Ensemble, nous avancerons sur le chemin de cette année nouvelle.

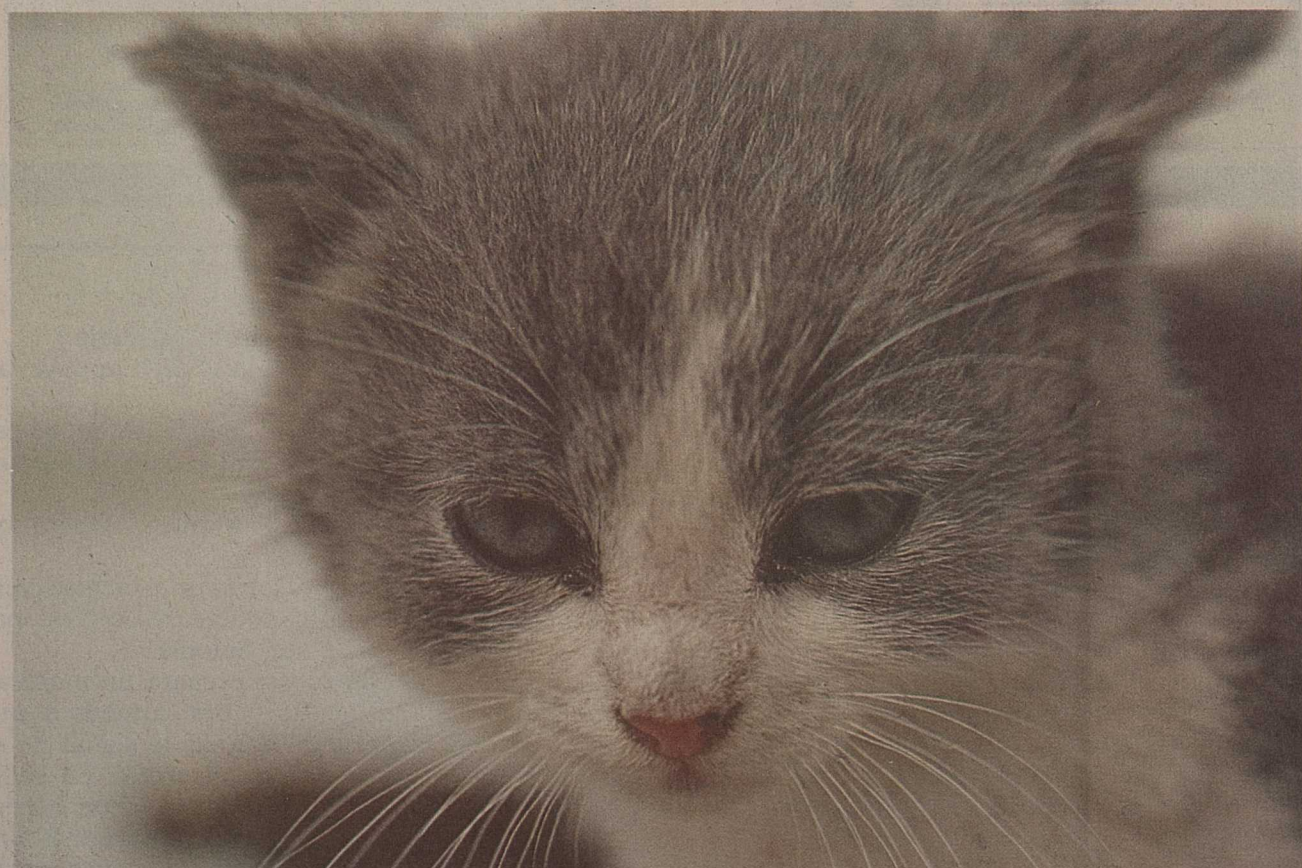
Merci donc à toutes les personnes qui favorisent cette marche communautaire, par leur aide bénévole, leur soutien moral, leur contribution financière lors de la collecte annuelle ou lors d'action précise en faveur de situations particulièrement pénibles. Notre reconnaissance va, en particulier, aux personnes qui se chargent personnellement de recueillir les dons et de faire l'information nécessaire auprès des aînés.

Peut-être bien que le bonheur est là où les hommes s'entraident !

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE.

Pro Senectute Valais

A quoi peut-il bien penser?



Si l'homme était capable de pénétrer dans le cerveau des animaux, que lirait-il dans les rêveries de ce mignon chaton ? L'espoir d'attraper de nombreuses souris ? L'envie de jouer avec une pelote de laine ou tout simplement la résolution d'être bien sage en 1978 ?

(Photo Jean-Daniel Rudaz)

Martigny, Trient, Outre-Rhône

Bonne retraite à Georges Décaillet

VERNAYAZ. - Georges Décaillet, né en 1912 sur les bords du Trient, est fort connu dans la région car il travailla pendant près de 50 ans sur la ligne du Martigny - Châtelard. Il vient de prendre sa retraite. Employé modèle, affable, la clientèle de la compagnie l'appréciait pour sa gentillesse, sa disponibilité et ses supérieurs ne pouvaient que se louer de ses services.

C'est en 1931 qu'on l'engagea en qualité d'ouvrier de dépôt et il gravit petit à petit les échelons de la profession : visiteur du matériel roulant, wattmann 2^e et 1^{re} classes, remplaçant du chef de dépôt. C'est à ce dernier poste que la maladie vint le cueillir et il dut abandonner toute activité professionnelle. Et, en cette fin d'année 1977, il fit valoir ses droits à la retraite. A cette occasion, ses collègues lui firent une belle fête.

Georges Décaillet, lorsqu'il était encore solide sur ses jambes, pratiquait les promenades en montagne ; mycologue averti, il a aussi cultivé la vigne. Marié en 1931, le ménage eut trois enfants : Carmen, Georgy et Josiane, qui fondèrent à leur tour chacun un foyer.

Bonne et heureuse retraite Monsieur Georges Décaillet.



PARTICIPEZ AU TIERCÉ GRATUIT

Dernier délai: Jeudi 5 janvier

ANNONCES DIVERSES

Occasions

Simca 1000 LS	11.73	3 900.-
Simca 1100 GLS	6.72	4 400.-
Simca 1301 S		4 900.-
Simca 1301 S	10.72	3 600.-
Simca 1301 S Break	4.71	3 800.-
Peugeot 204	3.69	2 500.-
Peugeot 304	3.71	4 900.-
Alfa 2000	6.73	8 600.-
Opel Ascona 16 S	5.72	4 800.-
Simca 1307 GLS	4.77	10 400.-
Matra Bagheera	5.74	8 900.-
Mercedes 280 aut.	3.73	13 800.-
Toyota Corolla car.		3 200.-

Pour bricoleurs...
Simca 1000, 1100, Escort, Audi
Simca 1501, etc.
dès Fr. 500.- 36-2818



Tél. 027/22 01 31

Perdus Bas-Valais

2 chiens Springer-Spaniel
Femelle noire Djoula
Mâle blanc et brun Pouchka
appartenant à G. Etienne
Chêne-Bougeries (GE)

Téléphone 026 / 4 11 39
Récompense

CARNAVAL + THEATRE

LOCATION DE NOUVEAUX COSTUMES

adultes et enfants
perruques
dominos
masques
loups chapeaux

Ouvert de 9 h. à 21 h. 30
tél. 027/22 03 59 sion

Entreprise Solioz & Merkli à Grône

Terrassements et transports

30 ans d'activité en 1977

Fin décembre, les employés de l'entreprise Solioz & Merkli à Grône et leurs familles se retrouvaient autour d'un repas frugal pour leur traditionnelle fête de fin d'année. M. Roger Solioz adressa ses souhaits de bienvenue aux participants et discrètement releva les trente ans d'activité de cette entreprise familiale qu'il mène avec brio, à laquelle son père avait déjà su insuffler son dynamisme. A cette occasion, un de ses fidèles employés, M. Beytrison, chef mineur, fut honoré pour ses quinze ans d'activité. Un cadeau fort apprécié fut également remis à chacun et chacune des participants, en témoignage de gratitude pour leur collaboration. Merci pour ce geste et cette charmante soirée, qui s'écoula dans la joie et l'esprit d'une entreprise familiale.

Un participant

DÉTECTIVE PRIVÉ

D S P
DETECTIVE SECURITE PROTECTION

JEANNICK PARISOT

Av. de la Gare 5 Tél. 23 70 67
1003 LAUSANNE 23 70 68

Le meilleur choix à Prix MIGROS!

Offre spéciale 4.1.-10.1. Paquet de 450 g

Bâtonnets de merlu panés

surgelés (sans arêtes)

3.- (100 g = -.66,7)
au lieu de 3.70

Paquet de 730 g 1.45

Multipack 4.1.-10.1. 2 paquets

Cornettes

Pâtes aux œufs frais
*** Tipo M

2.30 (100 g = -.15,8)
500 g = -.79
au lieu de 2.90

Boîte de 425 g 1.55 (poids égoutté 210 g)

Multipack 4.1.-10.1. 2 boîtes

Haricots fins

la garniture de légumes idéale

2.50 Eg. (100 g = -.59,5)
au lieu de 3.10

Mis en conserve par la fabrique Bischofszell SA, une entreprise de production de Migros.

Offre spéciale 4.1.-10.1. Bocal de 550 g

Cafino

Pour votre café au lait:
Extrait soluble d'un mélange de 27% de café et de 23% de chicorée, additionné de 50% d'hydrates de carbone.

6.- (100 g = 1.09,1)
au lieu de 7.50

Boîte de 420 g 1.-

Multipack 4.1.-10.1. 2 boîtes

Happy Dog et Happy Cat

Aliments complets, tout prêts, pour chiens et chats.

1.60 (100 g = -.19)
au lieu de 2.-

Huile de chardons «Safflor»

Haute valeur biologique. Excellente pour préparer des salades, cuire ou étuver.

Bouteille de 7,5 dl **4.80** (1 l = 6.40)
En vente dans les principaux MM

NOUVEAU A MIGROS

Sauce au poivre vert

Accompagne à merveille les steaks, le gibier, les rumpsteaks, etc.

Sachet de 45 g **-.90** (100 g = 2.-)

Condiment en poudre «Mirador» aux herbes

Condiment en poudre additionné d'herbes aromatiques sélectionnées.

Saupoudreuse de 55 g **1.20** (100 g = 2.18,2)
Sachet de recharge de 55 g **-.80** (100 g = 1.45,5)

Mouchoirs en papier

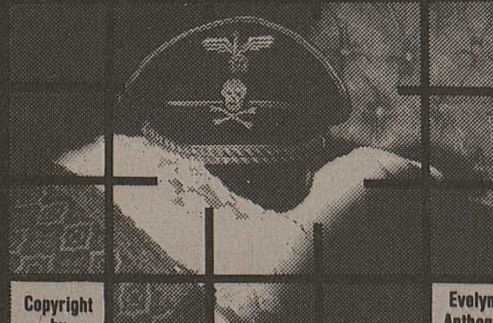
linsoft en grand emballage

24 petits paquets de poche de 10 mouchoirs = 240 mouchoirs

2.20 au lieu de 2.60



OPÉRATION HÉRODE



Copyright by opera mundi Evelyn Anthony 185

— Vous retournez au pays, à ce qu'on m'apprend, dit-il à Minden.

— Oui. Nous partons tous demain matin.

— Cela vaut mieux que de s'attarder, dit le major. Vous n'avez plus rien à faire ici.

— En effet.

— Nous non plus, ne resterons pas longtemps.

— Ah ? Vous avez arrêté l'assassin ?

— Pas encore. Nous avons perquisitionné dans tous les villages, interrogé des centaines de personnes. Il est certainement arrivé de Saint-Blaize, l'avion y décrivait des cercles et c'est de là qu'est venue la voiture. On n'a arrêté personne. Mais avant la nuit, les gens du pays auront fini de rire.

— Pourquoi ? Qu'allez-vous faire ?

Minden ne tenait pas à le savoir, il ne voulait même pas parler. La question ne fut qu'un réflexe et il souhaila aussitôt ne pas l'avoir posée.

— Opération Hérode, dit le major S.S. qui se mit à rire, quelques-uns des autres officiers S.S. l'imitant. Le Standartenführer ne manque pas d'humour, avouons-le. C'est lui qui l'a baptisée ainsi.

— Que signifie ? Opération Hérode...

— Réfléchissez, n'avez-vous jamais lu la Bible ? L'hilarité devint générale. Le major S.S. s'appuya au dossier de sa chaise et leva son verre.

— Nous allons leur donner une bonne leçon, à ces fumiers ! Dorénavant, ils y regarderont à deux fois avant d'aider les Anglais...

— Je ne comprends pas, dit Minden. Opération Hérode ? Il y eut plusieurs Hérode.

— C'est une devinette, dit le major en se penchant vers lui. Je vais vous donner un fil conducteur. Ce n'est pas celui qui s'est tellement excité sur Salomé.

Minden ne termina pas son repas. Prenant un morceau de fromage, il le coupa en petits cubes, attendant que le plus âgé des officiers présents donnât le signal de se lever de table. Il sortit et fuma une cigarette. Le soleil brillait. A pas lents, il suivit une courte allée bordée d'arbres jusqu'à un banc de pierre, faisant face à une petite fontaine tarie. Dans le bassin, quelques centimètres d'eau stagnante et un dauphin de plomb tout croûteux de vase séchée ; sur son dos, deux Cupidons folâtrant.

(A suivre)

Martigny, Trient, Outre-Rhône

LE TRIANGLE DE L'AMITIÉ EN VEDETTE À CUNEO

MARTIGNY. - Récemment se sont tenues à Cuneo les assises des Associations européennes du Piémont.

Le Triangle de l'Amitié « Aoste - Martigny - Chamonix », invité, était représenté par les deux présidents-fondateurs, MM. Albert Diémoz et Victor Dupuis qui ont rappelé la mémoire de leur collègue Paul Payot, de Chamonix, récemment décédé.

Les deux premières personnalités aostaine et martigneraise, ont mis en évidence les résultats obtenus par cette amicale sur le plan européen dans les diverses disciplines, et cela depuis plus de vingt ans avec un succès croissant.

M. Albert Diémoz a déclaré ce qui suit : « Je voudrais que vous puissiez assister au beau spectacle, qui se renouvelle chaque mardi, jour de marché à Aoste, où Savoyards, Valaisans, Suisses romands et Valdôtains se côtoient, se saluent, font leurs emplettes et se retrouvent ensuite autour d'une table de café pour trinquer le verre de l'amitié. On dirait qu'ils sont revenus comme autrefois : un même peuple et que les années du nationalisme et la division ont

été effacées à tout jamais de la mémoire et des pages de l'Histoire ».

MM. Albert Diémoz et Victor Dupuis ont été vivement applaudis par les membres de cette assemblée européenne à laquelle assistaient notamment plusieurs sénateurs et hommes politiques de la région piémontaise.

Tribune du lecteur

NOUVEL-AN

Nous nous apprêtons à fêter le Nouvel-An au chalet. Tout le monde était content ; même le chien, qui à la simple évocation : « on va au mayen », s'agitait joyeusement. Hélas, il n'y eut point de fête du Nouvel-An et nous n'avons plus de chien. Ce n'était pas un chien à pedigree ; mais on l'aimait bien. Au fait en as-tu du pedigree ? Toi le « courageux » anonyme, qui confectionna l'amorce, qui le fit mourir après d'intolérables et indescriptibles souffrances ?

Diagnostic du vétérinaire : empoisonnement à base de «strychnine», foie ravagé, paralysie des centres nerveux, etc. Les chats du quartier sont-ils morts d'une manière aussi atroce ? Je n'ose y penser.

Toi le « courageux » faut-il l'appeler pauvre type ou pauvre monstre ? En ce qui me concerne, j'ai choisi.

Joseph Lantermoz

P.-S. - Je tiens à remercier le vétérinaire Cottagnoud et son beau-fils pour leur dévouement. Ce n'était qu'un chien... et c'était Saint-Sylvestre.

Verbier : à un zéro près...

Dans notre édition d'hier, une malheureuse coquille s'est glissée dans notre article sur Verbier.

En effet, Verbier compte, à ce jour, près de 1500 immeubles, pouvant recevoir entre Noël et Nouvel-An, près de 22 000 personnes et non 2200 comme indiqué.

Nos lecteurs auront sans doute rectifié d'eux-mêmes !

Au pays des Dranses

UNE CUISINE DE RÊVE



La brigade de cuisine avec les chefs Girardet et Pierroz (à droite).

VERBIER. - Prenez l'un des plus grands cuisiniers du monde, comme s'accorde à le reconnaître la presse qualifiée mondiale (américaine, française, allemande, italienne), prenez un de nos meilleurs représentants de la cuisine helvétique, de la lignée des Kehl, Stucky et j'en passe, mélangez l'ensemble à une sauce verbiéraise et voilà constitué le plat de résistance d'un retentissant menu de Saint-Sylvestre.

Une passion, un menu

En cette fin d'année, MM. Freddy Girardet, Roland Pierroz, Michel Colin, en com-

pagnie de leurs cuisiniers, réunis dans les cuisines du grand-hôtel-restaurant le Rosalp, à Verbier, propriété de M. R. Pierroz, ont proposé à leurs convives :

- L'escalope de foie gras poêlée au vinaigre.*
- La cassolette de Saint-Jacques, langoustines et belons au beluga.*
- Le filet de loup braisé à la crème de poireaux.*
- L'aiguillette de canette au pinot noir, les feuilles d'épinard au beurre.*
- Le gratin d'oranges Madame France.*
- Le mille-feuilles d'ananas frais.*

Du tout grand Girardet

Le génie et la simplicité du maître de Crissier, les qualités culinaires de notre ami Roland, les créations de M. Colin auront, sous le signe de l'amitié, et d'une même passion, selon les 110 participants enthousiasmés à ce dîner de rêve, conféré une nouvelle dimension à notre gastronomie. Une page aux lettres d'or vient de s'inscrire à Verbier. Pour la première fois, M. Freddy Girardet quitte ses cuisines de Crissier, afin d'associer, dans un même idéal, son œuvre prodigieuse, à celle de notre très honoré compatriote Roland Pierroz. Un véritable symbole de qualité au service de la vraie cuisine, qui mérite notre très sincère admiration.

« PORTRAITS VALAISANS »

Les meilleurs travaux de notre grand concours de photos du Comptoir de Martigny

« Epanouissement »

Anne-Marie Devantéry, Salins



Comme ils l'avaient annoncé, les opposants à l'altiport de la Croix-de-Cœur recourent au TF

L'affaire de l'altiport de la Croix-de-Cœur, au-dessus de Verbier, sera portée devant le Tribunal fédéral. Ainsi en a décidé l'Association pour la sauvegarde de la région de Croix-de-Cœur à la suite de la décision du

Conseil d'Etat valaisan de rejeter les recours déposés contre l'autorisation de construire cet aéroport, indiquait un communiqué publié hier à Genève.

Plus de dix mille jouets pour les handicapés du Cottolengo



MARTIGNY. - Il est peu de gens qui n'ont pas, un jour ou l'autre, eu l'occasion de visiter cette petite ville située à l'intérieur même de Turin, près de Porta Palazzo, véritable cité dans la ville où l'on recueille une foule de déshérités.

Cette extraordinaire Petite Maison de la Divine Providence où les pires misères sont soignées avec une charité peu commune, a été fondée par un prêtre italien, Joseph-Benoît Cottolengo, né à Bra en 1786 et mort à Chieri en 1842. Canonisé en 1934, son œuvre demeure et chaque année, le jour des Rois, on y organise une grande fête à l'intention des pensionnaires qui reçoivent des cadeaux. Pour cela, on organise des collectes et en Valais, par exemple, il existe 40 centres de ramassages grâce auxquels on a

pu charger un camion de 5 tonnes de jouets, de literie, de vêtements neufs.

L'élan de générosité a été très large. Des milliers d'enfants ont renoncé à leur jouet - ils venaient d'en recevoir certains à Noël même - pour apporter un brin de joie à des plus malheureux qu'eux. Cette opération a permis de rassembler plus de dix mille jouets en parfait état, la plupart emballés soigneusement dans des colis de fête par les enfants eux-mêmes.

Le véhicule, à peine assez grand, a pris la route de Turin hier après-midi. Le voici à Martigny-Croix, accompagné par les responsables : Roland Carroz, le chauffeur, le chanoine Dominique Gross et M. Bernard Masserey.

GRAIN DE SEL

Tout de go !...

- Les enfants ont la réplique facile. Ils sont capables, dans leur spontanéité, de vous jeter au visage des mots cruels. Ainsi, un bambin, auquel son jeune père adressant une remarque justifiée, toisa l'auteur de ses jours, et répliqua: «Ça suffit, je ne discute pas avec un vieux»...

- Réplique qui vous coupe le souffle comme celle de ce petit garçon, voyant arriver son grand frère en tenue d'officier, le regarde sur toutes les coutures, de bas en haut, et lui dit: «Oh! que tu es beau... A te voir on dirait un épouvantail à moineaux!». Bon, quand cela se passe en famille, on rigole et on «bâche» selon une formule nouvellement consacrée.

C'est beaucoup plus désagréable lorsque votre mioche se trouve en présence d'une personne âgée, une dame un peu fardée, et crie à la cantonade: «T'as vu la poupée des enfers?». Ce cri du cœur ne met pas nécessairement à l'aise le père ou la mère accompagnant le luron. Je ne l'étais pas davantage le jour où l'un de mes gosses, tirant par la manche un de mes amis avec lequel je bavardais, lui demanda, tout soudain: «Pourquoi tu ressembles à Quasimodo?».

Ce genre d'impertinence est monnaie courante... Mais, au fait, les petits enfants voient souvent juste. Et le disent. Nous, les adultes, ne nous arrive-t-il pas de trouver qu'un tel à les pieds de travers, une tête qui sue la mort, qu'une telle est semblable à une girafe, ou capricieuse comme un chèvre, ou encore laide comme les sept péchés capitaux. Mais, prudents, nous nous taisons... Les gosses, eux, ignorent l'hypocrisie.

Isandre.

Excellent départ du cours de ski des enfants des écoles de Grimisuat

ANZERE. - Comme nous l'avons annoncé la semaine dernière, un cours de ski a été officiellement mis sur pied pour les enfants des écoles de la commune de Grimisuat. L'initiative et l'organisation de ce cours reviennent à la commission des loisirs que préside M. Gustave Aymon, conseiller, assisté de MM. Eric Roux, vice-président,

Michel Mabillard, secrétaire, André Don-dainaz, caissier, et les membres Gaby Mathis, Denis Métrailler et René Mathis.

Hier matin, 140 élèves de la première enfantine à la 6^e primaire, étaient transportés sur les hauteurs d'Anzère.



Un groupe de «petits» sur les pistes de la région de l'hôtel du Chamossaire et de l'hôtel de la Poste.

Une couche de neige fraîchement tombée recouvrait les pistes et le radieux soleil était de la partie pour les premières leçons données par les dévoués moniteurs de l'Ecole suisse de ski et des moniteurs bénévoles de la commune de Grimisuat. Ainsi, ce premier cours de ski officiel a pris un excellent départ. Qu'il en soit ainsi toute la semaine.

Vendredi 6 janvier, dès 16 h. 30, une petite cérémonie qui aura lieu à la salle de la société de chant à Grimisuat, en présence des autorités communales et des parents des participants - marquera la clôture du cours.

PAROLE DE CITOYEN



Les bons vœux

Nous avons reçu une circulaire d'un club qui nous «souhaite ses bons vœux» pour l'année nouvelle. N'est-ce pas magnifique?

Si vraiment les vœux et les souhaits vous font défaut ou deviennent un besoin pour vous, ouvrez les journaux en cette fin d'année. A la pelle et à la brouette vous pouvez vous en appuyer. Ça fait du bien, au moment de payer ses impôts, de savoir que tout le monde vous la souhaite heureuse!

H.

Un quart de siècle au service des aérodromes militaires

SION. - M. Rudy Reber a fêté hier son quart de siècle d'activité au service des aérodromes militaires.

Né en 1919, il a fréquenté les écoles à Zurich où il fit ensuite un apprentissage d'employé de commerce. En 1940, en pleine période de guerre, il est engagé à l'Administration centrale des aérodromes, basée à l'époque à Hergiswil. Trois années plus tard, il est l'un des pionniers qui ont organisé la nouvelle place d'aviation de Sion. En 1946, il est déplacé à Ecublens puis à Dubendorf. De 1946 à 1959, il travaille dans l'industrie privée, pour revenir ensuite à l'aérodrome militaire de Sion, comme chef administratif. Et quelques années plus tard, il est nommé chef du personnel. Sportif accompli, M. Reber fit partie du FC Châteauneuf, d'abord comme footballeur, puis comme dirigeant. Il pratique également la marche à pied. De plus, M. Reber fait partie des l'Association valaisanne des journalistes sportifs. Côté musique, Rudy Reber est membre du Männerchor Harmonie.

Le NF se joint au personnel du SAM pour le féliciter et lui adresser ses vœux de santé et de bonheur.



Nendaz: Université populaire

Le comité de la section de l'Université populaire de Nendaz informe la population de la commune de son programme d'activité 1978.

Les quatre cours ci-après seront organisés en soirée, à partir de la mi-janvier, au centre scolaire du cycle d'orientation à Basse-Nendaz:

- ① Mycologie, première partie: 5 séances
- ② Dactylographie pour débutants (es): 15 séances
- ③ Initiation au patois: 5 séances
- ④ Mathématique pour les parents d'élèves du degré primaire et du cycle d'orientation: 15 séances.

Comme il reste des places disponibles, les personnes encore intéressées à l'un ou l'autre de ces cours voudront bien s'inscrire par téléphone, jusqu'au 7 janvier 1978, aux numéros 027/88 20 63 ou 21 56 19.

A l'heure où la formation des adultes est à l'ordre du jour, le comité de la section de Nendaz souhaite que de nombreuses personnes saisissent l'occasion de développement culturel et social qui leur est offerte en suivant ces cours assurés par des professeurs compétents.

Le comité

Avis aux agriculteurs

Les formules pour le remboursement des droits de douane sur les carburants utilisés en 1977 à des fins agricoles peuvent être obtenues auprès du bureau du cadastre, rue de Lausanne 23, à Sion.

Heures et jours d'ouverture: du lundi au vendredi de 9 à 12 heures.

Dernier délai: le 15 février 1978

L'Administration communale

Ces vœux pour vous

Où donc s'en va l'épithalame
Qu'on chante en rêvant, quand on veut

Composer un bouquet de vœux
Pour votre beau plaisir, Madame?

Quelle Saba ou quel Ophir
De myrrhe et d'or accumulé,
Quel Cipango, quelle Thulé
Sait le capter pour vous l'offrir?

Qu'est-ce qui vous les fait entendre,
Ces vœux ardents, ces mots

d'amour
Que chante un pauvre troubadour
Sur un air de musique tendre?

Ce n'est pas un écho moqueur,
Ni la voix d'or d'une sirène,
Mais c'est un souvenir de reine
Qui vibre au fond de votre cœur.

Emile Biollay

Merci de reconnaissance à M^{lle} Marguerite Pizzen

SION. - Marguerite Pizzen est partie en pleine période de fêtes. Et son arrivée au paradis doit être marquée; elle a tant donné d'elle-même aux autres pour les rendre joyeux, que tous ceux qui la précédent vont lui faire cortège.

Qu'elle n'oublie pas, dans cette grande félicité, sa petite sœur Mathilde, désemparée; elles ont tant œuvré ensemble. Combien d'heures ont-elles consacrées à ces rencontres de fraternité de malades? Leur témoignage est une preuve d'amour. Merci, car il n'est

pas d'autre mot pour exprimer notre reconnaissance.

Les moyens étaient si limités au départ que la collaboration de Marguerite et Mathilde a été vitale et salutaire. De simples rencontres devenaient, grâce à elles, de véritables fêtes. Aussi, rien n'est oublié.

Encore une dernière fois, nous demandons à Marguerite que, dans cette éternité de bonheur, elle pense un peu à ceux qui restent et qui attendent encore beaucoup d'elle. AT.

L'origine des sociétés de cible en Valais

SION. - Un fidèle lecteur nous a transmis un texte qui précise quelle fut l'origine des sociétés de cible en Valais.

«La France, l'Espagne, l'Italie et l'Allemagne avaient toujours leurs armées en mouvement et leurs princes étaient engagés dans de perpétuelles querelles. Donc, à chaque instant, les territoires du pays étaient menacés de violation; des événements imprévus et de graves difficultés pouvaient surgir à tout moment. La Diète de décembre 1546 ordonna à chaque citoyen d'avoir son équipement militaire au complet afin de parer à une attaque toujours possible. Lors des revues effectuées dans chaque dizain, les soldats qui n'étaient pas prêts devaient payer une amende de trois livres maurisioises au juge du lieu. En outre, les circonstances du moment s'avérant plutôt critiques, les membres de la Diète prièrent les juges d'inviter les étrangers à se retirer lors des assemblées communales. Les délibéra-

tions devaient absolument rester secrètes. Les Valaisans, quant à eux, se tenaient prêts à la contre-attaque pour d'autres motifs peut-être. Toujours est-il que leurs préparatifs favorisèrent la réponse qu'ils donnèrent aux treize cantons, en 1548.

Le Valais résolut de former un bataillon de 420 hommes d'élite; Pierre Magschen, de Rarogne, en fut nommé chef. L'organisation de ce corps se présentait comme suit: chaque dizain devait fournir 60 hommes; six étaient équipés d'armures, six autres de bons fusils. Le reste de l'effectif était muni de halberdes. De plus, les bagages étaient transportés à dos de cheval.

La solde mensuelle était fixée d'avance: capitaine, 16 écus bons; lieutenant, 10 écus; porte-drapeau, 10 écus; sous-officiers, 7 écus; autres gradés, 6 écus; soldats, 4 écus.

L'Etat pouvait ordonner au bataillon d'intervenir à n'importe quel moment. Chaque dizain devait munir les mousquets de support et fournir la munition indispensable. (A suivre)

TUNNEL DU GRAND-SAINT-BERNARD Résultats satisfaisants en 1977

Pendant l'année qui vient de se terminer, 526 757 véhicules au total ont franchi le tunnel routier du Grand-Saint-Bernard soit une diminution minime de 1,37% par rapport à 1976. On peut considérer ce résultat comme satisfaisant, si l'on tient compte d'un certain nombre de facteurs négatifs qui ont influencé le trafic, en premier lieu la hausse du franc suisse par rapport aux monnaies des pays voisins. Si l'on considère les catégories de véhicules, on constate que le nombre des voitures de tourisme et des

camions a légèrement fléchi tandis que celui des autocars a connu une augmentation sensible. Les milieux responsables du tunnel du Grand-Saint-Bernard sont confiants dans l'avenir. Cet axe routier international bénéficie en effet d'une excellente position géographique dans le réseau transalpin et il se caractérise par la brièveté du trajet en montagne et par la fluidité du trafic. D'autre part, d'importantes améliorations des routes d'accès sont en cours ou en projets.

Adoration nocturne en Valais le vendredi 6 janvier 1978

«Son amour, réellement, va jusqu'au bout.»

«Nous sommes chrétiens. Nous appartenons à l'Eglise et nous voulons construire l'unité. Or, aucun mystère de la foi n'est plus en rapport avec l'unité que l'Eucharistie. Elle ouvre à l'unité et en révèle tout le contenu: c'est par elle, en effet, que se réalise, dans sa plénitude, l'unité des hommes avec Dieu, des hommes entre eux et du cosmos avec son créateur.

Dieu se fit homme. Jésus vint sur notre terre. Il pouvait tout faire. Mais il était dans la logique de l'amour qu'après être passé de la Trinité à la vie terrestre, il ne reste pas seulement sur terre trente-trois ans, mais trouve le moyen d'y être présent en tous points et pendant tous les siècles au moment culminant de son amour: sacrifice et gloire, mort et résurrection. Et il y est resté. Dans son imagination divine, il inventa l'Eucharistie. Son amour, réellement, va jusqu'au bout.» (Jésus Eucharistie de Chiara Lubich.)

Tout à loisir, les adorateurs nocturnes pourront contempler cet amour durant la nuit du 6 au 7 janvier 1978 à:

La foi que j'aime le mieux...

«La foi que j'aime le mieux, dit Dieu, c'est l'espérance». Cette phrase de Pégyu remet en question notre foi chrétienne. Car, l'espérance ne va pas de soi, elle est le don gratuit de Dieu, un don qu'il faut savoir accueillir.

Pour nous y aider, une retraite est organisée à Notre-Dame du Silence à Sion, du jeudi 12 janvier à 20 heures au dimanche 15 janvier à 17 heures.

La nouvelle année vient de s'ouvrir. Si nous voulons la mettre sous le signe de notre foi au Christ vivant, accordons-nous ces trois journées de prière et de réflexion.

Celles-ci seront animées par le père Schweitzer, directeur de «Communauté à la découverte de Dieu». Les inscriptions peuvent se faire dès aujourd'hui à Notre-Dame du Silence. Tél. 027/22 42 20.

Hérérence: cours de samaritains

La section des samaritains d'Hérérence organise de mi-janvier à mi-mars 1978 un cours de samaritains.

Lieu: ancienne école ménagère, Hérérence
Jours de cours: lundi et jeudi
Inscription: tél. 027/81 14 36.

Section des samaritains, Hérérence

Cours «Soigner chez soi»

SION. - La Croix-Rouge organisera un cours de soins au foyer aux dates suivantes: janvier 9, 12, 16, 19, 23, 26, 30, de 19 h. 30 à 21 h. 30 au centre du Feu et de la Protection civile à Platta.

Finance d'inscription: Fr. 25.-
Les cours seront donnés par Mme B. Prodiut, infirmière. S'inscrire chez elle au 22 48 30 aux heures des repas.

HOTEL DU RHONE
Rue du Sex, SION
Tél. 027/22 82 91

Le mois de la thune
15 assiettes chaudes et bien garnies à



accompagnées de bière pression
fendant, goron
café
3 dl Fr. 1.-
1 dl Fr. 1.-
Fr. 1.-

Souvent imité...
Auto-secours
Jour et nuit

24H SUR 24



22 98 98

Garage Emile Frey SA
Rue de la Dixence, Sion



LAUSANNE-CHABLAIS

Pour notre supermarché à Bex nous cherchons

magasinier-vendeur

Préférence sera donnée à jeune vendeur en alimentation cherchant à faire un pas dans sa carrière professionnelle.

Nous sommes également prêts à former un homme robuste ayant du goût pour la vente et bon contact avec le public.

Faire offre au service du personnel de Coop Lausanne-Chablais, chemin du Chêne 5, 1020 Renens, ou prendre contact directement avec le responsable en chef de ce magasin, M. Cettou, tél. 025/3 65 83

PRIX PLACETTE



Collant chaud, orlon divers coloris
Gr. 4-12 ans

Pullover shetland divers coloris
4-8 ans 14.-
10-16 ans 16.-



4.-

Chemise, flanelle unie bleu, bordeaux
Gr. 4-14 ans

14.-

MEUBLES **TIERI** AOSTE (Italie)

vous offre la qualité du meuble
Douane, transport et livraison à domicile à notre charge

2 magasins au centre de la ville
- rue Gramsci 32, tél. 0039-165/2289
(au centre d'Aoste, près du palais du Gouvernement)
- rue Stati Generali 11, tél. 0039-165/44312
(près de la place E.-Chanoux)

1 grande exposition:
- Rég. Sogno St-Christophe, à 2 km d'Aoste
Tél. 0039-165/41491 143.266.199

Avis de tir

Des tirs auront lieu comme il suit:
Lancement de grenades à main au stand du Bois-Noir/Epinassey SE Saint-Maurice

Mercredi	11.1.78	0700-1600
Vendredi	13.1.78	0730-1600
Judi	19.1.78	0800-1700
Vendredi	20.1.78	0730-1600

Pour de plus amples informations et pour les mesures de sécurité à prendre, le public est prié de consulter les avis de tir affichés dans les communes intéressées.

Cdmt office de coordination 10
Tél. 025/3 61 71

Les Editions de la Matze

Sion

ont le plaisir de vous informer que leurs bureaux et entrepôts seront transférés dès le 2 janvier 1978 dans

l'immeuble Bellevue B à Château-neuf-Conthey

Nouveau numéro de téléphone: 027/36 32 32

Adresse postale: case postale, 1951 Sion

36-2232



De l'argent comptant immédiat

avec les 5 avantages fair-play Rohner!:

1. Coûts de crédit minimaux.
2. Assurance pour solde de dette comprise.
3. Paiement total du montant de votre crédit sans retenue d'aucune sorte.
4. Discrétion absolue.
5. Compréhension en cas de situation difficile involontaire.

TéléCrédit
Genève 022/28 07 55

Téléphoner, demander le crédit, le paiement a lieu dans les plus brefs délais!

Je préfère recevoir votre documentation sur les crédits discrètement par poste!

Nom/Prénom
Rue, no
NP/Lieu K 587

Banque Rohner

Partenaire pour le crédit personnel
1211 Genève, Rue du Rhône 31



Chasuble tweed bordeaux, brun, vert
Gr. 4-12 ans

12.-

Sous-pull, acryl col roulé beige, blanc, marron navy, rouge
Gr. 4-14 ans

5.-

Pull bébé, acryl divers modèles et coloris
Gr. 1-4 ans

5.-

Pull acryl, ras du cou brun, écru, rouge, vert
Gr. 6-12 ans

8.-

Pantalon laine divers coloris
Gr. 4-16 ans
Gr. 4-8 ans 15.-
Gr. 10-16 ans 18.-

9.-

Reporter doublure matelassée vert olive
Gr. 4-8 ans 40.-
Gr. 10-15 ans 45.-

40.-

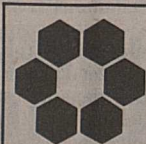


Rally-boots cuir velours semelle caoutchouc, petite poche extérieure beige foncé
Gr. 23-27 17.-
Gr. 28-34 20.-
Gr. 35-44 23.-

17.-

Pantalon fillette jersey acryl marine, marron, rouge
Gr. 2-8 ans

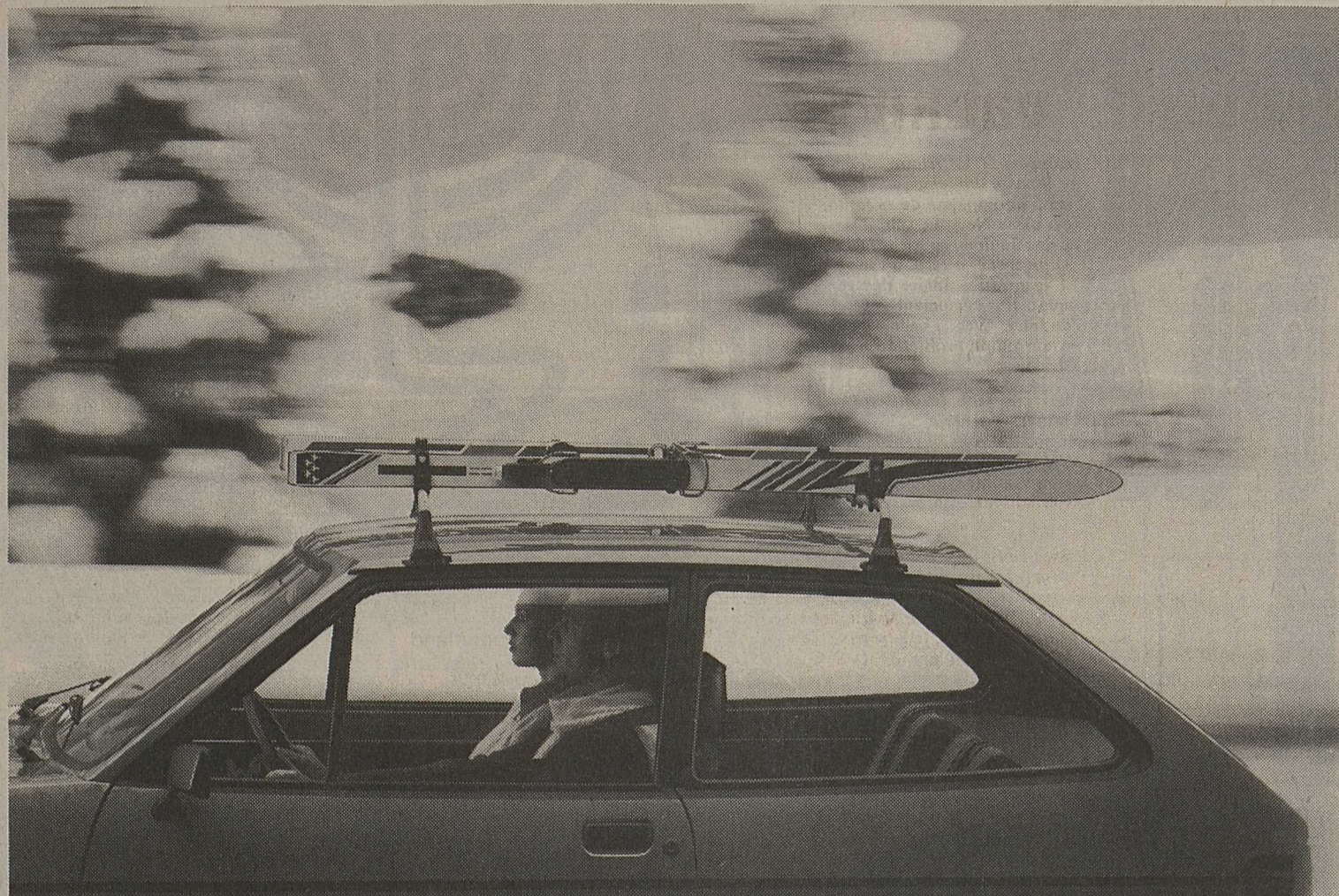
15.-



PLACETTE

No 1 en Suisse Romande

A Bussigny, Chavannes, Monthey et Sierre Essence-Manor-Super - 86



Sûre comme le retour du printemps. Ford Fiesta.

La Fiesta est une Ford! Heureusement! Car cela signifie qu'elle dispose de phares à iode pour mieux trouver la nuit hivernale, d'une glace arrière chauffante et des plus vastes vitres de sa catégorie. Pour une meilleure visibilité.

La traction avant de la Fiesta passe partout. Sa voie - la plus large de sa classe! - et son système de freinage auto-stabilisant assisté la maintiennent toujours sur la route. Sur n'importe quelle route!

On éprouve dans la Fiesta de 3,5 m le même sentiment de sécurité que dans une grosse voiture. Car elle dispose du

même équipement de sécurité. Qu'il ait 950 cm³, 1100 cm³ ou 1300 cm³ et 66 ch, un moteur Ford ne vous fera jamais faux bond!

Les atouts exclusifs que Ford vous offre:

Même sécurité pour tous. Grâce à un équipement de sécurité complet de série. Par exemple: phares à iode, servo-frein, pare-brise laminé. De la plus petite à la plus grande Ford. Sans exception.

Système de livraison unique. Voitures livrées directement depuis les chaînes de production allemandes. Pas de stockage intermédiaire ni de parcs d'attente. Mais la proverbiale qualité germanique.

Plus une garantie d'un an, sans limitation de kilométrage.



Sécurité comprise. 

Le signe du bon sens.

F.1.78.f

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A vendre
région de Sallion

terrain
arborisé
de 8000 m²

Ecrire sous
chiffre P 36-303954 à
Publicitas, 1951 Sion.

A louer
à Charrat
terrain
de 3000 m²

pour culture maraî-
chère

Tél. 026/5 42 49

Pour compléter son équipe jeune et dynamique, l'institution médico-éducative l'Espérance à Etoy, cherche pour tout de suite ou date à convenir

infirmier(ière) diplômé(e) SG ou SSP

travail varié, avec responsabilités.
Avantages sociaux.
Sont mis à disposition et libre choix: café-
téria, studios.

Faire offres écrites avec curriculum vitae, copies de certificats, extrait du casier judiciaire, à M. Emile Béguin, directeur de l'Espérance, 1163 Etoy.

Maintenant des vacances à
Majorque ont double valeur!

- vols directs de Bâle, Zürich ou Genève
- Hôtels nous appartenant avec no de chambre garanti
- piscines d'eau de mer chauffée
- soleil, chaleur et atmosphère printanière

7 jours tout compris

dès **Sfr. 360.-**

 **UNIVERSAL
AIR TOURS**
SA Vaduz

Agence Générale: SUAC SA, 061/22 15 44
Steinbachgässlein 34, 4002 BALE

svp, veuillez m'envoyer votre prospectus détaillé

**5 millions
d'amandiers
en fleurs à
Majorque**

prochains départs:

**5 au 12 février
12 au 19 février
19 au 26 février**

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS



cherche

un assistant du chef de l'hôtellerie un assistant du chef du ravitaillement

de nationalité suisse, dynamique, aimant le travail varié, ayant le sens des responsabilités, de l'organisation et du travail méthodique. Bénéficiant d'une formation hôtelière ou commerciale (CFC ou diplôme équivalent) ainsi que de bonnes connaissances de français, d'allemand et d'anglais.

Nous offrons:

- horaire régulier
- avantages sociaux d'une grande entreprise
- facilités de transport sur notre réseau aérien mondial

Entrée immédiate ou à convenir.

Les personnes intéressées peuvent demander une formule d'inscription à

SWISSAIR
Service du personnel
Gare Cornavin
1211 Genève 2

Tél. 022/99 31 11, interne 2113/2114
18-1752

La commune de Conthey met en soumission le poste d'

ouvrier qualifié

collaborateur du service de l'entretien du réseau d'eau et autres installations.

Conditions: le candidat doit être en possession de certificats de capacité professionnelle de serrurier ou appareilleur.

Salaires: selon échelle en vigueur.

Entrée en service: à convenir.

Les offres doivent être adressées au bureau communal de Conthey, Saint-Séverin, dans le délai expirant le 20 janvier 1978.

Pour l'administration:
Le président: **A. Valentini**
36-20017

Les Forces motrices de Mauvoisin SA

cherchent, pour leur usine hydroélectrique d'Ecône-Riddes

un électricien

ayant de bonnes connaissances en électronique.

Age maximum: 35 ans.

Les offres manuscrites avec curriculum vitae et certificats sont à adresser jusqu'à la mi-janvier 1978 aux Forces motrices de Mauvoisin SA, exploitation, 1951 Sion. 36-20018

Prêts aux particuliers

Nos clients nous disent:

(Si j'avais su que le prêt Procrédit était aussi simple, rapide et discret...)

Oui, à vous aussi Procrédit donne une garantie de discrétion totale.

X Procrédit, la banque No 1 pour les prêts personnels, ne transmet pas votre nom à un fichier central.

C'est cela le prêt Procrédit. Le prêt avec discrétion totale.

Une seule adresse:

Banque Procrédit
1701 Fribourg, Rue de la Banque 1
Tél. 037 - 811131

également à: Genève, Lausanne, Neuchâtel, Bienne, La Chaux-de-Fonds

Je désire Fr. _____

Nom Prénom

Rue No.

NP/Lieu
990.000 prêts versés à ce jour

D

Kurt Waldheim a passé ses vacances de Noël à Chandolin

Le secrétaire des Nations unies, M. Kurt Waldheim, se trouvait à Chandolin, pour les fêtes de fin d'année. Il ne resta toutefois que quelques jours en Valais, son labeur de conciliation entre les peuples l'entraînant à nouveau par le monde. Comme cette éminente personnalité séjourna à l'hôtel des Plampras, c'est au propriétaire de cet établissement, M. Ulysse Zufferey, président de la commune de Chandolin, que nous nous sommes adressé pour connaître les détails de cette visite.

- Monsieur Zufferey, quand arriva M. Kurt Waldheim à Chandolin ?
- M. Waldheim est arrivé au matin du 24 décembre, pour passer les fêtes de fin d'année chez nous.

- Quelle impression vous a-t-il fait ?
- Je dois vous dire qu'il m'a semblé extrêmement fatigué mais il a eu un immense plaisir de se retrouver en montagne, dans le calme inhérent à la région.

- Comment le secrétaire des Nations unies a-t-il passé son temps à Chandolin ?

- Il était accompagné de sa famille avec laquelle il passa Noël. Le soir, il se rendit à la messe de minuit à l'église de Chandolin.

- Il s'est promené le reste du temps, a fait le trajet jusqu'au sommet des remontées mécaniques. Il a également goûté les joies du ski de fond. Avec la belle neige qu'il y a ici, il a vraiment pu profiter de ces quelques heures de détente.

- Avez-vous abordé quelques problèmes politiques ensemble ?

- Oh non, je vous le répète, il s'agissait pour M. Kurt Waldheim de vacances.

- Il a eu un immense plaisir à skier, à se reposer et surtout à se trouver avec sa famille.

- Pensez-vous que cet illustre personnage va revenir dans la station de Chandolin ?

- Oui, M. Waldheim en était à son troisième séjour chez nous. Je le pense d'autant plus qu'en partant il m'a dit : « A la prochaine »...

- C'est pour nous un ami et il sera toujours ici comme chez lui !

- ag -



Au village de Chandolin, M. Kurt Waldheim, tenant à la main un chapeau tyrolien, en conversation avec M. Ulysse Zufferey, président de la commune.

En flânant sur le Haut-Plateau

Durant les festivités qui marquent la fin de l'année sur le Haut-Plateau de nombreux fidèles de l'endroit se sont retrouvés.

Gilbert Bécaud tout d'abord a choisi pour la douzième fois consécutive de passer Nouvel-An chez Max. Le chanteur Charles Aznavour - qui aurait l'intention de vendre le chalet qu'il possède dans la station - était également de la partie.

Aznavour se produira le 11 janvier à l'Olympia de Paris.

Les sportifs eux aussi, ne manquent pas le rendez-vous international de Crans-Montana. Après Hans Hermann - qui remporta les 24 Heures du Mans - et Peter Bonk, James Hunt et son camarade Stuart Thomson ont été aperçus dans les rues de la station.

La famille Chaplin - que la mort de Charlot a profondément atteinte - est attendue sur le Haut-Plateau, pour deux ou trois jours.

Vers la mi-janvier, le champion cycliste belge Eddy Merckx viendra dans notre région prendre quelques jours de repos.

L'animatrice de radio bien connue en Suisse romande Colette Mars, elle, se trouve actuellement à Crans.

A la fin janvier, des agents de voyage canadiens accompagnés par des représentants de Swissair se trouveront en visite à Crans et à Montana.

Le congrès annuel international des maîtres coiffeurs pour dames se déroulera du 9 au 17 janvier.

Dès le 12 janvier, ce sera le congrès de Amag qui groupera quelque 450 personnes et au cours duquel les congressistes entendront M. Willy Ritschard, actuel président de la Confédération.

Les directeurs des agences Havas viendront eux à Crans-Montana, le 28 janvier.

Crans-Montana se présente aux pays arabes

Consciente du bon renom dont jouit actuellement sur le plan touristique la station de Crans-Montana, une agence du Haut-Plateau vient d'éditer une brochure spéciale. En français, en anglais et en arabe, richement illustrée de photographies en couleurs, ce fascicule démontre les beautés de la région « station d'été et d'hiver, de réputation mondiale ».

Piste de fond, paysages caractéristiques de l'endroit, vues des rues de Crans-Montana donnent aux vacanciers intéressés l'occasion de découvrir le charme des Alpes.

La participation du président de la commune de Chermignon, M. Gaston Barras, à une délégation suisse qui présente notre pays au Koweït, ne put que renforcer l'effort ainsi entrepris vers ces contrées.

Mise sur pied en collaboration avec le chargé d'affaires suisse au Koweït, M. Otto Gritti, cette rencontre proposait aux habitants de ce pays du golfe Persique de découvrir nos spécialités, culinaires notamment. La raclette et du vin rouge de Salquenen figuraient parmi les mets ainsi offerts.

Le journal « Kuwait Times », d'expression anglaise consacra un long reportage à Crans, soulignant entre autres : « le tourisme koweïti en Suisse a plus que doublé au cours de ces deux dernières années. »

En une période où les touristes européens hésitent quelque peu à venir dans notre pays en raison de la cherté de notre franc, il est bon que ceux qui se préoccupent de notre tourisme cherchent à diversifier les sources de provenance des hôtes.

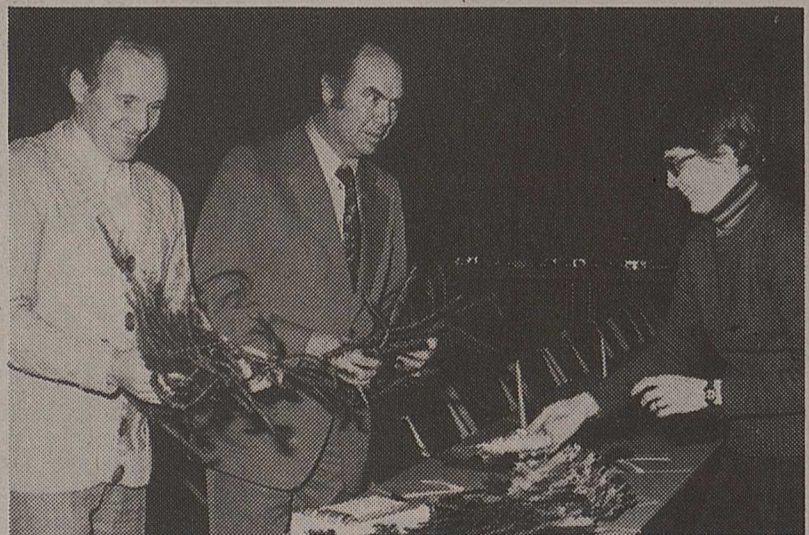
أمل أن يكون هذا الكتيب قد جعلك تحلم بسويسرا وخاصة مدينة كرانز على نهر سييه والامر متروك لك الآن كي تجعل من هذه الاحلام حقيقة .
واننا نضع انفسنا تحت تصرفك ونستطيع ان نعطيك كافة المعلومات التي تتعلق ب :

- ١ - استئجار وحجز غرف بالفنادق .
- ٢ - استئجار وحجز شقق وشاليهات .

Un texte arabe informe les intéressés qu'ils peuvent obtenir des renseignements sur Crans.

On a fêté la Saint-Sylvestre en gaieté...

...À GRANGES



Les initiateurs de cette veillée aux chandelles

La Saint-Etienne avait organisé pour la soirée de la Saint-Sylvestre une « veillée aux chandelles ». Cette initiative rencontra un large succès et, samedi soir, une centaine de membres de la société se pressaient autour de M^{me} Michelle Constantin, et MM. Gilbert Eggs, Geor-

des Bonvin, Roger Bagnoud et les initiateurs de cette soirée qui fut pleine d'entrain.

A signaler également que la « diane » fut jouée à l'aube par les musiciens de la Stéphanie dans les quatre coins de la localité.

...À VERCORIN



Les musiciennes de L'Avenir ont bien commencé la nouvelle année

C'est par un concert donné sur la place Centrale de Vercorin que les hôtes et habitants de la station ont fêté la Saint-Sylvestre. La fanfare L'Avenir, dirigée par M. Voide, s'est présentée samedi après-midi avec ses musiciennes et

musiciens. Après la verrée traditionnelle et les vœux du vice-président de la commune, M. Main, on attendit patiemment la descente aux flambeaux qui s'acheva en un grand cortège à travers Vercorin.

Le château de Chastonay a deux cents ans Une pittoresque curiosité

VERCORIN. - Au centre de la station, face au chalet où habita Edouard Vallet, une grande bâtisse récemment rénovée, possède

un passé fort intéressant. C'est en 1777 que le comte Antoine-Pan- crace de Courten et son épouse, Catherine



Le château de Chastonay et la chapelle Saint-Louis, propriété de M. Jean-Louis de Chastonay.

Ballet, eurent le coup de foudre pour cette région. Le château est devenu depuis 1883 propriété de la famille de M. Victor de Chastonay qui avait épousé Gabrielle de Courten, arrière-petite-fille du constructeur.

Deux tilleuls ombragent la place agréablement aménagée par la Générale; ainsi se nommait la femme du comte Antoine-Pan- crace qui était lieutenant général du Régiment de Courten en France. L'intérieur du château garde encore les traces de l'esprit chrétien de ses premiers maîtres. Chaque chambre était placée sous le vocable d'un saint ou d'une sainte. Au parterre, à côté de la grande chambre à manger, il y avait saint Pancrace, avec la bibliothèque. La vaste cuisine portait le nom de sainte Marthe. Aux étages supérieurs, les chambres portent les noms de saint Louis, sainte Madeleine, saint Eugène, sainte Catherine, saint Joseph et des saints Innocents.

La gracieuse chapelle de Saint-Louis, donnant cet emplacement un caractère familial, a été édifiée en 1784 par le propriétaire du château et dédiée à saint Louis, roi de France. Un fort beau tableau de Wyrsh surmonte l'autel et représente saint Louis drapé d'un somptueux manteau royal tenant en main la couronne d'épines. Brûlé et noirci par la fumée des cierges de la chapelle, le tableau a été restauré en 1927 par le peintre J. Morend.

Le château de Chastonay a 200 ans. Il demeure une curiosité pittoresque.

Les Saints-Innocents à Montana

C'est en 1833 que 17 citoyens se réunirent pour fonder la Cible de Montana.

Resserrer les liens d'amitié, pratiquer le tir et travailler la vigne en commun: tels étaient les principaux buts de la société.

Chaque année, le jour de la fête des Saints-Innocents, ont lieu l'assemblée générale et la fête de la Cible.

Ainsi, le 28 décembre dernier, les cibarras se réunissaient pour leur 144^e assemblée ordinaire. Notons que l'effectif actuel de la société s'élève à 96 membres.

Rassemblés à 8 h. 30 à l'appel des tambours, les sociétaires se rendirent à l'église en cortège, pour assister à une messe dédiée aux membres défunts. L'office, chanté par

un groupe de sociétaires enthousiastes, fut célébré par le père Zacharie, curé de la paroisse. Ce dernier, lors de l'évangile, adressa des paroles de circonstances qui touchèrent chacun.

A la sortie de la messe, tout le monde gagna le local de réunion pour la remise du drapeau. Puis, à 10 heures, le capitaine André-Marcel Robyr ouvrit la 144^e assemblée de la Cible en donnant lecture de l'ordre du jour.

Le procès-verbal de la dernière séance et les comptes sont adoptés sans opposition. Pour ce qui est du comité, celui en charge est reconduit pour 4 ans. par acclamation. Il est donc composé du capitaine André-

Marcel Robyr, du lieutenant Alexandre Rey et du sergent Paul Robyr. Les procureurs et les porteurs de vendanges sont nommés selon le tournoi prévu par le règlement. A 12 h. 45, le capitaine lève la séance par la prière traditionnelle.

Enfin, les cibarras se rendirent à la salle paroissiale où leur fut servie une succulente choucroute garnie, largement arrosée d'un fendant du meilleur cru. Le moment du café fut l'occasion pour tous de remercier chaleureusement les dévoués procureurs, ainsi que le comité.

Bonne année et au revoir, chers amis cibarras. Rendez-vous pour le 145^e anniversaire de la société de la Cible.

JR



LA NEUCHATELOISE

Compagnie Suisse d'Assurances Générales

- Transport
- Accidents
- Responsabilité civile
- Véhicules à moteur
- Bateaux
- Incendie
- Chômage incendie
- Vol
- Bris des glaces
- Dégâts des eaux
- Bagages
- Bijoux et fourrures
- Machines

Pour le Bas-Valais nous désirons engager une personne active aimant le contact humain et désireuse de se créer une bonne situation d'avenir.

Après une mise au courant approfondie par nos soins, un poste de

collaborateur externe

- lui sera confié
 - pour conseiller notre importante clientèle existante
 - pour l'acquisition de nouvelles affaires
 - pour le règlement des sinistres simples

Il s'agit d'une activité variée et indépendante avec l'appui constant de nos spécialistes. Possibilité de traiter toutes les branches de l'assurance.

Si cette activité vous intéresse, veuillez prendre contact téléphoniquement ou écrire à M. Georges Long, agent général de la Neuchâteloise, compagnie suisse d'assurances générales, rue Blancherie 2, 1951 Sion. Tél. 027/22 42 42

28-35



- Classeur A4, 8 cm, gris marbré 3.25
- Classeur A4, 8 cm, couleur 4.-
- Répertoire A-Z, plastique 2.75
- Papier pour machine à écrire A4, 65g, 200 feuilles 3.90
- Papier pour doubles A4, 30g, 200 feuilles 2.25
- Enveloppes commerciales, autocollantes, C6, 90g, 50 pces 1.40
- Enveloppes à fenêtre, autocollantes, C6/5, 90g, 30 pces 1.50
- Classeur à anneaux PVC, A4, div. couleurs 3.50
- Feuilles suppl. A4, 100g, blanches, à carreaux ou réglées, 100 pces, 3.50
- Chemises transp., plastiques, A4, 10 pces 1.90
- Porte-mine avec gomme 1.35
- Stylos à bille, mine rétractable, 10 pces 2.-
- Papier d'emballage 75 cm/10 m 1.50
- Ficelle de chanvre, pelote 1.25
- Casier, div. couleurs 3.90
- Perforateur, div. coul. 1.90
- Répertoire téléphonique, métal 9.80
- Cassette, tôle d'acier 13.50

EPA*UNIP

vos annonces : Publicitas 027/21 21 11

CS Prêt personnel



CREDIT SUISSE CS

à partir de Fr. 1000.- rapide et avantageux

Comparez, cela en vaut la peine!
Quelques exemples de notre tarif:

Crédit	12 mois Mensualité	24 mois Mensualité	36 mois Mensualité	48 mois Mensualité
9 000.-	799.20	422.30	296.70	233.85
12 000.-	1065.-	562.50	395.-	311.25
15 000.-	1331.25	703.15	493.75	389.05
25 000.-	2218.75	1171.90	822.90	648.45

Intérêt, tous frais et prime pour exonération des mensualités ou du solde de la dette inclus.

Je désire un prêt personnel de

Fr. _____ remboursable par mensualités de Fr. _____

Nom _____ Prénom _____
 NP/Localité _____ Rue/no _____
 Habite ici depuis _____ Téléphone _____
 Domicile précédent _____
 Date de naissance _____ Etat civil _____ Profession _____
 Lieu d'origine _____ Chez l'employeur Revenu mensuel
 Loyer mensuel _____ Date _____ Signature _____

A envoyer au CREDIT SUISSE 1951 Sion, Av. de la Gare 23, 027/23 35 45.
 3963 Crans-Montana, Immeuble Grand'Place, 027/41 32 32.
 1920 Martigny 1, Av. de la Gare 21, 026/2 33 22. 1870 Monthey, Place de Tübingen 2, 025/4 14 77. 3960 Sierre, Av. Général-Guisan 11, 027/55 46 01, ou à une autre succursale du Crédit Suisse.

Graupner

La vie captivante du modèle réduit

Que vous soyez débutant ou amateur chevronné, par sa gamme complète de modèles, moteurs et télécommandes, GRAUPNER est à même de satisfaire toutes les exigences.

Contre envoi de ce coupon et Fr. -.50 en timbres-poste, nous vous enverrons le prospectus FSP de 50 pages

Nom: _____

Adresse: _____

NPA/localité: _____

HOBBY-CENTRE SION
 AV. GARE 38
 027/22 48 63

Un excellent départ

BRIGUE. - Le Haut-Valais a connu un très bon départ de la saison touristique d'hiver. Pendant les fêtes, les 85 000 lits à disposition des vacanciers étaient pratiquement tous occupés, à part quelques désistements de dernière heure. La population du Haut-Pays a ainsi plus que doublé. Tous ceux qui n'avaient pas fait les réservations voulues à temps, n'ont pas trouvé de place à Zermatt, Saas-Fee, Grächen, Loèche-les-Bains, Riederalp et Bettmeralp. Beaucoup d'autres auraient en outre aimé pouvoir venir dans le Haut-Valais, où les conditions de neige étaient les meilleures de Suisse.

PLUS LONGTEMPS QUE D'HABITUDE

Tous ceux qui étaient sceptiques quant à cette période de fête, Noël et Nouvel-An tombant sur un dimanche, ont eu une bonne surprise. En effet, de nombreux vacanciers ont préféré étendre leur séjour en montagne à quatorze jours, ce qui ne peut que plaire aux hôteliers et propriétaires de chalets. C'est ainsi que de très nombreux hôtes s'ébattent encore sur les pistes haut-valaisannes, qui ont eu la chance de recevoir de la neige fraîche in extremis.

BONNES CONDITIONS ROUTIÈRES

Le trafic principal a pu se dérouler normalement partout, les routes étant libres de neige. Les deux jours après Noël cependant, la circulation a été entravée sur certaines artères par la neige et le verglas, l'utilisation des chaînes à neige étant rendue obligatoire dans les vallées de Saas et de Saint-Nicolas. Par contre la route du col du Simplon a été praticable durant toute la période avec des pneus à neige, de même que celle de la vallée de Conches, où les skieurs de fond jouissent d'excellentes conditions.

La rampe de chargement des véhicules de Goppenstein, parfaitement aménagée maintenant, a fait ses preuves. Malgré la grande affluence, il n'y a pratiquement pas eu de temps d'attente. A Noël 4300 véhicules de plus que l'année passée ont transité par le tunnel du Loetschberg, alors que pour Nouvel-An le nombre est très légèrement inférieur, de 178, à celui de la même période de 1977. Cinq trains ont été constamment en action. Le gros trafic de retour vers le nord se déroulera seulement le week-end prochain.

Pour le tourisme haut-valaisan

BRIGUE. - Samedi prochain 7 janvier, à 15 heures, au buffet de la Gare de Brigue, se réuniront les délégués des Sociétés de développement du Haut-Valais. La réunion est placée sous le thème « Lignes directrices de la politique touristique du Haut-Valais ». L'assemblée sera présidée par M^e Innozenz Lehner, ancien conseiller national.

Inauguration du nouveau télésiège Findeln - Sunnegga

ZERMATT. - Le jour de l'An, le nouveau télésiège Findeln-Sunnegga a été mis en service officiellement. Il remplace l'ancienne installation construite en 1956.

La capacité de transport est de 250 personnes à l'heure. Le parcours a 860 mètres

de longueur, avec une différence de niveau de 285 mètres. Il conduit de la partie inférieure de Findeln, par-dessus les prairies, jusqu'à Sunnegga. Le nouveau télésiège ouvre aux sportifs un domaine skiable convenant à toutes les catégories, spécialement pendant les mois de décembre, janvier et février. Les skieurs descendant du Gornergrat pourront désormais très facilement remonter à Sunnegga, et de là rejoindre la région de Blauherd-Rothorn.

En présence du président de la commune de Zermatt, M. Daniel Lauber, et des représentants des milieux touristiques, le curé Lehner a béni les nouvelles installations.

Les participants se sont ensuite retrouvés lors d'une agape très sympathique. La famille Auguste Julien, initiatrice et propriétaire du télésiège, a prouvé que l'initiative privée est encore en mesure de réaliser des œuvres très intéressantes, sans devoir toujours faire appel aux fonds publics.

Le tunnel de base de la Furka ouvert au début de 1980?

OBERWALD. - La planification initiale prévoyait la mise en service du tunnel ferroviaire de base de la Furka pour l'hiver 1979-1980. On parle maintenant du début de l'année 1980 pour cette ouverture, mais selon toutes probabilités il s'agira plutôt de l'automne 1980, donc pour la saison d'hiver 1980-1981.

Une mise en service au début de l'année ne s'impose pas absolument, à moins que ce soit possible pour février ou mars, car en juin et juillet le libre passage est de toute façon garanti. Ou bien est-il prévu de démonter les lignes pour la dernière fois en automne 1979, pour ne plus les remonter en début de saison en 1980. On pourrait économiser les travaux de déblaiement des neiges. Il est clair qu'il serait utile pour la population de la vallée de Conches de pouvoir ouvrir le tunnel en hiver 1979-1980, sinon la partie supérieure de la vallée perdrait une saison d'hiver. Dans la région on compte fermement avec l'important apport touristique que le tunnel procurera. Pour le moment

les travaux de construction sont suspendus jusqu'au 15 janvier.

L'avancement pour le lot Oberwald est actuellement de 7363 mètres. C'est une très bonne performance, car on a percé de ce côté environ la moitié du tunnel. Si l'on avait avancé de la même manière du côté de Realp, on pourrait compter sur l'ouverture du tunnel en hiver 1979, mais la longueur atteinte n'est ici que de 3391 mètres. 550 mètres sont percés en petit profil, de telle sorte qu'il reste encore 4100 mètres de galerie à réaliser.

L'œuvre n'accuse pas de retards importants. A Oberwald la déviation du village est en plein développement. Depuis l'est, on a avancé de 163 mètres et de l'autre côté les travaux ont progressé de telle sorte que l'on pourra maintenant commencer les travaux de construction du tunnel nécessaire à cette déviation. L'un dans l'autre on peut considérer que l'état d'avancement des travaux est satisfaisant.

Feu de cheminée... chez le commandant du feu

VISPERTERMINEN. - Au soir du 2 janvier les pompiers ont dû intervenir au hameau de Bodmen, précisément dans un chalet appartenant au commandant du feu, M. Engelbert Stoffel. Le feu, qui jetait une lueur impressionnante dans la nuit, s'était déclaré dans la cheminée. Le sinistre a pu être éteint très rapidement.

Rapport de fin d'année à l'arsenal de Brigue

BRIGUE. - Le 29 décembre 1977, toute l'équipe de l'arsenal de Brigue était réunie pour un rapport final, suivi d'une petite fête.

L'intendant de l'arsenal, M. Flückiger, a exprimé sa reconnaissance à tout le personnel, pour l'intense travail accompli en 1977, une année très chargée. Il a esquissé le programme pour 1978. Le 1^{er} avril 1978, M. Flückiger quittera ses fonctions et sera admis à la retraite. Il sera remplacé par le colonel Albert Ruppen, de Naters.

C'est M. Hugo Elsig, adjoint, qui, au nom du personnel, a témoigné à M. Flückiger la reconnaissance de tous les collaborateurs,

pour sa conduite humaine et précise que tout le monde apprécie.

La soirée s'est poursuivie dans une ambiance joyeuse et sympathique.

PARTICIPEZ AU TIERCÉ

Dernier délai: jeudi 5 janvier

Pour votre publicité

027 21 21 11

«On dit que l'avenir est entre nos mains.»

Afin de mettre toutes les chances de notre côté, assurons-nous au Grutli!»

1978: Le Grutli n'augmente pas ses primes. Il améliore pourtant ses prestations.

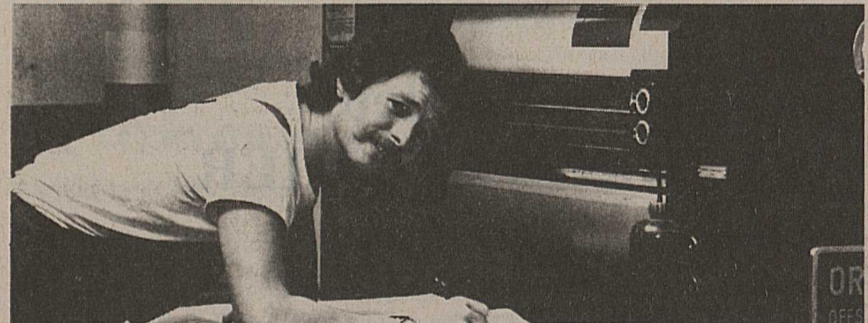
Le Grutli est une assurance conçue pour nous tous - une assurance qui veut promouvoir le

bien-être de tout un chacun. L'engagement social est son mot d'ordre.

En 1978, le Grutli est la première assurance sociale qui veille à ce que les enfants dont le père (ou la mère seule) décède ou devient invalide soient assurés gratuitement contre la maladie.

La «protection intégrale Grutli» couvre tout ce qui pourrait assombrir votre avenir. Qu'il soit question de votre santé ou de votre vie. Ou de vos biens. Bref, de tout ce qui vous est cher - et qui pourrait vous coûter les yeux de la tête, sans la protection Grutli.

Le Grutli aimerait que vous puissiez vivre demain aussi bien qu'aujourd'hui. C'est pourquoi il vous permet, par exemple, d'adapter chaque année votre assurance complémentaire d'hospitalisation au renchérissement. Sans tenir compte ni de votre âge, ni de votre état de santé.



Société suisse Grutli. L'assurance vraiment sociale.

GRUTLI ASSURE PROTÈGE

Société suisse Grutli. Siège principal Weltpoststrasse 21, 3000 Berne 15. Tél. 031 44 91 91. Ou votre agence Grutli.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais

Le journal de tous pour tous

Amis du «NF», transmettez ce bulletin à une connaissance. Si elle s'abonne, qu'elle nous signale votre geste pour qu'en fin d'année nous puissions vous témoigner notre reconnaissance de façon tangible.

Le premier quotidien du Valais vous offre

- les plus belles images en couleurs du Valais
- tous les sports, tous les sportifs de chez nous
- la réflexion non la sensation
- le courage d'une expression non moutonnaire

Le soussigné souscrit un abonnement au NF dès ce jour, au prix de

Fr. 103.-

(Jusqu'au 31 décembre 1978)

Nom: _____

Prénom: _____ Fils (fille) de _____

Profession: _____

Adresse exacte: _____

Lieu: _____

Date: _____ Signature: _____

Coupon à détacher et à retourner à l'administration du Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais, 13, rue de l'Industrie, 1951 Sion.

L'abonnement se renouvelle tacitement sauf révocation écrite un mois avant l'échéance.



Monsieur et Madame Justin FAVRE-BENEY, leurs enfants et petits-enfants, à Lavey et Evionnaz ;
 Monsieur et Madame Jules FAVRE-CRETTENAND, leurs enfants et petits-enfants, à Roche, Altdorf, aux Diablerets et à Riddes ;
 Madame et Monsieur Jean-Pierre VOUILLAMOZ-FAVRE, leurs enfants et petits-enfants, à Iséables, Neuchâtel, Orsières et Martigny ;
 Monsieur et Madame Ulysse FAVRE-KLEINE, leurs enfants et petits-enfants, à Waldighofen (Alsace) ;
 Mademoiselle Angèle FAVRE, à Iséables ;
 La famille de M. Pierre MONNET-GILLIOZ, à Iséables ;
 La famille de feu Rosine BOUNIOL-GILLIOZ, à Sierre ;
 La famille de feu Isabelle CRITTIN-GILLIOZ, à Chamoson et Leytron ;
 La famille de feu Micheline CRETTENAND-GILLIOZ, en France ;
 La famille de Madame veuve Armel GILLIOZ-LAMBIEL, à Fey-Nendaz ;
 La famille de feu Justin-Emmanuel FAVRE, à Iséables, Montagnier, Sion et Muralto ;
 ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame veuve Adeline FAVRE

née GILLIOZ

leur très chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, belle-sœur, tante, cousine et amie, que Dieu a rappelée à lui dans sa 94^e année, après une longue maladie, munie des saints sacrements de l'Eglise.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église d'Iséables, le jeudi 5 janvier 1978, à 10 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



L'Administration communale d'Iséables

a la pénible mission de faire part du décès de

Madame Adeline FAVRE

mère de M. Jules Favre, ancien vice-président.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.



Il a plu au Seigneur de rappeler à lui sa fidèle servante

Madame veuve Clara CRETTENAND- VOUILLAMOZ

leur bien-aimée maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine et amie, enlevée à leur tendre affection le 3 janvier 1978, dans sa 72^e année, après une longue maladie chrétiennement supportée, munie des saints sacrements de l'Eglise.

Font part de leur très grand chagrin :

Monsieur et Madame Jules CRETTENAND-VOUILLAMOZ, leurs enfants et petits-enfants, à Iséables et aux Mayens-de-Riddes ;
 Madame et Monsieur Robert GILLIOZ-CRETTENAND et leurs filles, à Riddes ;
 Monsieur et Madame Marcel CRETTENAND-GILLIOZ et leurs enfants, à Riddes ;
 Madame et Monsieur Robert PERRET-CRETTENAND et leurs enfants, à Fontainemelon ;
 Madame et Monsieur Donat GILLIOZ-CRETTENAND et leurs enfants, à Iséables ;
 Monsieur et Madame Jean-Claude CRETTENAND-CRETTENAND et leurs filles ;
 ainsi que les familles parentes et alliées.

L'ensevelissement aura lieu à Iséables, le jeudi 5 janvier 1978, à 10 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Priez pour elle



L'Administration communale d'Iséables

a la pénible mission de faire part du décès de

Madame Clara CRETTENAND

mère de M. Jules Crettenand, ancien conseiller communal et belle-mère de M. Donat Gillioz, conseiller communal.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.



La SFG Etoile de Riddes

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Marin RODUIT

ancien président.

L'ensevelissement a lieu à Riddes, aujourd'hui mercredi 4 janvier 1978, à 10 h. 15.



La Société de mycologie de Chamoson, Leytron, Riddes

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Marin RODUIT

ancien vice-président.

L'ensevelissement a lieu à l'église de Riddes, aujourd'hui mercredi 4 janvier 1978, à 10 h. 15.



Le Club de pétanque de Riddes

décès de son dévoué membre actif et fondateur du club

Monsieur Marin RODUIT

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La direction et le personnel de la Fabrique d'horlogerie de Fontainemelon S.A.

ont le regret de faire part du décès de

Madame Clara CRETTENAND

mère de M. Marcel Crettenand et belle-mère de M^{me} Berthe Crettenand, leurs fidèles employés.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Le Parti démocrate-chrétien d'Iséables

a la douloureuse mission de faire part du décès de

Madame veuve Clara CRETTENAND

mère de Jules, ancien conseiller communal, et de Jean-Claude, belle-mère de Donat Gillioz, actuel conseiller communal.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus, la famille d'

André LOCHER

remercie toutes les personnes qui ont pris part à son deuil, soit par leur présence, leurs envois de fleurs, leurs dons de messes et leurs messages, et les prie de croire à l'expression de sa profonde reconnaissance.

Un merci spécial au curé de la paroisse, au chœur de La Davidica, aux médecins et au personnel de la médecine A, à sœur Bosco de l'hôpital de Sion, ainsi qu'à la Société de secours mutuel de Nendaz.

Baar, janvier 1978.



L'Association valaisanne des marchands de meubles

a le grand regret de faire part du décès de son membre

Monsieur Marin RODUIT

L'ensevelissement a lieu à Riddes, aujourd'hui mercredi 4 janvier 1978, à 10 h. 15.



Madame Anastasie SERMIER-BONVIN et ses enfants Claude-André, Micheline, Sylvier et Francis, à Arbaz ;
 Monsieur et Madame Germain SERMIER, à Arbaz ;
 Madame veuve Martine BONVIN, à Arbaz ;
 Monsieur et Madame Sylvain SERMIER-CONSTANTIN et leurs enfants, à Arbaz ;
 Madame et Monsieur Jean BONVIN-SERMIER et leurs enfants, à Arbaz ;
 Monsieur et Madame Martial SERMIER-BONVIN et leurs enfants, à Saint-Maurice ;
 Madame et Monsieur Aimé COUPY-SERMIER et leurs enfants, à Arbaz ;
 Madame et Monsieur Bernardin CONSTANTIN-SERMIER et leurs enfants, à Arbaz ;
 Monsieur Henri BONVIN, à Arbaz ;
 Monsieur et Madame Joseph BONVIN-TORRENT et leurs enfants, à Arbaz ;
 ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Michel SERMIER

leur très cher époux, papa, fils, beau-fils, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin, filleul, parrain et ami, enlevé subitement à leur tendre affection le 3 janvier 1978, dans sa 40^e année, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Arbaz, le jeudi 5 janvier 1978, à 10 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Priez pour lui



L'entreprise Technicair S.A. et le personnel

ont le grand regret de faire part du décès de

Monsieur Michel SERMIER

monteur

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La classe 1938 d'Arbaz

a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur Michel SERMIER

leur contemporain.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Madame et Monsieur Joseph REBORD-COPPEY, à Ardon ;
 Madame et Monsieur Helmut SCHLICHT-REBORD et leur fils Christophe, à Pont-de-la-Morge ;
 Madame et Monsieur Pierre-André PERRENOUD-REBORD et leur fils Philippe, à Vevey ;
 Monsieur Henri REBORD, à Ardon ;
 Madame et Monsieur Angelin UDRY-COPPEY, à Daillon ;
 Madame et Monsieur André DESSIMOZ-COPPEY, à Daillon ;
 ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Oscar COPPEY

leur très cher frère, beau-frère, oncle et cousin, décédé subitement à Magnot, le 3 janvier 1978, dans sa 62^e année.

L'ensevelissement aura lieu à Ardon, le jeudi 5 janvier 1978, à 10 h. 30.

Le corps repose au centre funéraire de Platta à Sion, où la famille sera présente de 18 à 20 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.


La Société de développement de Montana-Vermala

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Emile PRALONG

son ancien président.

L'ensevelissement a lieu à l'église de Montana-Vermala, aujourd'hui mercredi 4 janvier 1978, à 10 h. 30.


**La direction et les employés des restaurants
des Violettes et de la Plaine-Morte, à Montana**

ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Emile PRALONG

président du conseil d'administration de TVPM.

Nous garderons de M. Pralong le souvenir d'un homme disponible et courtois.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.


La Commission scolaire du centre scolaire de Montana-Crans

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Emile PRALONG

ancien président de la commission scolaire.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.


La Chorale de Muraz

a le regret de faire part du décès de

Madame Albertine SCHMID

grand-mère de Bernard Schmid, membre.

L'ensevelissement aura lieu à Muraz, le jeudi 5 janvier 1978, à 10 h. 30.


Le Parti démocrate-chrétien de Collombey-Muraz

a la douleur de faire part du décès de

Madame Albertine SCHMID

mère de Louis Schmid, membre du comité.

L'ensevelissement aura lieu à Muraz, le jeudi 5 janvier 1978, à 10 h. 30.



Profondément émue par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son deuil et ne pouvant répondre à chacun personnellement, la famille de

Madame Mathilde CHRISTEN-ZUBER

remercie du fond du cœur toutes les personnes qui, par leurs prières, leur présence, leurs dons, leurs messages, leurs envois de fleurs et leur participation aux obsèques, l'ont aidée dans son épreuve.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Réchy-Chalais, janvier 1978.


La société Vétroz Amis Gymnastes

a le grand regret de faire part du décès de

Monsieur Amy GUEX

père de François-Louis, membre de sa section hommes.


La classe 1925 de Leytron

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Ulrich BUCHARD

leur cher contemporain.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.


«La Villageoise», de Muraz

a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame Albertine SCHMID

belle-mère de son directeur, Charly Fumeaux, et de son membre Guy Fumeaux.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.


**L'Union sportive
Collombey-Muraz**

a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame Albertine SCHMID

maman de ses membres Ignace, Benjamin et Pius.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.


EN SOUVENIR DE

Monsieur Jules MAURY



4 janvier 1977 - 4 janvier 1978

Une année déjà que nous sommes privés de ta présence, cher époux, papa et grand-papa, mais dans le silence de la séparation, il n'y a pas d'oubli pour celui qu'on a aimé.

 Ton épouse, tes enfants
et petits-enfants

Une messe d'anniversaire sera célébrée à l'église paroissiale de Martigny, aujourd'hui mercredi 4 janvier 1978, à 20 heures.



Madame veuve Ernestine STEHLE-BUCHARD, aux Bioux (Vallée de Joux) ;
Monsieur et Madame Arthur BUCHARD-FUMEAUX, à Saillon ;
Madame veuve Thérèse BUCHARD-MICHELLOD, à Leytron ;
Madame et Monsieur François CERUTTI-BUCHARD, à Genève ;
Madame et Monsieur Willy AUBERT-BUCHARD, à Genève ;
Monsieur Armand BUCHARD, à Evionnaz ;
Madame Viviane MICHELLOD-BUCHARD et ses enfants, à Saillon ;
Monsieur et Madame Eddy BUCHARD-BERTHOLET et leurs enfants, à Saillon ;
Madame et Monsieur Jean-Pierre BISELX-BUCHARD et leurs enfants, à Orsières ;
Madame et Monsieur Joël MESOT-BUCHARD, à Saillon ;
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Ulrich BUCHARD

 leur très cher frère, beau-frère, oncle et parrain, décédé le 3 janvier 1978, au seuil de sa 53^e année, après une longue et douloureuse maladie.

L'ensevelissement aura lieu à l'église de Leytron, le jeudi 5 janvier 1978, à 10 h. 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.



Monsieur Gérard GAY-GEORGE et ses enfants Nelly, Philippe et Danièle, à Choëx ;
Monsieur et Madame Paul GEORGE-THUILLARD, à Monthey ;
Monsieur et Madame Camille GAY-DONNET, à Choëx ;
Madame et Monsieur André WOEFFRAY-GEORGE et leurs enfants, à Torgon ;
Monsieur et Madame Michel GEORGE-ENGLER et leur fils, à Genève ;
Monsieur et Madame Francis GEORGE-DUC et leurs enfants, à Monthey ;
Madame et Monsieur Bernard ROSSIER-GEORGE et leurs enfants, à Saint-Triphon ;
Monsieur et Madame Roland GAY-GUYAZ et leurs enfants, à Hausen-Albis ;
Madame et Monsieur René KUNZLE-GAY et leurs enfants, à Monthey ;
Madame et Monsieur Jean-Pierre BRULHART-GAY, à Choëx ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la profonde douleur de vous faire part du décès de

Madame Gérard GAY

née Evelyne GEORGE

leur très chère épouse, maman, fille, belle-fille, sœur, belle-sœur, nièce, tante, cousine, marraine, parente et amie, survenu à l'hôpital de Monthey, le mardi 3 janvier 1978, à l'âge de 34 ans, munie des sacrements de l'Eglise.

La messe de sépulture aura lieu en l'église paroissiale de Monthey, le vendredi 6 janvier 1978, à 10 h. 30.

Départ du convoi : place de l'Eglise.

Domicile mortuaire : chapelle du Pont, Monthey.

Heures de visites : de 19 heures à 20 heures.

Domicile de la famille : 1871 Choëx-sur-Monthey.

Selon le désir de la défunte, ni fleurs, ni couronnes, mais pensez à Terre des Hommes, «La Maison», Massongex, ccp 19 - 9340.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Très sensible aux témoignages de sympathie reçus lors de son grand deuil, la famille de

Madame veuve Adolphe ESCHBACH

remercie de tout cœur les personnes qui, par leurs visites, leurs messages, leurs dons de messes, leurs envois de fleurs et de couronnes, leur présence aux obsèques, ont pris part à leur grand chagrin.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Janvier 1978.



Profondément touchée par toutes les personnes qui l'ont assistée durant cette douloureuse épreuve, la famille de

Monsieur Alphonse SOLIOZ

remercie profondément ces personnes pour leur présence aux obsèques, leurs dons de messes, de gerbes, leurs messages de sympathie et d'amitié, de leur visite pendant sa maladie, et leur exprime sa vive reconnaissance.

Elle remercie particulièrement le docteur Maret de Mase, le docteur Simon et le personnel de l'hôpital de Sion, le curé Caloz de l'hôpital, le curé Follonier de Nax et Vernamiège, le Chœur mixte de Genève, les GF de Saint-Maurice, l'entreprise Billieux à Martigny, l'entreprise Bosi à Monthey, le tenancier du café Central à Nax, le Contrôle de l'habitat à Genève.

Nax, janvier 1978.

Cambriolage cette nuit Deux jeunes Sédunois arrêtés peu après

SION. - Hier soir, entre 23 et 24 heures, deux jeunes Sédunois ont cambriolé le kiosque «Au nain bleu», sis au passage sous-route du carrefour de l'avenue de la Gare. A signaler que ce n'est pas la première fois que ce kiosque attire des jeunes gens en quête de mauvais coup.

Fort heureusement, l'infraction a été vue par une personne qui empruntait le passage. Elle a immédiatement avisé le bureau de liaison de la police cantonale, qui alertait à son tour une pa-

trouille de la police municipale en ronde dans les parages. Les agents se sont mis en piste et n'ont pas tardé à repérer deux jeunes gens qui faisaient de l'autostop à la sortie de la ville. Un contrôle d'identité permit de découvrir que l'un d'eux n'était pas un inconnu de la police. Une fouille en règle s'ensuivit. Briquets, pipes et autres objets volés quelques instants plus tôt furent retrouvés en possession des deux malandrins qui furent aussitôt enfermés.

VACANCES BLANCHES POUR LES «BONNETS ROUGES»

Un millier d'enfants sur le cône de Thyon

Dix-huit cars, 950 enfants, 150 moniteurs et un comité de 30 personnes, voilà en chiffres comment se présente le cours des Mayens 78, le plus important camp de la jeunesse en Suisse. Cette gigantesque organisation incombe au Ski-Club de Sion, sous la présidence de M. Francis Monbaron, avec les responsables MM. Paul Glassey, Jean-Pierre Miserez, M^{me} Denise et M. Guy Rappaz, secrétaire général, qui sont les cheffes ouvrières du camp depuis de nombreuses années. Car, il faut bien le préciser, un cours d'une telle envergure ne se prépare pas en une semaine. Depuis hier, le cours 78 est lancé, la « machine » tourne avec les nombreux aides bénévoles en passant de l'équipe du ravitaillement (Willy Farine) à celle médicale (M^{me} Fumeaux).

Ce dévouement pour toute cette jeunesse est vraiment magnifique. Il en est de même pour les monitrices et moniteurs, qui sont tous conscients de leurs responsabilités.

**JOIE, PLAISIR,
MAIS TRAVAIL SÉRIEUX !**

C'est en visitant les différentes classes que l'on peut se rendre compte du travail sérieux accompli. Hier mardi, c'était le premier jour, mais on a déjà pu constater com-

bien les moniteurs prennent leur tâche à cœur. Il est certain qu'au terme du cours 78 (samedi) tous les enfants auront accompli d'énormes progrès. La joie se lit sur les visages des enfants, non seulement sur les pistes, mais également lors de la collation de onze heures, ainsi qu'aux copieux repas dans les différents restaurants.

Pour imaginer le sérieux du cours, chaque soir, une séance-critique du travail de la journée a lieu entre dirigeants et moniteurs ; des décisions et dispositions sont prises pour le lendemain. Vraiment, cette jeunesse est entre de bonnes mains, de bon éducateurs-skiers.

À TOUS, UN EXCELLENT COURS !

Jusqu'à samedi, les « bonnets rouges » poursuivront leurs vacances blanches sur le cône de Thyon. La journée officielle, avec une visite des classes par les autorités, aura lieu vendredi, alors que la finale de samedi se déroulera samedi après-midi sur la place de la Planta, avec un grand lâcher de ballons. Dans cette attente, nous souhaitons à tous un excellent cours sous le soleil. En début de soirée, nous apprenions que cette première journée s'était déroulée sans incident, ni blessé. Par contre, de nombreuses mutations dans les classes furent opérées pour ce matin mercredi. Peb.

Arbaz

Décès subit de M. Michel Sermier

ARBAZ. - Hier matin, la population d'Arbaz apprenait, avec stupeur, le décès subit de M. Michel Sermier, âgé de 40 ans à peine. M. Sermier a été trouvé sans vie dans son lit, victime d'une insuffisance cardiaque. Père de quatre enfants, il travaillait comme monteur, pour le compte d'une entreprise en ventilation et de conditionnement d'air de la place de Sion.

Connu et apprécié, M. Sermier laisse le souvenir d'un homme bon et aimable.

A son épouse, à ses enfants et à sa parenté, le *NF* présente ses plus sincères condoléances.

Un sanglier surgit... Deux voitures se tamponnent

UVRIER. - Hier, vers 10 h. 40, un curieux accident de la circulation est survenu à Uvrier, sur la route parallèle à la Lienne, sur le tronçon allant des voies CFF au pont qui enjambe le Rhône.

Un sanglier, devant peser plus de 100 kilos, sortit inopinément d'un taillis, s'élança sur la route au moment où arrivait vers le pont du Rhône la voiture conduite par M. Marcel Beney, fonctionnaire CFF à la gare de Sion, qui rentrait d'une visite à un parent habitant Uvrier.

L'animal fut violemment heurté. D'autre part, arrivait aussi la voiture conduite par M. Roger Beytrison, chauff-

leur, habitant Suen-Saint-Martin, qui, malgré un violent coup de frein, toucha le premier véhicule.

Les dégâts causés aux deux automobiles sont de l'ordre de 4000 à 5000 francs. Le sanglier fut achevé par M. Marcel Beney, chasseur émérite, et transporté à l'abattoir de Sion.

Il est à relever que la voiture de M. Beytrison était presque neuve puisqu'elle n'avait que 7000 km inscrits au tableau de bord.

Signalons qu'il n'est pas courant de rencontrer des sangliers dans la région de Saint-Léonard. Mais une fois suffit...



A tous ceux qui furent près d'elle par leur présence, leurs prières, leurs dons de messes et leurs témoignages d'amitié lors de sa douloureuse épreuve, la famille de

Madame Alice PRAPLAN

à Icogne

exprime sa plus vive gratitude.

Janvier 1978.

VINS, FRUITS ET LÉGUMES DU VALAIS

UNE LOI POUR DES DECRETS

Suite de la première page

Les organismes

Ces organismes, on les connaît. Il s'agit :

① de l'OPAV, ② de l'OPEVAL (Organisation professionnelle de l'économie vitivinicole valaisanne et ③ de l'UVVFL (Union valaisanne pour la vente des fruits et légumes).

L'OPAV est une corporation autonome de droit public, soumise à la surveillance du Conseil d'Etat.

L'OPEVAL est une association paritaire dans le sens des articles ad hoc du code civil suisse. Elle bénéficie donc de la personnalité morale de droit privé.

L'UVVFL, sur le plan juridique, n'a pas été «baptisée» lors de sa création, par décret du Grand Conseil, le 25 février 1938. Elle se présente pourtant, dans ses statuts, comme une «personne morale de DROIT PUBLIC».

Le projet de loi qui va être soumis au Grand Conseil considère l'UVVFL comme une organisation de DROIT PRIVÉ. Il faudra donc revoir les statuts en conséquence.

tre 376 000 et 752 000 francs et les ENCAVEURS entre 761 208 et 1 522 416 francs si l'on se rapporte à l'encavage record de 1977 ou entre 371 702 et 743 403 francs si l'on prend l'encavage le plus faible (1974) de la période en considération.

On constate que dans ce secteur des vins, il n'y a pas de parité. Ce n'est pas l'effet du hasard, mais d'une volonté exprimée déjà lors du décret de 1965.

Nous verrons, dans un prochain article, d'autres aspects de ce projet de loi sur la mise en valeur des vins, des fruits et des légumes du Valais.

D'ici le 30 janvier, date de la session prorogée du Grand Conseil, nous examinerons également, comme d'habitude, tous les autres objets importants portés à l'ordre du jour, que nous avons déjà eu l'occasion de présenter dans ses grandes lignes.

Gérald Rudaz

Point-clé: le financement

Avec les dispositions du projet de loi concernant les finances, nous voici au cœur du problème.

L'article 16 dit : « L'activité de l'OPAV est financée par des redevances PERÇUES PAR LES SERVICES DE L'ETAT.

Qui va payer ? Le projet cite :

a) les propriétaires qui possèdent plus de 500 m² de vignes : entre 0,8 et 1,6 centime par m² de surface cultivée ;

b) les encaveurs soumis au contrôle des livres et des caves et tous les autres encaveurs qui transforment ou vinifient de la vendange pour la commercialiser, en totalité ou en partie : entre 1 et 2 centimes par kg de vendange encavée ;

c) les propriétaires qui possèdent plus de 500 m² de cultures fruitières ou maraichères : entre 1,2 et 2 centimes par m² ;

d) les expéditeurs et les industriels qui commercialisent ou transforment des fruits et légumes : entre 0,7 et 1,2 centime par kg.

C'est le Conseil d'Etat qui est chargé de fixer, chaque année, le taux des redevances dans l'ouverture des «fourchettes» ci-dessus.

Pour l'exécution des TÂCHES QUI LUI SONT DÉLÉGUÉES, l'OPEVAL reçoit une part de ces redevances perçues par l'Etat, mais au maximum le 25 % du rendement de celles-ci.

L'UVVFL, toujours pour les tâches qui lui sont déléguées, reçoit également sa part, mais au maximum le 65 % du rendement des redevances.

Volume des redevances

Pour le secteur FRUITS ET LÉGUMES, sur la base d'un calcul établi entre 1970 et 1976, LA PRODUCTION verserait chaque année entre 600 000 francs (minimum) et un million (maximum) et le COMMERCE entre 599 436 francs (minimum) et 1 027 605 francs (maximum).

On constate qu'il y a, à peu de chose près, PARITÉ de contribution entre production et commerce.

POUR LE SECTEUR DES VINS, LA PRODUCTION verserait chaque année en-

Commission cantonale de recours en matière fiscale

Election complémentaire

M. Pierre Felley, avocat à Martigny, devenu président du tribunal administratif cantonal, était suppléant à la commission cantonale de recours en matière fiscale. Le Grand Conseil devra, lors de sa session prorogée débutant le 30 janvier prochain, lui désigner un successeur.

On sait que cette commission est formée de cinq membres et d'autant de suppléants.

LA RENCONTRE DES AUTORITÉS MONTHEYSANNES COUTUME AIMABLE ET ENRICHISSANTE

MONTHEY. - Hier, en fin d'après-midi, le président de la ville, M^r Raymond Deferr, recevait en la salle bourgeoise du château de Monthey, les représentants des autorités constituées de la ville et de la région à l'occasion de la nouvelle année.

Cette coutume, instaurée il y a quelques années, est l'occasion non seulement d'échanger des vœux, mais surtout de fraterniser et de se préparer à affronter l'année qui s'ouvre dans les meilleures dispositions d'esprit entre responsables de la bonne marche de la collectivité montheysanne.

Assistaient à cette cérémonie, les autorités religieuses, représentées par le curé-doyen Othon Mabillard, le révérend curé Isaac Dayer et le pasteur Nicole-Debarge, les autorités locales (conseil communal, juge de commune, président du conseil général) et, fait à relever, pour la première fois, un officier supérieur, le colonel-brigadier Digier, cdt de la zone terr 10.

L'allocation du président de la ville, très appréciée, s'est voulue d'un ton nouveau puisqu'elle n'a fait aucune allusion au passé, ne soulevant des propos d'avenir que

pour relever combien la ville de Monthey se trouvait dans une situation enviable, dans les prévisions les plus optimistes comme les plus pessimistes. Même si les contribuables auront à se contenter d'une expansion diminuée par rapport aux années de très haute conjoncture et les responsables des collectivités publiques à faire preuve d'intelligence pour réaliser des économies.

Cette réception fort sympathique a permis des échanges de vœux qui pourront être bénéfiques pour la collectivité montheysanne dans les douze mois à venir.



De gauche à droite, le conseiller national Armand Bochatay, le président du tribunal de district M^r Georges Pattaroni, le président de la ville M^r Raymond Deferr, le révérend curé doyen Othon Mabillard, le brigadier Digier (cdt de la zone terr 10).



De face, de droite à gauche, Michel Giovanola, vice-président de la ville, Joseph Premand, conseiller communal, le directeur administratif Emile Puipe, les conseillers communaux André Chervaz et Alain Richard. A gauche, au premier plan, le révérend curé de Choëx, le chanoine Isaac Dayer.

